Nº 51 — RIVIÈRE-DU-LOUP, QUE., 29 AVRIL 1943 — 48ème ANNEE

Contribuez à l'effort de guerre

en donnant le vieux fer que vous possédez au Comité Local de Récupération.

APPELEZ VOTRE ...
EDIFICE du PARLEMENT
QUEBEC

Le Saint-Laurent

Salle de Lecture 1 juin 42
Palais Législatif

Adressez-vous à NOS ATELIERS

pour une papeterie distinguée Consultez-nous pour vos circulaires. Encouragez les vôtres.

NOTRE SERVICE DE CLICHES EST COMPLET.

JOURNAL HEBDOMADAIRE — PUBLIE A RIVIERE-DU-LOUP — TOUS LES JEUDIS

Les Soeurs de la Providence
1843 - 1943

Le 25 mars 1843, Mgr Ignace Bourget, évêque de Montréal, au cours d'une cérémonie tenue à l'"Asile de la Providence", donnait l'habit religieux à Madame Veuve Jean-Baptiste Gamelin (Marie-Emmélie Tavernier) et à sept autres postulantes.

C'est ainsi que naquit il y a cent ans une de nos plus méritantes et de nos plus bienfaisantes communautés canadiennes, l'"Institut des Filles de la Charité Servantes des Pauvres", communément appelées "Soeurs de la Providence".

Le centenaire doit être célébré discrètement ,nous assure-t-on, d'ici quelques semaines, dans les maisons de la congrégation. Ce qui veut dire que des fêtes auront lieu par tout le pays canadien, et même au-delà de nos frontières — car nos religieuses de la Providence possèdent de nombreux établissements en terre américaine, aux Etats-Unis et en Alaska — et même au Chili, où vit toujours et prospère une branche indépendante de la congrégation de Montréal, détachée depuis assez longtemps du rameau original...

Cela étant, nous nous demandons pourquoi le centenaire des Soeurs de la Providence ne serait pas commémoré de façon plus solennelle qu'il n'est prévu.

—— V ——

Il y a à cela plusieurs raisons.

L'an dernier ,on a rappelé la fondation de Ville-Marie, qui fut pendant près de vingt-cinq années une "cité mystique", telle que l'avaient voulue ses fondateurs, qui rêvaient d'une mission religieuse, destinée avant tout à des fins d'apostolat. Ce bel idéal parut bientôt vain, lorsque dès 1665 ou 1667 l'élan fut donné d'une conquête de la richesse matérielle et des biens périssables...

S'il est vrai que, pendant près de deux cents ans, Montréal sembla oublier ses origines, si le projet de la société de Notre-Dame de Montréal de 1642 parut à tous un "échec" définitif, il n'est pas moins évident aujourd'hui que le rayonnement religieux de Montréal est un fait extraordinaire. Si on en douta longtemps, ou si on y fut indifférent, l'Exposition Missionnaire de 1942 a ouvert bien des yeux!

Et l'abbé Lionel Groulx put écrire de magnifiques pages sur cet "échec triomphal", sur le "merveilleux retour d'histoire, l'étonnante résurrection du réveil mystique!"... "La croix de feu de la montagne que, de loin et dans l'obscurité brumeuse, l'on prendrait pour une constellation du ciel, la croix australe reportée vers le nord, prolonge dans la nuit le rêve mystique de Jérôme Le Royer. La ville aux cent clochers et plus, et aux deux cents et aux trois cents instituts d'enseignement et d'hospitalisation, reste l'un des grands îlots spirituels du continent"...

Ce renouveau, il importe de le remarquer, date d'un siècle. Il date des initiatives fécondes du second évêque de Montréal, qu'on pourrait appeler le second fondateur de l'Eglise canadienne, après Mgr de Laval, tant son zèle a donné d'élan aux forces spirituelles dans notre pays. Mgr Bourget a non seulement appelé beaucoup d'instituts français à reprendre la marche interrompue, mais il a aussi montré la vigueur de la foi canadienne en fondant de nombreuses communautés qui se sont épanouies glorieusement, même à l'étranger, comme nous venons de le dire.

Or sa première fondation, c'est celle des Soeurs de la Providence. Et il faut bien reconnaître qu'aucune autre n'a connu pareil développement. Quelques chiffres ne seront pas de trop pour expliquer notre assertion. Des trois grandes congrégations fondées de 1843 à 1850 ,les Soeurs de Sainte-Anne (1850) comptent 1936 religieuses, les Soeurs des Saints Noms de Jésus et de Marie (1844) 3,312, mais les Soeurs de la Providence comptent aujourd'hui 3,459 professes.

Et nous le répétons, elles couvrent de leur bienfaisante activité la largeur du con-l'école du Cap d'Espoir (Gaspé), jusqu'à tinent américain, depuis l'extrême-est, avec l'extrême-ouest, avec l'hôpital Saint-Paul, à Vancouver...

Ce n'est pas aux citoyens de la Rivière-du-Loup qu'il faut apprendre le mérite et la bonté des vaillantes religieuses qui, depuis 1889, depuis cinquante-quatre ans, tiennent notre hôpital et notre hospice, soignant et veillant les pauvres et les malades à domicile, en ajoutant à leurs oeuvres fondamentales un dispensaire antituberculeux et une école de gardes-malades réputée.

—— V ——

Mais il importe aujourd'hui de nous pencher de plus près sur le berceau de l'Institut de la Providence, de nous reporter à cette cérémonie du 25 mars 1843, et de remarquer, à genoux devant l'évêque qui lui remet le voile religieux, l'inspiratrice providentielle de cette nouvelle fondation aujourd'hui glorieuse, Madame Gamelin.

Emmélie Tavernier a le droit de figurer dans l'histoire du Canada à côté des héroïnes les plus vaillantes, car son âme et son coeur ne furent pas inférieurs en générosité et en vertu aux plus sublimes de ses devancières ou émules.

Elle est malheureusement trop mal connue. Nous avons le devoir de renouer connaissance avec cette femme parfaite, qui fut d'une distinction et d'une tenue sans égales dans le monde, avant de se perdre définitivement dans l'obscurité et l'humilité de la maison religieuse qu'elle imprégna de son esprit et de son zèle brûlant de charité.

Elle naquit le 19 février 1800, à Montréal du mariage d'Antoine Tavernier et de Josette Maurice. Son père était voiturier et tanneur; elle était la cadette de ses quatorze enfants.

Elle n'avait que quatre ans lorsqu'elle perdit sa mère, et elle fut élevée chez une tante, Madame Joseph Perrault, qui la traita comme ses propres filles, et lui fit donner une belle éducation chez les Soeurs de la Congrégation de Notre-Dame. Au sortir de ses études, la jeune Emmélie passa sous la direction de sa cousine, Agathe Perrault, qui était veuve d'un officier canadien, Maurice Nowlan, tué en 1813 à la bataille de Sackett's Harbour. Mme Nowlan devait jouer un rôle important dans la vie de sa cousine, même après la fondation de l'Institut de la Providence.

Emmélie songea-t-elle à entrer en religion dès son adolescence? Peut-être, mais, ainsi que dit l'histoire de l'Institut de la Providence (Tome Ier, 1800-1844, p. 27), "c'étaient là des appels fugitifs, indices, peut-être, d'une vocation lointaine que le ciel rendait de plus en plus imprévisible". Il lui fallait connaître l'épreuve avant de se donner à Dieu.

Le quatre juin 1823 elle épousait Jean-Baptiste Gamelin, bourgeois à l'aise qui approchait de la cinquantaine, et qui devait mourir le 1er octobre 1827. Sur trois enfants nés de cette union, seul le dernier survivait et mourut peu après son père. Madame Gamelin héritait d'une petite fortune assez rondelette ...et d'un pauvre idiot, nommé "Dodais", qui avait naguère, inconsciemment, sauvé la vie de M. Gamelin; ce dernier avait pris soin du malheureux depuis lors, et il le confia à son épouse en mourant. Il semble pourtant que le pauvre "Dodais" soit mort peu de temps après son bienfaiteur. Le soin qu'en dut prendre Madame Gamelin, de même que le dévouement qu'elle déploya en ces années-là pour secourir les pauvres affectés par de rudes hivers, devaient aiguiller son activité du côté des oeuvres de charité.

Elle se joignit à un groupe de dames charitables qui visitaient et protégeaient les miséreux. Bientôt elle ouvrit un refuge en 1828 dans le rez-de-chaussée d'une petite école. En 1831 elle louait un établissement plus spacieux, et elle prenait le parti de vivre avec ses pauvres. Enfin un dernier déménagement eut lieu en 1836 dans une maison qui lui fut donnée par Olivier Berthelet, un bienfaiteur remarquable de cette époque. Sa fortune personnelle passa à soutenir les miséreux qu'elle recueillait, et elle dut souvent compter sur la charité des autres. Ajoutons qu'elle soigna les cholériques au cours des désastreuses épidémies de 1832 et de 1834, et que sa charité envers les détenus des années 1837-1838 lui mérita le surnom d'"Ange des prisonniers politiques".

L'avènement de Mgr Bourget en 1840 détermina les changements prévus par Dieu dans la carrière de Madame Gamelin. L'Evêque, vivement intéressé au maintien des refuges de Madame Gamelin et de ses amies, songea à les confier à une communauté religieuse et fit appel aux Filles de Saint-Vincent de Paul, en France. Des négociations s'entamèrent, et on espéra si bien aboutir à un acccord définitif qu'un terrain fut acheté pour la construction d'un asile qui devint, effectivement, le premier asile de la Providence, encore existant à Montréal. Mais les religieuses françaises ne purent donner suite à leurs engagements, et c'est alors que Mgr Bourget décida de fonder au Canada même une communauté spécialement adonnée au soin des pauvres.

En février 1843, il fit choisir des postulantes par le chanoine J.-C. Prince qui fut nommé directeur du noviciat nouveau. Et c'est ainsi qu'eut lieu, le 25 mars 1843, la prise d'habit qui marqua les débuts officiels de l'Institut de la Providence.

—— V ——

Le 29 mars 1844 eut lieu la profession de Madame Gamelin et de six compagnes, Agathe Séné, Emmélie Caron, Madeleine Durand, Justine Michon, Marguerite Thibodeau et Victoire Larocque — les "fondatrices". Le lendemain Soeur Gamelin était élue supérieure et devait remplir cette fonction jusqu'à sa mort, survenue le 23 septembre 1851, alors qu'elle n'avait que cinquante et un ans.

Mais elle avait eu le temps de donner naissance à presque toutes les oeuvres qui font l'honneur de sa congrégation au jour du centenaire. Le 1er mai 1844, elle ouvrait un orphelinat à l'Asile, et inaugurait l'Oeuvre des prêtres malades. En 1845, on installait trois aliénés dans une petite maison voisine de l'Asile. En 1846 et 1847, les Soeurs ouvraient les classes de la Longue-Pointe et de Saint-Jacques de Montréal. En 1849, on ouvrait un hôpital pour les victimes du typhus. En 1851, on commençait l'instruction des sourdes-muettes. A l'oeuvre primitive, l'hospice pour les pauvres, Mère Gamelin avait donc ajouté les fondations qui devaient se développer de façon si étonnante.

Quand elle mourut, elle avait fondé sept établissements. Sa communauté comptait 57 soeurs professes (dont neuf décédées), 17 novices et 7 postulantes. Quant aux oeuvres, voici les chiffres : 100 femmes âgées et infirmes ,10 vieillards, 6 prêtres infirmes, 12 dames pensionnaires, 131 orphelins et orphelines, 700 élèves et 45 malades à l'hôpital.

Au jour du centenaire, voici les statistiques de l'Institut des Soeurs de la Providence : Etablissements, 117; Soeurs professes, 3,459; novices et postulantes, 193; pauvres internes (des deux sexes), 1,591; aliénés et arriérés mentaux, 6,892; élèves sourdes-muettes (y compris 162 post-scolaires), 537; orphelins et orphelines, 2,461; enfants trouvés, 148; élèves des deux sexes, 10,328; élèves des écoles sauvages, 735; oeuvre de catéchisme ,1,629; pensionnaires adultes (prêtres et autres), 286; malades soignés dans les hôpitaux, 114,630.

Cette sèche énumération ne dit rien des difficultés qui ont été surmontées ou qui se dressent toujours devant les Filles de la Providence, de leur détachement admirable, du don de leurs âmes... En cet article déjà trop long, nous ne pouvons qu'effleurer un sujet d'une richesse incroyable.

Mais nos lecteurs suppléeront par leur sens chrétien — par leur simple sens commun aussi — à l'insuffisance de notre éloge. Qu'ils se rappellent une cornette au chevet de leur mère... Qu'ils se rappellent les gardiennes des salles de vieillards, souriantes et consolatrices,—les "mères" des petits abandonnés et des petits orphelins,—les institutrices au grand coeur qui ouvrent les esprits et les âmes...

Voilà une grande communauté de chez nous ,nos soeurs par le sang et par la foi, dont nous avons toutes les raisons d'être fiers! Si nou ne pouvons blesser l'humilité des filles de Mère Gamelin par des félicitations qu'elles reporteraient à l'Auteur de toutes choses, sachons, du moins remercier Dieu du bienfait de ces admirables religieuses, et des progrès merveilleux qui ont été accomplis en un siècle de travail et de vertu.

Ce que notre clergé pense de l'Emprunt de la Victoire

Hâvre Saint-Pierre, 16 avril 1943.

Chers confrères et collaborateurs,

Le gouvernement de notre pays lancera bientôt un Quatrième Emprunt de la Victoire. Par le passé la Côte Nord, maigré la modicité de ses moyens, a fait généreusement son devoir. Lors du dernier emprunt elle a atteint la somme appréciable de $275,000.00. J'ose espérer que cette somme sera dépassée en mai 1943.

Je suis heureux pour ma part de donner tous mes encouragements à cette générosité si louable, et de vous demander de mettre toute votre influence au service de la patrie pour encourager nos gens à lui confier leurs économies en cette heure tragique et glorieuse de notre histoire. Le patriotisme est une vertu bien chrétienne à laquelle on ne pense pas toujours suffisamment, ou dont, si on y pense, on s'imagine facilement qu'elle est réservée à ceux qui la pratiquent par l'effusion du sang sur les champs de bataille. Or en réalité elle est infiniment plus complexe. C'est le temps ou jamais de rappeler à nos fidèles la diversité des obligations que cette vertu nous impose selon les circonstances. Jamais guerre n'aura multiplié autant ces obligations, jamais également guerre n'aura demandé autant d'argent. Le vrai canadien patriote a donc l'obligation de faire à son pays le sacrifice de son argent afin de lui assurer la victoire et, avec la victoire, la liberté et l'ordre dans le libre exercice de notre foi. Cette liberté si grande et si belle, dont nous jouissons chez-nous, permet que ce sacrifice ne soit que momentané et qu'il devienne rémunérateur. Vous donnerez votre argent pour une noble cause mais il sera rendu avec intérêt. D'ailleurs les sacrifices que nous impose le devoir patriotique ne nous privent d'aucune nécessité. Jamais la richesse n'a été aussi abondante au pays. Nous devrions avoir honte de nous gaver encore de tant de friandises, de gâteries, de fumée, de confort pendant que nos soldats versent leur sang et le versent avec une abondance inversement proportionnée à notre générosité.

Souscrivons donc à l'Emprunt de la Victoire et si plus tard des crises économiques nous affligent encore, nous serons heureux de voir revenir ces souscriptions et leurs intérêts. Si nous ne devions plus connaître les crises elles nous permettront de jouir sans remords, avec nos soldats de retour, d'une plus confortable aisance dans la fière conviction d'avoir fait de part et d'autre tout notre devoir.

Il n'y a pas à compter que les souscriptions à millions. L'épargne du pauvre unie à l'épargne du riche peut elle aussi accumuler un million. Il peut même arriver qu'on ne puisse atteindre tout seul une tranche de $50. Pourquoi alors ne pas s'unir à ses voisins dans le même cas. Il me fait plaisir de citer l'exemple du Cercle des Fermières de Hâvre-Saint-Pierre, qui par des séances de cartes, de petites souscriptions de quelques sous, a pu acheter une obligation de $100 qu'il a offerte à sa paroisse. Avis aux organisations similaires.

Nous encourageons donc la générosité de nos chers fidèles et Nous bénissons les efforts de ceux qui travailleront au succès de cet emprunt. Donner à la patrie dans les circonstances présentes, c'est donner à Dieu.

Veuillez, chers confrères, porter la présente lettre à la connaissance de vos paroissiens et les assurer de notre religieue reconnaissance.

Tout fraternellement vôtre,
(Signé) † N. A. LaBRIE, C.J.M.,
Vic. Apost. du Golfe St-Laurent.

La Croix-Rouge canadienne

Mesdames et Messieurs,

Il m'est très agréable de venir vous donner un rapport de la souscription en faveur de la Croix-Rouge pour le district de Kamouraska, c'est-à-dire pour les comtés de Témiscouata, Rivière-du-Loup et Kamouraska.

Les chiffres suivants vous donneront un exposé du résultat obtenu.

Comtés	Objectif pour 1943	Montants recueillis	Objectif	Surplus sur 1942
Témiscouata	$ 720.00	$ 890.53	123.7%	34.4%
Rivière-du-Loup . .	2,400.00	2,604.77	108.3	21.0
Kamouraska	700.00	984.73	140.7	57.8
TOTAL	$3,820.00	$4,480.03	117.3%	36.0%

Ces chiffres sont une preuve que notre population a répondu avec empressement et générosité à l'appel de la Croix-Rouge Canadienne qui s'occupe de nos soldats et prisonniers dans le présent conflit universel.



Notre objectif de 1943 fut non seulement atteint mais dépassé, et il est de mon devoir à titre de président de remercier tous ceux qui directement ou indirectement, de près ou de loin, par leur travail ou par leur argent, ont contribué à ce magnifique résultat; mes félicitations et mes remerciements vont d'abord à mes plus proches collaborateurs, soit M. J.-P. Demers, notre secrétaire, M. J.-N. Dubé, notre trésorier et MM. Alphonse Paré et Horace Cimon, nos publicistes.

Un merci tout spécial est également adressé aux solliciteurs et solliciteuses, tant dans la ville de Rivière-du-Loup que dans toutes les paroisses des trois comtés.

J'adresse aussi ma reconnaissance aux messieurs du clergé dans chaque paroisse, qui ont commenté favorablement l'oeuvre bienfaisante de la Croix-Rouge, qui ont souscrit personnellement de leurs propres deniers et encouragé leurs paroissiens à le faire.

Avant de terminer je veux vous faire part d'un message que les quartiers généraux de la Société Canadienne de la Croix-Rouge, à Montréal, nous firent parvenir et que je vous cite ci-après :

"Que les remerciements des membres du bureau de direction soient présentés à chacun des présidents de districts, et à chacun des solliciteurs à travers la province; aux comités de la Campagne, aux employés de bureau bénévoles, au personnel de la campagne, enfin à tous ceux qui ont prêté leur aide si efficacement au cours de la campagne et qui ont contribué généreusement à son plein succès".

Veuillez agréer l'expression de ma considération et me croire,

Votre tout dévoué,
R. GAGNE

Les artisans de la Victoire à Rivière-du-Loup

Liste des solliciteurs pour les employés du Canadien National : L. Boudreau, H.-A. Bourdeau, H. Bidégaré, J.-M. Carrier, Edgar Lacombe, P.-E. Mercier, Albert Nadeau, H. Rioux, Ernest Lacombe, H. Côté, S.-A. Pineau, J.-I. Côté, C.-A. Martin, J.-G. Bourgeois, E. Dupont.

Billet du jeudi

Alexandre Millerand

Alexandre Millerand, dont on annonçait récemment la mort à Versailles, vivait dans l'ombre depuis longtemps. Il venait d'entrer dans sa 85e année. Il y a un quart de siècle, cet homme était en France une force politique. Tenace et têtu, de manières assez brusques, d'une volonté qui ne fléchissait point, il ambitionna tôt le premier rang et y arriva. A une époque où l'anticléricalisme était de mise, il se donna comme anticlérical. Quand le socialisme se trouva porté, il fut socialiste. En y mettant de l'entregent, selon les circonstances, car les socialistes le répudièrent en 1914, lorsqu'il s'opposa à leur politique de désarmement. Avocat de profession, journaliste, orateur prenant malgré des défauts manifestes, Millerand s'intéressa à la vie publique dès 1884. Déterminé à monter, il ne négligea aucun échelon. Il devient d'abord conseiller municipal de Paris, puis député à la Chambre. On le retrouve par la suite ministre du Commerce, des Travaux publics, de la Guerre, puis premier ministre de France, président de la république, de 1920 à 1924, sénateur.

* * *

Dans l'ensemble, Millerand laisse le souvenir d'un opportuniste, d'envergure plutôt modeste. Il s'imposa par certaines qualités paysannes, léguées à ce Parisien par des ancêtres lointains, mais son administration ne se caractérise point par des actes remarquables. Il rétablit en 1913 le service militaire de trois ans, ordonne l'occupation de la Rhur, une fois à la direction des affaires, mais ne sait pas la rendre vraiment efficace. En 1933, sénateur, il s'oppose à la réduction des dépenses de guerre, attirant l'attention sur le réarmement de l'Allemagne, et mettant en garde contre une France insuffisamment capable de se défendre. Sa clairvoyance du côté de l'Allemagne reste peut-être son plus beau titre de gloire. Il n'entraîne pas cependant le pays à sa suite. Ou il manquait de dynamisme, ou déjà les Français étaient trop gagnés au pacifisme et au laisser-aller. Né à Paris en 1859, Millerand étudie au Lycée Henri Quatre puis au Lycée Michelet. Il débute dans le journalisme, s'inscrit au barreau en 1881, commence en 1884 une carrière politique qui durera un demi-siècle. Ecrivain aussi bien qu'orateur, et malgré des occupations multiples, il publie plusieurs ouvrages politiques, dont **Socialisme réformiste en France**, 1903; **Pour la Défense nationale**, 1913; **La Guerre libératrice**, 1918.

* * *

Léon Daudet, qui le détestait cordialement, laisse de Millerand plusieurs portraits, dont celui-ci, peu flatté : "Seul, Georges Mandel pourrait nous dire comment Millerand, (Alexandre), fut appelé, au début de 1920, à prendre la succession de Clémenceau. Le Père de la Victoire n'a jamais passé pour chérir particulièrement l'épais bonhomme quadrangulaire de la **Lanterne** et de **la Petite République**. Leurs natures sont contradictoires. Clémenceau est intelligent, caustique, primesautier et impulsif en diable. Millerand est réfléchi, borné et buté. Clémenceau est un homme de lettres, Millerand est un basochien. Dans l'alerte équipe de **la Justice** de 1885... Millerand donnait l'impression d'un pavé... La fortune de Millerand tient à ceci qu'il est laborieux dans un milieu de paresseux, pesant dans un milieu de gens légers, et astucieux à la façon d'un éléphant, dont il a le beau regard, embusqué et solitaire. "A **l'Action française**, Charles Maurras se moquait des émerveillements **a posteriori** de Millerand. D'une chose à l'autre, on le baptisa le **derrière émerveillé**, puis le **postérieur endimanché**. Millerand qui se prenait au sérieux, ne goûtait pas ces plaisanteries. Il s'indignait aussi, à la Chambre, de ce que Daudet, alors député, l'appelât Millerandus. Ignace, qui était Juif et l'un des lieutenants de Clémenceau, disait de Millerand: "Il est aussi fourbe que Poincaré, mais d'un autre tiroir de la fourberie". Et voilà de quoi nous édifier sur les grands d'hier.

L'ILLETTRE.

Chez les Rotariens

M. Ernest Labrecque, représentant du Comité National des Finances de Guerre et organisateur de l'Emprunt de la Victoire pour Rivière-du-Loup - Témiscouata, a donné une conférence mardi soir, à l'Hôtel St-Louis, devant les membres du Club Rotary.

M. Labrecque a expliqué les fonctions du Comité des Finances de Guerre et a démontré la nécessité de souscrire et de dépasser l'objectif fixé.

Il a fait un appel spécial aux membres du Club pour obtenir leur collaboration à cette oeuvre éminemment patriotique.

Le conférencier a été présenté par M. Léo Bérubé, avocat, et remercié par le Président, M. J.-P. Demers.

Le Tiroir

Monsieur Dubout, endimanché, attendait sur la vérandah madame Dubout, et ses deux filles dans leurs beaux atours pour se rendre à pied à l'église Saint-Joseph, un demi-mille de distance.

M. Dubout était un sage. Fonctionnaire à la retraite, il n'avait plus d'ambition et menait, à soixante-cinq ans, une vie passive partagée entre les bonnes oeuvres et la lecture des livres orthodoxes. Il avait de l'esprit.

Madame Dubout, trois ans plus jeune, encore grassouillette, forte et jolie, était surtout ombrageuse. Pour un rien elle avait de longues rancunes. De plus, quoique assez instruite, elle ne pouvait jamais indiquer les choses par leurs noms. Quand elle avait besoin d'un objet elle le demandait sans dire où il était. Elle ne pouvait rien préciser et semblait croire que son regard ou ses gestes étaient suffisants pour faire comprendre toute sa pensée. Quand on lui demandait des explications, elle s'irritait. Son mari qui détestait les scènes s'était habitué à la comprendre. Quand il ne saisissait pas, il cherchait à deviner. Il avait réussi à comprendre certains signes comme l'on s'habitue au langage des personnes muettes ou à l'expression des yeux des chiens. Il était toujours sur ses gardes car il aimait sa femme et voulait la rendre heureuse. Il savait que le moindre faux pas pourrait empêcher celle-ci de lui parler pendant plusieurs jours. Ce matin-là, cependant il eut un oubli.

En traversant le jardin, madame Dubout lui dit :

—J'ai oublié mon chapelet. Veux-tu aller le chercher. Il est dans le tiroir.

M .Dubout osa demander :

—Dans quel tiroir?

Ça y était. Madame Dubout fronça les sourcils, fit un demi-tour à gauche et rentra à la maison d'où elle sortit en moins de temps qu'il n'en faut pour le dire, avec son chapelet dans la main.

Ils se mirent en marche au milieu du chemin du roi. Parfait silence. Les jeunes filles hasardèrent quelques mots mais ne reçurent de leur mère que des réponses monosyllabiques. Le soleil brillait ,la nature dans son plus beau, semblait inviter aux conversations joyeuses. M. Dubout, pensif, marchait la tête basse, saluait avec distraction les passants qu'il rencontrait et ruminait quelque moyen de mettre fin à cette embarrassante situation. Le mutisme s'accentuait. Les époux étaient à deux arpents de l'église quand M. Dubout, d'une voix pacificatrice dit :

—Il n'y a pas rien qu'un tiroir dans la maison.

Les fillettes se poussèrent du coude et regardèrent leur papa en souriant. Madame Dubout s'en aperçut.

—Oui, c'est comme ça, riez de votre mère, et Madame Dubout cessa encore de parler.

Ils entrèrent dans l'église avec dignité et entendirent la messe avec dévotion.

Au retour, ils se mirent à table pour le dîner, mais la servante avait oublié de mettre le couteau à dépecer auprès du rosbif. M. Dubout fut fort embarrassé. Cet instrument indispensable se trouvait dans le **tiroir** du buffet. Il n'osait pas le demander car il lui aurait fallu prononcer le mot "tiroir", mot fatal qui eut gâté le repas de Madame Dubout. Il dit :

—Angélique, apportez le grand couteau.

—Où est-il, monsieur, demanda-t-elle.

—Je ne sais pas, demandez à madame.

—Il est peut-être sous mon lit, dans ma chambre à coucher, rétorqua madame Dubout d'une voix triomphale.

M .Dubout impassible, donna à Angélique le renseignement suivant :

—Vous le trouverez probablement à l'intérieur du buffet dans l'une des petites caisses emboîtées qu'on ouvre en tirant.

—Dans le salon? demanda Angélique.

Un rire général auquel Madame Dubout daigne participer, accueillit cette question et l'une des fillettes alla chercher le grand couteau et la grande fourchette.

Durant l'après-midi, madame Dubout, à son habitude, lut les Annales de la Bonne Sainte-Anne, fit un somme et évita son mari.

Le soir ils eurent la visite d'un commis-voyageur qui représentait un marchand de meuble de Québec. Il prenait des commandes dans les familles . D'un regard circulaire il vit qu'il avait l'occasion de faire des affaires. M. Dubout avait besoin d'une petite commode à quatre tiroirs, mais il n'osait pas en parler devant sa femme. Le visiteur commença son boniment.

—Vous savez, madame, qu'il y a moins de tiroirs dans les meubles d'autrefois.

M. Dubout pâlit.

—Nous avons même, continua le commerçant des lave-mains avec un petit tiroir très utile pour les bijoux, les médailles, les chapelets... Vous prenez l'habitude de placer ces mêmes objets toujours au même endroit et vous êtes sûre de les trouver. Le dimanche matin par exemple, quand vous partez pour la messe, vous savez où est votre chapelet.

—Oui, interrompit madame Dubout, mais mon mari ne le devinerait pas.

Pas un mot ne sortit de la bouche du pauvre martyr.

Ils consentirent d'acheter une petite commode et quelques jours plus tard ils la reçurent sans les tiroirs. Madame Dubout, offensée, accusa son mari d'avoir manigansé cela pour la taquiner. On écrivit à Québec pour se plaindre et un peu plus tard arriva une petite boîte à l'adresse de M. Dubout. C'étaient les tiroirs, mais comment annoncer cela. Il chargea ses enfants de cette mission. On sortit les tiroirs de la boîte mais, hélàs! Ils ne faisaient pas, ils étaient trop grands.

M. Dubout commença à dépérir. Il perdit l'appétit et le sommeil. Bientôt il s'alita. Le médecin trouva qu'il souffrait de neurosthénie et il dit à madame Dubout :

—Vous savez, madame, le poumon est un organe délicat, c'est le tiroir où l'air se place pour servir à tout le corps d'une personne.

Le malade demanda un verre d'eau. Il passa par une maladie cruelle et il en serait mort si sa digne épouse ne l'eût soigné avec dévouement.

Il survécut, les cheveux blancs. Trois mois plus tard, il était assez bien pour aller à la messe. Le premier dimanche qu'il partit pour l'église, il dit à sa femme avant de sortir de la maison :

—As-tu ton chapelet?

Arthur BEAUCHESNE

LE LAIT SPECIAL ?

L'article paru dans le dernier numéro du "Saint-Laurent" et intitulé **"Félicitations à l'Association des Laitiers de Rivière-du-Loup"** n'apprend rien de nouveau à ceux qui s'occupent depuis plusieurs années de l'amélioration des conditions sanitaires au cours de la production du lait sur les fermes. Nous savions depuis longtemps que les laitiers consciencieux avaient le devoir et l'obligation de présenter à leurs clients un lait propre, et que les clients, en retour, avaient le droit légitime et indéniable de recevoir au moins un lait provenant de vaches en bonne santé.

Eh bien! on annonce maintenant au public, que ce **minimum** de protection est un fait accompli depuis bientôt un an. Nous félicitons nous-mêmes, et sincèrement, Messieurs les laitiers de Rivière-du-Loup, d'avoir bien voulu consentir à faire éprouver leurs troupeaux et à la tuberculose, et à "l'avortement contagieux" et à la "mammite". Mieux vaut tard que jamais".

Ces différentes épreuves ont permis, dans le temps, de faire des constatations : i. e. de trouver le nombre de vaches qui souffraient soit de tuberculose, soit d'avortement contagieux ou soit de mammite. Un point c'est tout.

Il s'en suit donc que toutes ces épreuves sont excellentes et nécessaires, mais n'empêchent pas telle vache qui a été trouvé saine de devenir malade même le lendemain de l'épreuve, ou plus tard. En effet, ces différentes épreuves ne se font généralement qu'une fois par année, ce qui veut dire que malgré ces épreuves annuelles, le consommateur peut être forcé de boire du lait provenant de vaches malades et ceci pendant tout l'espace de temps qui s'écoule entre deux épreuves, soit près d'un an.

Il ne faudrait pas non plus perdre de vue le grand danger qu'il y a de consommer du lait qui, tout en provenant de vaches saines, a été manipulé par des personnes malades, soit de tuberculose, de typhoide, de diphtérie, etc. Il est prouvé que la plus grande partie des laits contaminés et qui furent cause d'épidémies, avaient été contaminés lors de manipulations par des personnes malades.

Non, nous ne sommes pas les seuls qui croient que la loi n'est pas exigeante sous ce rapport, surtout lorsqu'il s'agit de la vie humaine, et c'est pourquoi nous demandons instamment une loi de pasteurisation obligatoire qui rendrait le lait inoffensif même celui qui est propre.

L'UNITE SANITAIRE DE RIV.-DU-LOUP-TEMISCOUATA

Sa situation est bien grave



Le Lieutenant WILFRID-ROSAIRE MICHAUD ,de l'Armée Royale Canadienne, outre-mer, et avocat à la Cour d'Enquête, lequel est officiellement porté gravement blessé en Angleterre, souffrant d'une fracture du crâne.

Ce jeune homme est le fils de madame Yve Wilfrid Michaud et le frère de Paul-Emile Michaud, commis de bureau au Canadien National et bien connu dans notre ville.

Souscrivez généreusement au Quatrième Emprunt de la Victoire.

HOTEL MONTCALM
161-169 rue Saint-Jean, Québec.
Chambres simples, avec eau courante $1.25; avec douche $1.50; avec bain $1.75 en montant; prix spéciaux à la semaine.
Repas table d'hôte 90.75.

LES QUILLES

Comme nous l'annoncions dans notre édition du 15 avril, M. Charles-E. Hébert dirigera un groupe de plus de 25 joueurs au grand tournoi provincial de petites quilles à Québec, les 22 et 23 mai prochain. Voici une première liste de ceux qui ont signé le blanc d'inscription à date : Dr J.-O. Benoît, C.-E. Hébert, Albert Savard, Jos. Langevin, Léo Pouliot, Eddie Bourque, Paul-Emile Michaud, H. Bidégaré, Roland Martel, Emile Thériault, Gérard Collin, Jacques Héon, Albert Soucy et Maurice Ouellet.

Nous continuerons la semaine prochaine à donner les noms des nouveaux inscrits. Ceux qui veulent prendre part à ce tournoi n'ont qu'à s'adresser à M. Hébert ou au gardien des salles des Chevaliers de Colomb.

Voici un tableau complet du résultat des parties de la Ligue du C. N. R. pour l'année 1942-43. Comme on le sait ce fut le "Bureau" qui remporta les honneurs dans la lae fenlontre les "Mécaniciens", par 2 à 1.

NOMS	CLUBS	PJ	POINTS	MOY.
C.-E. Hébert,	Contremaître	24	2973	124
J. Lizotte,	Machiniste	18	2020	112
Eddie Bourque,	Mécanicien	24	2674	111
Lucien Bérubé,	Magasin	21	2322	111
Maurice Ouellet	Magasin	24	2633	110
J.-P. Dooley,	Magasin	24	2609	109
P.-Emile Dubé,	Bureau	6	652	109
Gabriel Thériault,	Machiniste	24	2569	107
Henri Bidégaré,	Mécanicien	24	2514	105
Léon Bélanger,	Contremaître	21	2180	104
L.-P. Perron,	Machiniste	24	2477	103
Paul Quinn,	Bureau	18	1844	102
Roland Martel,	Mécanicien	24	2451	102
J.-G. Bourgeois,	Magasin	21	2068	98
J. Sincennes,	Mécanicien	21	2063	98
H. Rioux,	Bureau	21	1963	93
Y. Gendron,	Bureau	24	2222	93
A. Lapointe,	Mécanicien	24	2195	91
J.-S. Beaulieu,	Bureau	24	2191	91
J.-J. Dionne,	Bureau	24	2159	90
C.-E. Fortin,	Machiniste	15	1321	88
Arthur Mercier,	Machiniste	24	2044	85
Emile Courbron,	Contremaître	24	2037	85
P.-E. Michaud,	Bureau	3	250	83
H.-A. Bourdeau,	Contremaître	15	1222	81
B. Boucher,	Magasin	24	1928	80
Ludger Emond,	Contremaître	8	587	73
Aug. Pelletier,	Contremaître	24	1594	66

FINALE

Mécaniciens	1P	2P	3P	T	Bureau	1P	2P	3P	T
A. Papointe	98	118	86	302	Y. Gendron	96	89	83	268
R. Martel	118	68	106	292	J.-J. Dionne	121	83	113	317
J. Sincennes	141	114	94	349	J.-S. Beaulieu	97	104	112	313
Ed. Bourque	112	99	91	302	P.-E. Dubé	138	157	118	413
H. Bidégaré	107	73	88	268	H. Rioux	103	101	116	320
TOTAL	576	472	465	1513	TOTAL	555	534	542	1631

THEATRE PRINCESSE

2 représentations le soir, 7.30 hres et 9.15 hres

AUJOURD'HUI JUSQU'A VENDREDI SOIR

Fernand Gravey, Isa Miranda dans

"Le Mensonge de Nina Petrova"

Toute l'amour de la femme.

8ème épisode de la série "King of Texas Ranger

Comédie et Nouvelles.

POUR DEUX JOURS SEULEMENT

La comédie à succès de l'année! 5 semaines à Montréal.

Extra spécial SAMEDI ET LUNDI

Spencer Tracy et Katherine Hepburn, dans

"Woman of the Year"

Dans cette intrigue humaine les deux héros donnent toute la mesure de leur talent! La meilleure oeuvre cinématographique de l'année en son genre.

Durée de 2 heures. Aussi Nouvelles.

MARDI SOIR à 8 heures, SUR LA SCENE

"LA FEMME X" en 5 actes — 25 acteurs en scène

Commençant mercredi le 5 mai pour 3 jours

L'unique Maurice Chevalier dans

"Avec le Sourire"

avec Marie Glory, André Lefaur, Marcel Valée.

En écoutant Maurice on devient optimiste malgré soi!

Aussi Série, March of Time et Nouvelles.

Tirage d'une obligation de la Victoire de $50.00

Chaque entrée vous donne droit à un coupon pour le tirage d'une obligation de la Victoire de $50.

Tirage le 10 mai. Demandez vos coupons.

V Pour vos commandes V

téléphonez la veille, afin d'avoir votre viande à bonne heure le lendemain et spécialement le vendredi soir pour samedi matin.

Pour vos achats de viande, venez à nos boucheries et vous trouverez tout ce dont vous avez besoin : viande fraîche, veau frais, baloney, oeufs frais et légumes de toutes sortes.

C'EST LA SAISON DU VEAU . . .

La viande de veau provient d'un jeune animal abattu à l'âge de quatre ou cinq semaines. Le veau contient un peu moins de gras que le boeuf ou le mouton. — On peut se procurer du veau durant toute l'année, mais la meilleure saison est le printemps.

SPECIAUX POUR VENDREDI ET SAMEDI

VEAU, quartier de devant, la livre 16c

VEAU, quartier de derrière, la livre 28c

CELERI, le pied 25c

RADIS, le paquet 10c

PERSIL ,le paquet 10c

Téléphonez le vendredi pour avoir vos commandes à bonne heure.

Appelez toujours 845 ou 185

Léopold PELLETIER

BOUCHER

V RIVIERE-DU-LOUP V

Elus directeurs de la North American Life





(A gauche) **M. Gaston Pratte**, de Québec, président de Pratte & Cie Ltée et (à droite) **M. Horatio Ray Milner, C.R.**, membre de la société légale Milner, Star, Poirer, Martland & Bowker, d'Edmonton, Alberta, dont on vient d'annoncer l'élection au conseil d'administration de la North American Life Atssurance Company.

Vendeurs de l'Emprunt de la Victoire

DANS LES PAROISSES DE RIVIERE-DU-LOUP ET TEMISCOUATA.

Frédéric Michaud	Trois-Pistoles.
Siméon Lavoie	Trois-Pistoles.
Roméo McClure	Isle-Verte.
Louis-Etienne Pelletier .	Notre-D. du Portage.
Louis-Philippe Côté . . .	St-Eloi.
Isidore Ouellet	St-Clément.
Léon Lebel	St-Epiphane.
Eugène Delisle	St-Cyprien.
Joseph Massé	St-Hubert.
Chs-Eugène Malenfant .	St-Hubert.
Alphonse Pelletier . . .	St-Paul de la Croix.
L.-P. Sirois	Cacouna.
Joseph Morin	Ste-Françoise.
Lazare Santerre	St-Jean de Dieu.
J.-Paul Dionne	St-Arsène.
J.-F. Soucy	St-Antonin.
Adjutor Ouellet	St-Modeste.
J.-F. Lindsay	N.-Dame des S. Douleurs.
François Landry	Rivière-Bleue.
Ulfranc Boucher	Notre-Dame du Lac.
Gérard Sirois	Ste-Rose du Dégelé.
Robert Labrie	Estcourt.
Ludger Lajoie	St-Eusèbe.
Chs.-Eugène Bélanger . .	Cabano.
Ovide St-Pierre	St-Honoré.
André Pelletier	St-Louis du Ha! Ha!
Louis Viel	Squateck .
Jules Pomerleau	Sully.
Ernest Sylvain	St-Emile d'Auclair.
Victorien Lemay	Les Etroits.

Beau concert à la Pocatière

Ste-Anne de la Pocatière, (D. N. C.). — Cette année encore, il y aura un concert de chant choral à Ste-Anne de la Pocatière, mardi, le 4 mai prochain. La Cantoria Calixa Lavallée donnera son deuxième concert annuel, à l'Ecole Supérieure d'Agriculture de Ste-Anne.

La Cantoria Calixa Lavallée, fondée il y a deux ans, réunit un groupe de 90 voix mixtes, sous la direction de M. Epiphane Thériault, agronome et directeur du Laboratoire des Sols.

Les principales pièces au programme sont : Le ver luisant, de Lincke, Les Bateliers de la Volga, les Enfants de Bohême, de Robert Shumann, Cadet Roussel, de V. D'Indy, Chanson de Bohême, de J. Bhrams, deux chorals extraits de la Passion selon S. Mathieu, de J.-S. Bach, près du fleuve Etranger, de Chs. Gounod. Cet imposant cortège musical sera agrémenté de quelques pièces de folklore.

Les Comédiens du Cercle Dramatique de Ste-Anne, présenteront le même soir ,une comédie de E. Labiche : "Le Misanthrope et l'Auvergnat" que beaucoup d'auditeurs de Radio-Canada ont entendu l'hiver dernier. Le Cercle Dramatique est sous la direction de M. E. Thériault.

Le concert sera sous le distingué patronage de M. l'abbé Odilon Guimont, curé de Ste-Anne et de M. l'abbé François-Xavier Jean, directeur de la Faculté d'Agriculture et de l'Ecole Supérieure des Pêcheries, de Ste-Anne.

A temps libre

Agents demandés

Transformez votre temps de loisir en argent. Hommes, femmes inaptes aux services essentiels de guerre saisissez cette opportunité de vous faire $5 à $8. par jour facilement. Plus de 300 produits garantis. Des ventes faciles se succèdent à chaque foyer qui en fait l'essai. Choix complet de remèdes, d'articles de toilette, désinfectants, nettoyeurs, insecticides, cire à plancher, épices, thé, cacao, etc., etc. Territoires réservés aux agents sérieux et énergiques. A cette offre des plus avantageuses vous sera donné plus de détails en écrivant à **Casier Postal 159, Rivière-du-Loup, Sta., Co. Rivière-du-Loup, P. Q.**

51-p.

Lisez le "Saint-Laurent"

Drive Yourself

Conduisez vous-même

Pour vos voyages d'affaires

Radio Taxi

Service jour et nuit

Char de Luxe à 7 passagers.

Au mille . . .

A la journée . . .

A l'heure . . .

Tél. 128

Lorsque vous louez une voiture chez nous vous recevez une automobile moderne et inspectée.

Spécialité :

MARIAGE

BAPTEME

SEPULTURE

L. EMOND, prop. 5 a rue Lévis

RIVIERE-DU-LOUP En Bas.

PEINTURE

Vous économiserez en achetant les fameux produits **Crown Diamond.**

Walpamur Durolave Peinture émail, Vernis, Tapisserie, etc., sans oublier notre quincaillerie, plomberie, etc.

Toujours à votre service et satisfaction garantie.

En achetant ces produits de haute qualité vous épargnerez de l'argent.

J. T. Miville & Fils Ltée

225 rue Lafontaine **Téléphone 2282**

SOUMISSION POUR CHARBON ET COKE

(Edifices fédéraux—Province de Québec)

Des soumissions cachetées, adressées au soussigné et portant sur leur enveloppe, en sus de l'adresse, les mots : "Soumission pour du charbon, Province de Québec", seront reçues jusqu'à 3 **p. m. (heure avancée de l'est), le mardi 11 mai 1943,** pour la fourniture de charbon et de coke pour les édifices du Dominion dans la province de Québec, EXCEPTE MONTREAL, P.Q.

On peut obtenir les devis et formules de soumissions en s'adressant à l'acheteur en chef du ministère des Travaux publics, Ottawa; à monsieur Roland Simard, Architecte surintendant, 150, rue Saint-Paul ouest, Montréal; et à monsieur J.-A. Drolet, Architecte des Travaux publics, édifice de la Douane, Québec, P. Q.

Les soumissons devront être faites sur les formules fournies par le ministère, et en conformité des conditions et devis ministériels qui y sont incorporés. La soumission devra porter le numéro du permis des marchands de charbon.

Le ministère se réserve le droit, au moment de donner la commande, d'exiger de tout soumissionnaire à qui un contrat aura été adjugé un dépôt de garantie sous forme d'un chèque visé par une banque à charte canadienne, payable à l'ordre de l'honorable ministre des Travaux publics, et égal à 10 pour cent du montant de leur soumission; ou des bons au porteur du Dominion du Canada ou de la compagnie de Chemin de fer National-Canadien et de ses compagnies constituantes, garantis sans conditions par le Dominion du Canada quant au capital et à l'intérêt; ou les bons susdits et, s'il y a lieu, un chèque visé pour compléter le montant.

Par ordre,

J. M. SOMERVILE,

Secrétaire.

Ministère des Travaux publics,

Ottawa, 21 avril 1943.

Syndiqué! ton assemblée

Mais oui! ton assemblée! "Ne craignez pas, je veux y aller à l'assemblée". — "Je le sais que tu veux y aller, mais tu n'y vas pas par exemple; on arrête ici, là, on est empêché par ci, par ça, et l'assemblée on y pense quand elle est passée; et on regrette de n'y être pas allé, quand les confrères rapportent: "On a eu une belle assemblée..."

Si votre syndicat venait à manquer de force pour protéger vos gages, etc...; à cause de votre insouciance? Venez à l'assemblée, mardi soir le 4 mai.

LE COMITE

Au Collège St-Patrice

Voici le résultat du premier concours de tir au collège St-Patrice.

Nous donnerons seulement le nom des cinq premiers candidats.

1.—Léopold Gagnon 99%
2.—Camille Gagnon 98
3.—Robert Gagnon 97
4.—Claude St-Pierre . . . 95
5.—Rémi Beaulieu 92

Nos félicitations aux heureux commençants.

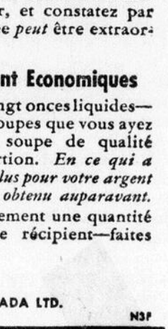
Un drame

En lisant ces quelques lignes, vous êtes conviés à assister mardi soir au théâtre Princesse à 8 heures au grand drame de "La Femme X", en 5 actes. Etant la dernière réclame il serait bon de vous procurer votre billet d'entrée en vous adressant le soir, entre 7 et 10 heures au contrôle du théâtre où le plan de la salle est déposé. Nous vous sollicitons encore une fois de ne pas manquer de voir "La Femme X" qui est un spectacle théâtral unique en son genre; des scènes pathétiques, extraordinaires, une intrigue de premier ordre, entremêlée de scènes comiques avec vos deux favoris Adrien Girard et Joseph Nadeau. Nous vous assurons en plus que les entr'actes seront de très courte durée puisqu'il n'y a pas de changements de décors, seulement la mise en scène, ce qui ne prendra que quelques minutes qui seront agrémentées d'intermèdes spéciaux. Vous avez la chance de gagner un certificat d'épargne de guerre de $5.00 comme prix d'assistance. Nous vous donnons donc rendez-vous pour mardi soir prochain à 8 heures précises au théâtre Princesse, voir et entendre votre troupe locale dans un autre succès "La Femme X", avec une distribution de 25 acteurs en scène. Vous serez des nôtres? Oui! Merci.

Vite préparées et économiques!

9 NOUVELLES SOUPES CONDENSEES HEINZ





● Et chacune d'elles un chef-d'oeuvre en fait de perfection. Copieuses, nourrissantes, plus savoureuses, et exquises, les nouvelles Soupes Condensées Heinz offrent aux Canadiens quelque chose de nouveau et de très alléchant. Vous n'avez jamais mangé de soupes condensées aussi riches, aussi nourrissantes et aussi délicieuses.

Seuls des viandes, poulet, légumes et crème de premier choix, produits au Canada, sont employés—en grosses quantités—dans ces nouvelles soupes condensées. Achetez-en aujourd'hui chez votre épicier, et constatez par vous-même ce qu'une soupe condensée *peut* être extraordinairement bonne.

Les Soupes Condensées Heinz sont Economiques

Avec une boîte, vous pouvez servir vingt onces liquides—quatre portions—de la meilleure des soupes que vous ayez jamais goûtées. Cela signifie une soupe de qualité suprême à un prix inférieur par portion. *En ce qui a rapport aux Soupes Heinz, vous obtenez plus pour votre argent maintenant que vous n'en avez jamais obtenu auparavant.*

Et pour les préparer: ajoutez simplement une quantité égale d'eau au contenu de chaque récipient—faites chauffer—et servez.

Préparées au Canada par

H. J. HEINZ COMPANY OF CANADA LTD.

Crème de Tomates Condensée • Crème de Céleri Condensée • Crème d'Asperges Condensée • Crème de Champignons Condensée • Crème de Pois Verts Condensée • Soupe aux Légumes Condensée • Soupe au Boeuf avec Légumes Condensée • Soupe au Poulet avec Riz Condensée • Soupe au Poulet avec Nouilles Condensée.

N3F

Servante demandée

On demande une servante pour maison privée. Famille de trois grandes personnes. Grand ménage fait. S'adresser à **MME GEO. DICK, 66 St-André, Rivière-du-Loup, Sta.**

51-p.

Cuisinière demandée

On demande une cuisinière dans maison privée. Bon salaire. Pour plus amples informations, s'adresser à **MME L.-P. LIZOTTE, 1 rue Ibervilie, Rivière-du-Loup, Téléphone 46.** Cette annonce est autorisée par le Bureau du Service Sélectif.

51-p.-p.

Encouragez nos Annonceurs

Logement à louer

Logement à louer, très **propre, situé rue Du Rocher, près de l'église St-Patrice. S'adresser à Mme Paul Thibault, 307 Lafontaine, Rivière-du-Loup.**

51-p.-p.

AVIS

Je tiens à avertir mes clients et le public en général qu'à partir du 1er mai je ne travaillerai que pour **argent comptant seulement.** Aucun travail ne sera exécuté à crédit. **CHARLES SAINT-PIERRE, Forgeron, Rivière-du-Loup, Centre.**

51-52-1-2-p.

Saint-Honoré

Le 18 avril a été baptisé Joseph-Jean-Guy, enfant de M. et Mme Trefflé Morin (Anne-Marie Dubé). Parrain et marraine : M. et Mme François Morin, grands parents de l'enfant.

La douleur est une ouvrière qui travaille en secret, elle ne révèle son oeuvre qu'après l'avoir accomplie.

Chevaux! Chevaux!



AVIS AUX INTERESSES

Depuis quelque temps je reçois un char de chevaux par semaine, et je vais en recevoir un très beau char samedi le 1er mai. J'invite tous ceux qui sont intéressés à venir les voir et soyez assurés de trouver ce qu'il vous faut. Ces chevaux sont vendus garantis par écrit. Prix défiant toute compétition.

J.-A. CHAMBERLAND

St-Philippe de Néri.

51-p.



La méthode d'alimentation FUL-O-PEP pour poulettes m'a fait épargner assez d'argent pour acheter un autre BON DE LA VICTOIRE!

NOTE : Le simple bon sens dit qu'il est sage de réaliser des épargnes substantielles sur le coût des nourritures en soignant les poulettes suivant la méthode Ful-O-Pep! Il y a des gens qui nous ont demandé pourquoi un fabricant de nourritures conseil un plan d'alimentation restreinte. La réponse est bien simple. En conseillant ce principe fondamental dans le plan d'élevage Ful-O-Pep... il est possible de réaliser d'importantes économies sur une base nationale, et l'éleveur averti y trouve aussi son profit quand il peut élever des oiseaux plus forts et plus en santé qu'avec une alimentation sans restriction. Avec la Moulée pour Poussins* et la Moulée de Croissance Ful-O-Pep* — si RICHES en valeurs nutritives et en vitamines — comme base du plan Ful-O-Pep, les aviculteurs peuvent compléter la ration de croissance avec de plus fortes quantités d'avoine entière et de grains mélangés ... et épargner par le fait même beaucoup d'argent.

*Les moulées FUL-O-PEP ont été temporairement changées pour se conformer aux règlements du gouvernement en temps de guerre.

Nous croyons que c'est là une IMPORTANTE CONTRIBUTION au succès de l'aviculture pratique

LA METHODE FUL-O-PEP REND L'AVICULTURE PAYANTE!

Vendues et recommandées par

A. BOUCHARD Enr'g.

Marchand autorisé de Nourritures Quaker.

Rivière-du-Loup Station, - Téléphone 72

SOURDS

Vous êtes invités à une démonstration personnelle
D'un appareil NOUVEAU et DIFFERENT

ACOUSTICON SYMPHONIQUE

Né de l'enquête du Gouvernement des Etats-Unis sur la surdité.

Remarquable par sa beauté, sa légèreté et son format réduit au strict minimum, cet appareil vous sera ajusté par une experte technicienne, Mme E. Forest, au :

ST. LOUIS INN
RIVIERE-DU-LOUP
Mercredi et Jeudi, les 5 et 6 mai
de 10 hres a. m. à 8 hres p. m.

Allocation libérale sur anciens appareils.
Paiements différés si désiré.
Consultations privées et sans charge ni obligation.

Le Nouveau Symphonique **ACOUSTICON**
1396 ouest, STE-CATHERINE. Suite 415

Déclaration de l'Hon. St-Laurent en marge du 4è Emprunt de la Victoire

On a donné à l'entente d'après laquelle le Canada contribue au fonds commun de la défense des pays libre le nom tout à fait inapproprié de cadeau. Une somme d'un milliard de dollars avait été affectée pour cette fin en 1942. Le Ministre des Finances a annoncé qu'il allait proposer au Parlement d'une autre somme du même montant soit placée, cette année, à la disposition non seulement de la Grande-Bretagne, cette fois-ci, mais de tous les pays alliés.

S'agit-il bien d'un cadeau, et la somme représentée par ce prétendu cadeau est-elle versée en argent? Un journaliste a rencontré, hier, l'honorable Louis St-Laurent, ministre de la Justice, venu passer quelques heures dans sa famille, et lui a demandé une déclaration à ce sujet.

Pas de cadeau en argent

"Il ne s'agit pas d'un cadeau en argent que le Canada verse à l'Angleterre ou à n'importe lequel des pays alliés", a dit l'hon. M. St-Laurent. "L'impression que l'on entretient à ce sujet en certains milieux est erronée, et elle doit être corrigée.

"L'Angleterre n'a pas besoin de cadeau en argent. La Providence l'a placée à l'avant-poste des pays libres déterminés à défendre leur indépendance contre l'asservissement des Nazis. L'Angleterre supporte le poids des bombardements ennemis; ses villes sont dévastées; ses ouvriers doivent se cacher afin de produire les engins de guerre dont elle a besoin; ses routes maritimes sont sillonnées de sous-marins allemands qui guettent jour et nuit les convois lui apportant les ravitaillements indispensables. Et en outre de cela, les nations unies doivent conserver la suprématie sur les mers et assurer l'expédition de secours en hommes, en matériel de guerre, et en vivres en Afrique du Nord, et, par la route de la Baltique, jusqu'aux ports du nord de la Russie.

"Les nations unies ont besoin de vivres, de canons, de munitions, d'autos blindées, d'avions ,de tanks et d'engins de guerre de toutes sortes. L'Angleterre en fabrique de très fortes quantités, mais pas suffisamment pour armer ou pour contribuer à armer toutes ses divisions qui font face aux légions allemandes sur les différents champs de bataille du jour. Il ne faut pas oublier que non seulement les usines de guerre de l'Allmagne produisent jour et nuit des armes qui servent contre nous, mais que les usines de tous les pays envahis, ce qui représente la presque totalité de l'Europe continentale, travaillent sans répit pour le Reich. Les bombardiers anglais et américains entravent cette production de l'ennemi; mais l'Angleterre et ses alliés doivent compter sur le surplus de la production de guerre du Canada puisqu'ils empêchent, par leur vaillance, l'ennemi de venir tenter chez nous les raids dévastateurs et meurtriers qui sont chose commune dans les villes anglaises et russes.

"C'est pour aider à l'Angleterre à remplir son rôle héroique à l'avant-poste de la civilisation que le Canada lui a envoyé, depuis un an surtout, des vivres, des canons, des avions, des tanks fabriqués ou produits au Canada même. Tout cela représente notre contribution pour les frais de guerre nécessaires à la défense commune. Cette contribution consiste d'abord et surtout en matériel de guerre produit au Canada en quantités qui dépassent de beaucoup les besoins de notre propre armée. A l'heure actuelle, cet excédent de production est placé dans un fonds commun, et chacun des pays alliés recevra la part qu'il peut utiliser au meilleur des besoins stratégiques.

Le Canada est devenu arsenal de la Victoire

"Si cette contribution d'un milliard de dollars en matériel de guerre et en vivres du Canada aux pays alliés n'était pas faite, les Canadiens seraient moins taxés; ils auraient plus de confort; ils souffriraient moins du rationnement du bacon, du beurre, de la viande... Voilà les remarques que l'on entend parfois de la part de citoyens qui veulent vraiment la victoire des pays libres et du Canada, mais que les sacrifices qui leur sont demandés incommodent. A l'examen, cette objection apparaît spécieuse, et elle est dénuée de logique.

"Nous avons un surplus de matériel de guerre produit dans nos usines. Si nous réduisions la production aux exigences strictes de nos armées actuelles, qu'arriverait-il?

"Il faudrait fermer plusieurs usines, renvoyer des ouvriers, créer du chômage. C'est là que nous constatons vraiment l'importance pour l'embauchage intégral au pays de l'activité des usines de guerre qui, en plus de fournir l'équipement nécessité par nos armes, produisent des tanks, des avions, des canons, des munitions de toutes sortes, que l'on compte par quantités énormes déjà en Afrique du Nord et en Russie.

"Le Canada est devenu un véritable arsenal. L'armée de nos ouvriers et de nos ouvrières est infiniment plus nombreuse que celle de nos soldats. Devrait-il en être autrement? Serait-il réellement opportun de modifier les proportions, d'augmenter l'armée combattante et de diminuer l'armée industrielle? N'oublions pas que la contribution du pays en matériel de guerre et en vivres au bénéfice de nos alliés qui se battent jour et nuit pour notre défense éloignée permet du même coup d'assurer du travail bien rémunéré à des milliers de Canadiens, et, aussi des prix raisonnables et un marché facile pour une grande quantité de nos produits agricoles.

"Si les Canadiens diminuaient leur effort en refusant de contribuer comme ils le font par une avance en matériel et en vivres au pays alliés, ils feraient là un geste nuisible à leur pays en même temps que préjudiciable à des milliers d'entre eux qui tirent leur subsistance grâce à cette contribution volontaire du surplus de matériel et de matières premières non utilisé par nos armées.

"Les Etats-Unis ont donné un titre beaucoup plus approprié à leur contribution au fonds commun des pays alliés lorsqu'ils l'ont appelé le prêt-location. Il n'y a pas un Américain qui ne sache que les dettes intergouvernementales de la première guerre mondiale n'ont pas été payées. Les milliards et les milliards de dollars que la république voisine avancent, depuis son entrée en guerre à nos côtés, à tous les pays alliés, sous la forme de matériel de guerre et de vivres, ne sont pas destinés à être remboursés. Il faut admettre, cependant, que l'étiquette dont on les a affublés est plus politique, tout en étant moins juste, que celle de contribution volontaire du Canada à ses alliés. Mais ce qu'il ne faut pas oublier, c'est que les ouvriers américains profitent, dans la même mesure que ceux du Canada, de l'activité industrielle et agricole créée par une politique commune d'appliquer le surplus du matériel de guerre et des vivres produits dans les deux pays à l'effort commun indispensable pour vaincre un ennemi puissant".

Choeur Collégial à CHGB

Ste-Anne de la Pocatière ,28. — (D. N. C.) — La fête de Pâques a été célébrée avec la solennité coutumière au collège de Ste-Anne, la Société Sainte-Cécile a interprété la messe en mi bémol à trois voix égales de Pietro Yon et les Petits Chanteurs de Notre-Dame ont rendu le propre de la messe. M. l'abbé Léon Destroismaisons, organiste, était à l'orgue et a exécuté plusieurs pièces musicales.

Les auditeurs du poste CHGB ont eu l'avantage d'entendre des échos de ces mélodies de Pâques à l'émission hebdomadaire "A l'ombre de la Croix" qui a été irradiée de la chapelle du collège, jeudi.

La Société Sainte-Cécile, sous la direction de M. l'abbé Louis Philippe Morneau chanta d'abord deux chants grégoriens : "O Domine Jesu Christe", à 4 voix égales Palestrina, et "Regina caeli" à 3 voix égales, de Smitk. La causerie habituelle a été donnée par M l'abbé Charles Frève. Les Petits Chanteurs de Notre-Dame, sous la direction de M. l'abbé Gérard Lévesque, ont fait entendre le Graduel et la Séquence de la messe de Pâques et un chant à la Vierge. M. l'abbé Léon-Philippe Dancause, assistant-organiste, accompagnait à l'orgue et termine le programme par une interprétation de son choix

Un meurtre

Nous venons de découvrir le cadavre de Frédéric Laroque, assassiné d'un coup de revolver droit au coeur. Après l'enquête, on découvre qu'il a été assassiné par une femme dont on ne connaît ni le nom ni le pays d'origine. Elle refuse de parler. Les débats du procès commenceront mardi... Quel sera son sort? Est-elle vraiment coupable? Pourquoi a-t-elle tué?... C'est ce que vous saurez en assistant au grand mélodrame de "La Femme X", mardi soir prochain, au théâtre Princesse, à 8 heures, présenté par notre populaire troupe Théâtre Canadien. Nous vous garantissons d'avance de passer une de ces soirées que vous n'oublierez jamais. Du lever du rideau qui se fera à 8 heures précises, nous ne vous laisserons aucunement le temps de vous embêter une minute, puisque la direction a pris un grand soin d'y classer un programme jusqu'à la fin de la pièce. Donc l'ennui des entr'actes est aboli. Nous comptons donc sur votre encouragement et nous sommes persuadés que la salle du théâtre sera pleine à sa capacité lors de la représentation de mardi soir. En plus, prix de présence. Réservez vos billets au contrôle du théâtre tous les soirs entre 7 et 10 heures. Admission 35c et 50c taxes comprises. Tous les sièges sont réservés. Vous viendrez, n'est-ce pas?.... Vous le regretterez si vous la manquez...

Comm.

Évitez la grève des Bank-notes..
En faisant de la PUBLICITE

Récupération

Le comité local de la récupération fait un appel à tous pour leur demander entière coopération en évitant qu'avec les grands nettoyages du printemps les rebuts soient jetés aux dépotoirs.

Nous demandons à la population de ne rien jeter qui pourrait être encore utile comme rebut et servir aux fins de guerre. Les journaux de chaque jour vous donnent des listes complètes de ce que vous pourrez remettre à votre comité local de récupération.

C'est entendu que ce printemps vous conserverez vos rebuts pour votre comité local de récupération qui fera la collecte dans le cours du mois de mai ou avant.

Pour tout renseignement, signalez 106.

LE COMITE

Saint-Hubert

Le 8 avril a été baptisé Joseph-Jean-Paul, enfant de M. et Mme Alfred Morin (Eugénie Thériault). Parrain et marraine : M. et Mme François Morin, grands parents de l'enfant.

Lisez "Le Saint-Laurent"

= POUR =
VOS
Constructions - Réparations Entretien

Vous trouverez tout ce que vous avez besoin pour faire ces travaux à des prix raisonnables.

Nos spécialités : Ciment, Chaux, Briques, Planches murales Ten-Test et Gyproc, Laine minérale, Papier à couverture et à lambris, Insul-Brick, Masonite-Barclay, Moulures, Portes, Châssis.

Demandez nos prix et échantillons.

NAP. DUMONT, Enr.
No 4, rue Saint-Louis.
RIVIERE-DU-LOUP.

Imposantes funérailles de M. Jean Théberge

St-Eleuthère. — Le suprême hommage rendu le 26 avril dernier, à la mémoire de M. Jean Théberge, marchand, époux de Dame Marie Dumont, montre en quelle haute estime était tenu le regretté disparu. Ses funérailles ont eu lieu à 10 heures, en l'église de St-Eleuthère.

Le défilé qui suivait la dépouille mortelle était considérable et groupait nombre de personnalités de la paroisse et de l'extérieur, des professionnels et des hommes d'affaires de la région.

La cérémonie religieuse fut des plus solennelles et des plus imposantes. C'est M. le chanoine Alphonse Fortin, directeur spirituel au collège de Ste-Anne de la Pocatière qui présida à la levée du corps. Mgr Wilfrid Lebon, P.D., supérieur du Collège de Ste-Anne, chanta le service assisté de MM. les abbés Antoine Drapeau et Emile Bernier, professeur au collège, comme diacre et sous-diacre.

Dans les stalles du sanctuaire avaient pris place, M. l'abbé Jean Lallemand, curé de St-Eleuthère, M. le chanoine Alphonse Fortin, du collège Ste-Anne, M. l'abbe Joseph Chénard, vicaire à Ste-Anne, les RR. PP. S.-H .Létourneau, C.SS.R supérieur à Estcourt, J. Duval, J. Saucier, C.SS.R., d'Estcourt, P. Poulin, C.S.V., de Sully, les RR. FF. Joseph, Jacques et Alfred, C. SS. R.

La messe de Requiem et les motets de circonstance furent exécutés par quelques membres de la chorale de St-Roch de Québec. M. Turgeon était à la console des orgues.

Au départ de la maison mortuaire, le deuil était conduit par ses fils : M. l'abbé Emile Théberge, professeur au collège de Ste-Anne de la Pocatière et Robert Théberge, de St-Eleuthère; ses filles, Mme Raoul Guérette (Yvonne), d'Estcourt et Mlle Georgette Théberge, St-Eleuthère; ses beaux-fils et belles-filles, M. et Mme Chs.-Eug. Durette, M. et Mme Alphonse Durette, M. et Mme Robert Théberge, M. et Mme Elzéar Marchand, Estcourt; son frère, M. Louis Théberge, de St-Simon; ses neveux et nièces, M. et Mme Jos. Théberge, de St-Eleuthère; M. Philipp Godbout, de St-Eloi représentait son frère, l'hon .Adélard Godbout, premier ministre de la province; Mme Wilbrod Théberge, de St-Eleuthère; ses petits-fils et petites-filles, C.-H. Beaupré, e.e.d., J.-Charles et Jacques Durette, C.-E. Guérette, Paul Théberge, Louis, Denise, Esther, Marie et Lise Théberge; Pauline, Jacqueline, Hélène Guérette; Mariette et Suzanne Beaupré et Anne-Marie Durette.

Le défunt laisse également dans le deuil, outre son épouse, née Marie Duomnt, ses frères et soeurs, MM. Emile, André, François et Léon Théberge, de Montréal, Mme Avila Quesnel, de Valois, Mme Dollard Lapointe et Mme Albert Lalonde, de Montréal, M. Charles Théberge, de Stafford Springs, Conn.

Dans la nef, à la suite des parents, nous avons pu remarquer plusieurs religieuses de St-Joseph de St-Vallier du Couvent de St-Eleuthère et du Juvénat St-Joseph d'Estcourt, plusieurs amis de la famille en deuil et M. Alphonse Beaulieu, député de Témiscouata à la Législature.

Le corbillard était conduit par MM. Isidore et J.-P. Morin. Les porteurs d'honneur étaient MM. Jos.-C .Michaud, L.-J. Tardif, Zéphirin Caron, Jos.-E. Desbiens, Emélius Bélanger et Joseph Poulin. Les porteurs du corps étaient MM. Georges Roy, Ferd. Rousseau, Conrad Levasseur, Antoine Gallant, Omer Pelletier et Georges Dufour. La croix était portée par M. Calixte Bouchard.

L'inhumation eut lieu au cimetière paroissial dans le lot de la famille.

Aux membres de la famille éprouvée "L eSaint-Laurent" offre l'expression de ses plus sincères sympathies.

-Encouragez- nos Annonceurs

POUR SCIAGE DE BILLOTS

LA SAINT-LAWRENCE FURNITURE CO.,
DE RIVIERE-DU-LOUP,

offre ses services à tous ceux qui ont du bois à faire scier en billots.

Elle est aussi acheteur de tout bois en billots de 8 à 16 pieds de longueur, bouleau, merisier, épinette ou sapin.

VENEZ VISITER NOTRE ETABLISSEMENT.

St. Lawrence Furniture Co.
RIVIERE-DU-LOUP.

LA LIBERTÉ DE PAROLE



QUE FAITES-VOUS POUR LA CONSERVER?

Il n'est pas donné à tous de combattre ou de travailler pour conserver cette liberté précieuse, mais *tous* peuvent payer pour elle. Et elle en vaut la peine! Oubliez donc les plaisirs du moment; la simple pensée de la Gestapo, d'un avenir où vous n'auriez plus le droit de vous exprimer librement, suffira pour vous les faire trouver insignifiants. Convertissez plutôt votre argent en Obligations de la Victoire. Prêtez jusqu'au bout! Transformez vos dollars en navires, avions, canons et tanks, si nécessaires en cette année décisive qui verra nos soldats sur le chemin de la Victoire. Voilà réellement la façon pratique de *vous* assurer un avenir de prospérité, où vous aurez encore le *droit de vous exprimer librement.*

IV

Achetez des **OBLIGATIONS de la VICTOIRE**
Jusqu'au bout

Commanditée par
Le Conseil de la Cité de Rivière-du-Loup.

Feuilleton du "Saint-Laurent"

LE ROMAN DES 4 UBALD PAQUIN ALEXANDRE HUOT JEAN FERON JULES LARIVIERE

LA DIGUE DORÉE

ROMAN CANADIEN

Tous droits réservés par Edouard Garand.

No 15

(suite)

—Pour moi! fit le trappeur en tressaillant.

Il prit cette lettre qu'il considéra curieusement. La souscription avait été tracée en caractère de dactylotype, et de la façon suivante :

Monsieur Elzébert Mouton,
2112, rue Saint-Denis,
aux soins de Mme Chénier.

Mais dans un angle on avait écrit en rouge : "Urgent".

Déjà Mme Chénier, femme discrète et suave entre toutes, se retirait refermant doucement la porte sur elle.

Elzébert regarda la jeune fille souriante et prononça :

—Vous permettez, Jeannette?

Sa jolie tête donna l'assentiment requis.

Elzébert brisa l'enveloppe d'une main mal sûre, tira une feuille de papier également imprimée au dactylotype, et lut, non sans pâlir un peu trop fort :

Cher Monsieur,

Nous apprenons que vous n'avez pas encore déguerpi de Montréal. Il est quatre heures de l'après-midi... Rappelez-vous l'avis que nous vous avons donné! A huit heures, ce soir, si vous êtes encore en cette ville, votre peau ne vaudra pas celle d'un chat. Et rappelez-vous aussi ce qui est arrivé à votre ami Durand! Ceci vous confirmera cette vérité : qu'il en coûte toujours et souvent fort cher aux imbéciles qui tentent de se mêler d'affaires qui ne les regardent pas!

Dernier avis et...salut bien!

La Ligue Dorée.

Il était temps que cette lecture prit fin, car Elzébert défaillait, même qu'il échappa cette lettre que, rapidement, Jeannette ramassa, disant :

—Alors... ça doit me concerner aussi? bégaya-t-elle dans son inquiétude.

Et sous les regards penauds d'Elzébert elle parcourut du regard la lettre mystérieuse.

Quand elle eut achevé, elle ébaucha un geste tragique, jeta une exclamation d'effroi et de douleur en même temps, porta la main à son coeur et chancela...

Déjà Elzébert avait tendu ses bras...

—Non, non, ma chérie, il ne faut pas vous effrayer outre mesure!

—Mais on vous commande de partir!

—Je partirai, s'il faut! soupira Elzébert, le coeur gros.

—Et moi... moi, malheureuse, allez-vous sitôt me délaisser?

—Jamais. Vous partirez avec moi!

—Mais... qu'est-ce qu'on dira d'une jeune fille...

—On dira seulement que nous sommes fiancés et que nous allons nous épouser à Québec... C'est simple!

—Hein! à Québec?

—Sans doute. Est-ce que ça ne vous va pas?

—Mais oui! mais oui!... Oh! là, à Québec, nous serons en sûreté!

—Oui, car ici je vous crois environnée d'ennemis puissants et implacables, dit Elzébert afin de mieux accommoder sa peur.

—Hélas! des ennemis sans pitié, murmura Jeannette, j'en ai bien eu la preuve! Partons donc! Mais, au fait, quel convoi prendrons-nous?

—Mieux que le convoi, sourit Elzébert, nous prendrons le bateau ce soir et serons à Québec demain matin.

—Le bateau! fit Jeannette en rougissant.

—Oui, ma mie. Nous aurons chacun notre cabine, sourit le jeune homme. Et pour cette nuit, vous passerez pour ma soeur, Mlle Jeannette Mouton.

La jeune fille ee mit à rire follement.

—Et quel vapeur part ce soir?

—Je ne sais pas au juste; le "Montréal", je pense.

—C'est décidé, mon ami, fit la jeune fille. Mais que diriez-vous, si nous emmenions ma tante? Ne serait-ce pas plus convenable?

Le front d'Elzébert se rembrunit.

—Certainement, que ce serait plus convenable. Néanmoins, vu que nous serons mariés demain soir, emmener une tante rien que pour vingt-quatre heures, ça me semble un peu encombrant. Ensuite, peut-être votre taute préfère-t-elle ne pas être dérangée; car ce ne sont pas toutes les tantes qui aspirent au rôle de duègne.

—Vous avez raison, car je sais que ma tante est plutôt casanière. C'est dit : nous partirons tous deux seulement. Allez donc vous apprêter, tandis que moi-même je vais courir chez moi, rue Mignonne, faire mes malles.

—Je vous accompagnerai, si vous le voulez.

—Ce serait perdre du temps.

—Bien. En ce cas, j'irai vous prendre sur la rue Mignonne?

—Oui, je vous y attendrai fidèlement.

—Je serai là vers les six heures. Je cours donc de suite à mon hôtel faire mes bagages, puis je vais retenir nos cabines. Mais... d'ici là, ma mie?...

Il penchait sa bouche vers la bouche rose qui souriait gaie et invitante...

Mais Jeannette d'un mouvement de purique effroi, arrêta son geste: "Non pas ce soir, demain, à Québec!..."

L'instant d'après, tout à fait certain d'échapper à ses ennemis, Elzébert roulait vers la rue Peel. Il n'entendait aucun des bruits de la rue mouvementée, il ne voyait rien... mais il entendait tout au fond de son coeur une musique ravissante et voyait une image... la plus belle, la plus incomparablement belle des images!

Lorsqu'il fut dans son appartement de la rue Peel, un chasseur de l'hôtel lui apporta une autre lettre, ainsi adressée :

Monsieur Elzébert Mouton,
Hôtel Royal,
Rue Peel.

—Décidément, se dit Elzébert, on croirait qu'un espion est à mes trousses, il me trouve toujours à point là où j'arrive.

Il parcourut la lettre suivante, mais, cette fois, sans ressentir la moindre crainte ou pour sa peau ou pour ses jours :

Monsieur... Prenez garde! Réfléchissez! Vous êtes sur le point de commettre une action odieuse en enlevant à ses parents et amis une jeune fille distinguée, sage et vertueuse, et que Dieu n'a pas dû créer pour en faire la proie d'un idiot. Prenez garde, et retenez bien le conseil que nous vous donnons amicalement.... Déguerpissez... mais déguerpissez seul!

La Ligue Dorée.

Ma foi! Elzébert trembla bien un peu, malgré tout son bon vouloir de demeurer calme. Certes, le conseil était amical, mais il le trouvait bien un peu tyrannique. Partir seul!... Le pourrait-il jamais, le malheureux? Et puis, cela aurait l'air de trahir, en l'abandonnant, celle qu'il venait de fiancer!.... Non! non! au diable! se rebella Elzébert. Les idiots et les imbéciles sont dans la peau de ces gens-là. Si l'on pense qu'on peut m'intimider et me donner la chair de grenouille avec de pareilles menaces!... Au diable la Ligue Dorée! je pars avec ma Jeannette! Si, à toute aventure, on veut absolument s'interposer, eh bien! tant pis, on va trouver à qui parler! Oh! c'est vrai qu'Elzébert est Mouton, mais pas toujours! Si l'on veut voir un tigre, l'on a qu'à venir mettre les pattes pour de bon dans mon assiette, et alors, gare à la tape! Sacré nom de d... comme jurait le cuisinier de Golden Creek, on va voir que je ne suis pas manchot! C'est bien simple, j'en ai assez de ces maudits chiens qui jappent après moi depuis deux jours, je suis décidé à leur casser la gueule! Tiens! je vais faire mieux que cela, je vais de suite écrire à cette Ligue Dorée ma façon de penser.

Elzébert, dans son emportement, sa colère, sans trop savoir ce qu'il faisait, commença sur une tablette la lettre suivante :

Messieurs de la Ligue Dorée... Je pense que vous ignorez à qui vous avez affaire! Je vais vous le faire savoir en un rien de temps : si vous croyez, parce que je m'appelle Mouton...

Il s'interrompit tout à coup.

—Suis-je vraiment bête? murmura-t-il. A qui vais-je faire parvenir cette lettre? Je n'ai pas l'adresse de cette maudite Ligue Dorée!

Il partit de rire.

—Et puis ,autre chose, si c'est ce nom de Mouton qui leur fait tant de mal, je vais le changer. Quel nom prendrais-je bien?...

Il réfléchit longuement.

—Tiens! je l'ai... si je prenais le nom de ce pauvre défunt Lafond? Oh! comme Jeannette serait contente! Car je me doute bien que mon Mouton ne lui aille pas le diable... Madame Mouton... Ça sonne étrangement! Monsieur Mouton... sonnait déjà assez curieusement à mes propres oreilles! Non! il n'y a pas de bon sens que je donne ce maudit nom de Mouton à ma Jeannette. Non! non! Puisque Lafond est mort, pourquoi ne pas prendre son nom qui va se perdre inutilement. D'ailleurs le nom est honnête et assez bien connu. C'est dit... Mais j'aurais bien dû penser à cela plus tôt, et je suis certain que ma Jeannette aurait mis plus d'empressement dans sa résolution de me suivre à Québec. C'est égal, mieux vaut tard que jamais! Allons! hop! en avant! faisons nos bagages et vive la noce!... La noce! murmura-t-il à demi grisé d'une joie nouvelle. Tiens... j'ai oublié de me dérouiller le gosier avec ce Scotch! Ah! j'y pense aussi... il va falloir en emporter une couple de bouteilles pour le voyage. Peut-être ferais-je bien aussi d'emporter deux bouteilles de cognac pour ma Jeannette, au cas où ses nerfs la prendraient durant la nuit! (à suivre)

Notes Locales

—M. Jean-François Pouliot, C.R., M.P., sera à son bureau samedi le 1er mai.

—M. Yvon Bélanger, de l'Armée Canadienne, du camp 55 de Rimouski, a passé le jour de Pâques dans sa famille.

—Mlle Lucile Pettigrew, d'Ottawa, passe quelque temps chez ses parents, le Dr et Mme Ernest Pettigrew.

—Mlle Berthe Méthot ainsi que M. Bernard Méthot, du Cap St-Ignace, étaient les invités de M. et Mme Roméo Gagné en fin de semaine.

—Le lieutenant Fernand Rossignal, de Québec, a passé quelques jours chez ses parents en fin de semaine.

—Mlle Lucienne Lord, de Québec, a passé la fin de semaine à Rivière-du-Loup.

—M. Jean-Paul Bérubé, étudiant en droit à l'Université Laval de Québec, a passé quelques jours dans sa famille.

—Mme Wilfrid Marois passe une quinzaine à Montréal, l'invitée de M. et Mme Lucien Marois.

—M. Philippe Dionne, du corps médical de la R. C .A. F., de Québec, a passé la fin de semaine chez sa soeur, Mme Lucien Nadeau, de cette ville.

—Mlle Bella Lavoie est de retour d'un bref voyage à Québec.

—Une Obligation de la Victoire de $50.00 est offerte au public par la direction du théâtre Princesse. Chaque présence vous donne autant de chance de la gagner. Tirage le 10 mai.

—L'aviateur Lucien Bernier est retourné à Mont-Joli après avoir passé la fête de Pâqeus en notre ville.

—M. Léon Pelletier, professeur à l'Ecole des Arts et Métiers, et Mme Pelletier, ont passé Pâques à Québec.

—M. et Mme André-Albert Lavoie, de Rimouski, ont passé Pâques chez M. et Mme J.-Alfred Morin.

—Mlle Odette Lemieux, de Cacouna, assistait au mariage Joncas-Valentine qui eut lieu hier à Québec.

—M. Léo Lepage, de la R. C. A. F., a passé une quinzaine dans sa famille chez M. et Mme Nazaire Lepage.

—Mlle Yvette Thériault, de Campbellton, était l'invitée de ses tantes, Mlles Thériault à l'occasion de Pâques.

—Mme Léo Girard ainsi que Mlle Claire Charette, de Montréal, ont passé la fête de Pâques en notre ville.

—M. Yves Caron, d'Edmundston, passe quelques jours dans sa famille.

AJUSTEMENT DE

Lunettes

ET

EXAMEN de la VUE

TOUS LES JOURS

L'Optométriste - Opticien

J. H. PELLETIER, O. D.

diplômé de

l'A. O. O. P. Q., de l'Université de Montréal et du Optical Institute of Canada, SPECIALISTE en EXAMEN DE VUE et AJUSTEMENT DE LUNETTES est à son bureau TOUS LES JOURS, comme d'habitude. SALON PRIVE d'examen de vue et laboratoire de FABRICATION de LUNETTES au magasin de bijouterie, cadeaux et lunettes J.-H. Pelletier, 327 rue Lafontaine, Rivière-du-Loup. Téléphone 3034. (Voisin du Château Grandville)

Trois jours d'Aubaines

Au Magasin

"La Mode Chez Gaby"

Mlle G. Bérubé, prop.





Mesdames, mesdemoiselles,

Il ne vous reste que trois jours pour profiter des grandes aubaines que nous vous offrons dans toutes les lignes et spécialement dans les robes, manteaux et chapeaux.

Votre visite à notre magasin sera vivement appréciée.

FERMETURE Samedi Soir.

Ouverture de la pêche

Le 1er mai ramène chaque année, chez nous, l'ouverture de la saison de pêche. Presque tous les poissons d'eau douce, c'est-à-dire des lacs et rivières, peuvent être pêchés à partir de cette date, si les conditions de la température s'y prêtent. Cette année, la neige ayant été excessivement abondante durant l'hiver et le printemps étant un peu tardif, il est peu probable que les pêcheurs puissent se livrer à leur sport favori dès les premiers jours de la saison. Nombre de lacs et de rivières, dans nos régions montagneuses, auront encore leur couche de glace au 1er mai et quelques semaines devront s'écouler avant que les truites frétillantes ne sautent après la mouche multicolore que leur lance savamment l'amateur. Que les pêcheurs se consolent de ce délai! La truite sera plus éveillée, plus vigoureuse et... elle sera si grosse que, contrairement aux histoires qui se colportent à mi-voix, elle n'aura plus besoin de croître après avoir été prise!

"Le Bien Public".

—Ne manquez pas la partie de cartes de ce soir à l'Hôtel de Ville. Nombreux sont les prix.

—M. et Mme Aristide Gendron et leur bébé, de St-Joseph d'Alma, ont passé quelques jours dans notre ville dernièrement.

—Mlle Marie-Jeanne Roy, de Québec, a passé la fête de Pâques chez M. et Mme Elisée Desjardins.

—Qui gagnera l'Obligation de la Victoire de $50.00 au théâtre le 10 mai? Chaque entrée vous donne droit à un coupon. Exigez-le.

—M. et Mme Eustache Soucy, de Rimouski, sont actuellement en notre ville.

—M. Maurice Raymond, de Montréal, était l'invité de M. et Mme Jean-François Lemieux en fin de semaine.

—Le sergent-pilote François Dionne, de la R. C. A. F., a passé Pâques chez ses parents, M. et Mme Arsène Dionne, de St-Ludger.

—Mlle Antoinette Gagnon était de passage à Québec hier à l'occasion du mariage Joncas-Valentine.

—Le sergent Maurice Prud'Homme, de Montréal, était de passage à Rivière-du-Loup, la semaine dernière avant son départ pour St-Jérôme et Brockville.

—Mlles Denise et Alice Thériault, étudiantes au Collège St-Joseph de North-Bay, Ont., sont en vacances dans leur famille.

—Mlle Louisette Marquis, étudiante chez les Dames Ursulines, de Québec, était chez ses parents, M. et Mme Louis Marquis, à l'occasion de la fête de Pâques.

—M. Camille Morin, de Rivière-du-Loup est en promenade à Rimouski chez M. et Mme André-Albert Lavoie.

—Mlle Suzanne Thériault, e.g.m, de l'Hôpital St-Luc, à Québec, a passé la journée de Pâques chez ses parents, M. et Mme Gaudiose Thériault.

—Le caporal Rosaire Thivierge, de la R .C. A. F., de Lachine, a passé la fête de Pâques dans sa famille.

—M. Camille Ducas, de cette ville et sa soeur, Ruth, ont passé le dimanche de Pâques à St-Pascal.

—Mlles Suzanne et Pauline Boucher, de Rivière-du-Loup ont passé la fête de Pâques chez leurs grands parents à Notre-Dame du Portage.

—Mlle Noella Dufour est dans sa famille, de retour de Mont-Joli.

—M. Léopold Courbron, de Moncton, est venu passer les vacances de Pâques dans sa famille.

—M. et Mme Alexis Morency et leur fils Jean-Marie sont de retour d'un voyage aux Trois-Pistoles.

Partie de cartes

A L'HOTEL DE VILLE

Qu'on se le dise! C'est ce soir la grande partie de cartes en faveur de nos orphelins. Les prix sont nombreux et de valeur. Le panier de provisions vaut actuellement $10.00. Qui l'aura? Et le cent de farine? et le cinq dollars? Rendez-vous sans faute pour le savoir ce soir.

L'Oeuvre des Lits

Depuis la publication de la liste des souscripteurs à cette oeuvre, la semaine dernière, nous avons reçu les contributions suivantes :

Dr et Mme Alph. Couturier	$4.00
M. et Mme Paul Bernier	2.00
Madame E.-D. Ouellet . . .	2.00

AVIS

A compter de lundi prochain, le 3 mai, le Notaire S.-P. DUGAL aura son bureau avec son logement privé, au numéro 30, rue de la Cour, en face du Palais de Justice. Son numéro de téléphone sera le même, 140.

Prochain mariage

En l'église St-Charles de Limoilou, Québec, sera célébré, samedi le 15 mai prochain, le mariage de Mlle Gertrude Laplante, fille de M. et Mme Joseph Laplante, de St-Eloi, avec M. Jean-Frs. D'Amours, du Corps d'Aviation Royal Canadien, fils de M. et Mme François D'Amours, de St-François-Xavier.

Pas de faire-part.

Prochain mariage

A Québec, le 5 juin, en l'église St-Jean-Baptiste, aura lieu le mariage de Laurette-Bérangère Nadeau, fille de M. et Mme Jos. Nadeau, de cette ville, avc Henry-Arthur Canton, fils de M. J.-Arthur Cantin, de Québec.

Pas de faire-part.

Feu M. Nap. Garneau

Dimanche le 25 avril est décédé à St-Ludger M .Nap. Garneau, époux de Dame Caroline Bernier. Il était âgé de 61 ans et 3 mois.

Ses funérailles ont eu lieu hier matin à St-Ludger, à 9.30 hres.

A tous les membres de la famille en deuil nous offrons nos vives sympathies.

Lisez "Le Saint-Laurent"

"Jusqu'au bout"

Ministres et députés représentant la province de Québec au Parlement fédéral se sont empressés d'appuyer chaleureusement la campagne du quatrième Emprunt de la Victoire et de prier leurs commettants de faire honneur à la devise de cette campagne: "JUSQU'AU BOUT", en offrant leur appui financier le plus entier à cette initiative d'importance toute nationale.

Dans des télégrammes transmis à l'Honorable Philippe Brais, C.R., et M. E.-A. Macnutt, présidents provinciaux conjoints du Comité national des Finances de Guerre, dont nous donnons plus bas la teneur, nos parlementaires ont exprimé les sentiments suivants qui constituent un précieux encouragement :

M. Jean-François Pouliot

Pour que nos soldats, nos marins et nos aviateurs soient bien armés, bien soignés et bien appuyés par des canons, des navires et des avions, afin de remporter la victoire le plus vite possible, je demande à tous et spécialement à mes amis de souscrire généreusement au 4e Emprunt de la Victoire.

De notre côté, nous surveillerons en plus les dépenses et nous verrons à ce que chaque dollar soit employé de la manière la plus efficace pour nous débarrasser du cauchemar qui empoisonne notre vie nationale.

Aux funérailles de Me Maurice Thibault

Dans le compte-rendu des funérailles de Me Maurice Thibault, paru dans notre dernier numéro, nous avons oublié de mentionner que M. Eugène Bérubé, de la Pointe, représentait M. Jean-François Pouliot aux funérailles de son ancien associé professionnel.

Démonstration patriotique

A NOTRE-DAME DU LAC. — VETERANS DE LA GUERRE 1914-1918.

En dépit d'une température inclémente s'est déroulée, à Notre-Dame du Lac, dimanche le 25 avril, une démonstration patriotique à l'occasion de l'ouverture officielle de la campagne du Quatrième Emprunt de la Victoire.

Deux vétérans de la guerre 1914-18, MM. Adélard Michaud et Dominique Côté, ont hissé à la résidence de M. Omer Bouchard, maire, le drapeau de la Victoire. Ils étaient assistés de Jean-Léon et Gontrand Bergeron, R.C.O.C., ainsi que de Armand Lebel, R.C.M.C., tous trois faisant partie de l'Armée active canadienne.

Un imposant détachement de la Défense locale, sous la direction de M. Wilfrid Dubé, a présenté les armes à l'issue de la cérémonie.

Cette démonstration patriotique, organisée par M. Ulfranc Boucher, représentant du Comité des Finances de Guerre pour les paroisses de Notre-Dame du Lac et de St-Juste du Lac, a attiré une foule de citoyens qui a suivi religieusement le déroulement de cette cérémonie inusitée chez nous.

Ceci démontre que les citoyens de Notre-Dame du Lac veulent faire leur devoir JUSQU'AU BOUT pour assurer le succès de l'Emprunt.

A vendre

Un truck G. M. C., 2½ tonneûs et un Plymouth Coach 1941 enregistré. Ces voitures sont en bon ordre et sont à vendre pour cause des nouvelles lois de la Commission des Prix et du Commerce en temps de Guerre.

S'adresser à

Roméo Ouellet

Enrg.

RIVIERE-DU-LOUP STA.

Chevaux ! Chevaux !



Je viens de recevoir aujourd'hui un char de chevaux, pesants de 1200 à 1800 livres, tous bien domptés, convenant très bien pour les cultivateurs. Prix raisonnables.

ALPHONSE HOUDE
Commerçant— 17 Du Rocher
Rivière-du-Loup.

51-p.

2 Agrandissements Gratis

Avec chaque film développé ou avec 10 réimpressions le tout SEULEMENT (plus 5c pour postes et taxe) 25c

Photographic Laboratories
Boite Postale 545, Sherbrooke
Québec.

ATTENTION !

Le temps des solliciteurs du Quatrième Emprunt de la Victoire est extrêmement précieux. Chaque solliciteur doit, en effet, effectuer plusieurs visites par jour. Préparez votre souscription et achetez à sa première visite. Appelez-le au téléphone.

Voici les noms des vendeurs de la ville :

			Rés.	Tél.
BERUBE J.-B.	71	Témiscouata	2494	
GENDRON J.-OSCAR	1	de la Cour	832	Bureau
	11	Lafontaine	833	Rés.
LAVOIE ROGER-A	10	du Rocher	86	
PRATTE LOUIS	319	Lafontaine	1993	Bureau
	14	Du Domaine	170	Rés.
LEVESQUE GERARD		C. Fraserville	7023	

Nous faisons le même appel en faveur des vendeurs des paroisses de Rivière-du-Loup-Témiscouata.

"JUSQU'AU BOUT"



Le lieutenant général A. G. L. McNaughton, C.B., C.M.G., D.S.O., M.Sc., D.C.L., LL.D. officier général commandant en chef de l'armée canadienne outre-mer, recommande aujourd'hui à tous les soldats canadiens d'employer leurs économies à l'achat d'obligations du Quatrième Emprunt de la Victoire C'est le meilleur placement qu'ils puissent faire, dit-il. On fournira à tous les militaires du Canada, en service outremer et au pays, le moyen de souscrire à ce nouvel emprunt, dont l'inauguration a eu lieu le 26 avril, avec un objectif de $1,-100,000,000.

(Photo Armée Can.)



Le lieutenant général K. Stuart, C.B., D.S.O., M.C., chef de l'état-major général, a invité aujourd'hui tous les membres de l'armée canadienne en service au pays et outre-mer à donner leur appui au Quatrième Emprunt de la Victoire. Le général a envoyé une lettre à tous les chefs de l'armée canadienne, les priant de demander à tous les militaires, de quelque rang qu'ils soient, de placer une bonne partie de leurs économies dans les obligations de la Victoire, afin de se créer une réserve intéressante pour l'après-guerre.

(Photo Armée Can.)

Ne réléguons pas nos croyances dans un domaine de spéculation et de théorie, prenons-les au sérieux et que notre vie en soit l'expression continuelle.

(Ozanam)

Montre-bracelet perdue

Une magnifique montre-bracelet en or, pour dames, fut perdue de la rue Albert, à St-François-Xavier, au théâtre Princesse. Récompense promise a celui ou celle qui la remettra au Bureau du "Saint-Laurent".

51-p.-p.

Jeudi, le 6 mai

L'AVEUGLE DE KIOU-KIANG

Drame Chinois en 4 actes, qui sera interprété jeudi soir à 8 heures, à l'Hôtel de Ville par les élèves du Couvent de St-Patrice, au profit des missions du Bon Pasteur en terre Agricaine.

Admission 35c

Prochain mariage

Samedi le 8 mai, en l'église de St-Patrice sera béni le mariage de Mlle Anita Lemieux, fille de M. et Mme Alfred Lemieux, de St-Antonin, avec M. Antonio Beaulieu, fils de M. et Mme Auguste Beaulieu, décédés.

Fiançailles

Le jour de Pâques ont eu lieu les fiançailles de Mlle Alma Beaulieu, fille de M. et Mme Auguste Beaulieu, décédés, à M. Léo Lemieux, fils de M. et Mme Joseph Lemieux, de cette ville.

Le 19 avril ont eu lieu les fiançailles de Mlle Marguerite Beaulieu, fille de feu Laurent Beaulieu et de Dame Georgianna Potvin, avec M. Adrien Côté, actuellement dans le service militaire à Chicoutimi, fils de M. Albert Côté employé au C. N. R., de Rivière-du-Loup.

Le jour de Pâques, à la résidence de Mme Vve Elzéar Pelletier, de St-Alexandre, ont eu lieu dans l'intimité, les fiançailles de Mlle Irène Pelletier à M. Léo Roussel, de Rivière-du-Loup.

A Pâques, ont eu lieu à Québec, les fiançailles de Mlle Claire Lacroix, fille de M. Alfred Lacroix, décédé, à M. Andrew Dunnigan, de Cacouna, fils de M. Andrew Dunnigan, décédé.

Naissance

M. Laurent Gagnon, sylviculteur et Mme Gagnon (Germaine Cyr), de St-Eleuthère, une fille née le 13 avril et baptisée le 14, sous les prénoms de Marie-Gisèle-Marcelle. Parrain: M. Omer Pelletier, sylviculteur; marraine : Mme Omer Pelletier ,de St-Eleuthère. Porteuse : Mme Alcide Lebel, garde-malade.

Sainte-Rita

La partie de cartes donnée au profit de notre chapelle, à l'occasion de la fête de Pâques, a rapporté la jolie somme de $300.00. C'est un véritable succès et les organisateurs désirent remercier bien sincèrement toutes les personnes qui ont contribué à ce magnifique résultat.

Chevaux ! Chevaux !



Je recevrai samedi le 1er mai, un char de beaux chevaux de l'Ontario. J'invite les intéressés à venir les voir. Vous trouverez certainement celui qui vous convient.

LOUIS BOSSE
Commerçant de chevaux,
Cacouna, Qué.

51-p.-p.

EXAMEN DE LA VUE
AJUSTEMENT DE LUNETTES

Par l'Optométriste Opticien

H. BELANGER, B. O.

Optométriste Officiel au Canadien National

DIPLOMÉ DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

Chez A. Savard, bijoutier - Riv.-du-Loup, Centre

A. SAVARD

BIJOUTIER

Rivière-du-Loup Centre

BLOC BELLE

Le meilleur assortiment en ville pour Joncs, Bagues de fiançailles, Montres de tout genre, Articles de fantaisie.

Spécialité : Réparation de montres, Inspecteur des montres de C.N.R.

Tél. Bureau 3181
" Rés. 3731

Georges Côté, N. P.

Cessionnaire du Greffe de J.-O. Lévesque, N. P.

18, rue de la Cour - Rivière-du-Loup, P. Q.

Tél. BUREAU: 86 10 rue Du Rocher

L. N. LAVOIE Enr.

ASSURANCES GENERALES

RIVIERE-DU-LOUP

J. OSCAR GENDRON

ASSURANCE GENERALE

Accidents, Automobiles, Vie, Incendie

Résidence : 10, rue Lafontaine Tél. Résidence : 833
Bureau : 1, rue de la Cour Bureau : 832

Rivière-du-Loup, Station.

Successeur de J. W. Morel.

LOUIS PRATTE

Courtier en Assurances et Obligations

Immeuble de La Banque Provinciale
319 Lafontaine

ASSURANCES

Feu; Vie; Accident-maladie; Automobile, etc, et

Représentant de divers groupes de Compagnies.

OBLIGATIONS

Dominion & Provinces;
Corporations municipales et scolaires, etc., etc.

Representant de L. G. BEAUBIEN & Cie, Limitée
Courtiers en Valeurs de Placements.

AVEZ-VOUS ESSAYE LE . . .

PAIN DE TOTO

Notre pain est délicieux, faites-en l'essai si vous ne l'avez déjà fait.

J.-D. PROULX, Enr.

Boulanger et Marchand de Fleur.

Tél. 210 Rivière-du-Loup.

AVIS AUX DAMES
ET DEMOISELLES

NOUVELLES

HEURES DE FERMETURE

DE NOS SALONS

A partir du 1er mai prochain, nous fermerons nos salons de coiffure à 6 heures du soir, sauf le mercredi à 9 heures, le vendredi à 10 heures et le samedi à 7 heures p. m.

NOS CLIENTES SONT PRIEES D'EN PRENDRE BONNE NOTE ET DE BIEN VOULOIR COOPERER AVEC NOUS.

Salon Betty Mae . . Mlle Colette Lévesque, prop.
Salon Ritha . . . . . Mme Gilberte Ouellet, prop.
Salon Bleu . . . . .Mlle Lucette Duchesne, prop.
Salon "La Coiffure chez Gaby" . . . .
. . . . Mlle Béatrice Bérubé, prop.

INVITATION EST EGALEMENT FAITE AUX AUTRES SALONS DE COIFFURE A SE JOINDRE A NOUS.

GRANDE VENTE DE ROBES

Nous vous invitons à venir voir notre magnifique assortiment de ROBES nouvellement reçues.

VOTRE VISITE VOUS SERA PROFITABLE.

N. Kirallah

187 rue Lafontaine Rivière-du-Loup, Centre.

(Ancien local de La Cie Legaré Limitée).



Combien d'abonnés ferez-vous ce mois-ci à votre journal

Le Saint-Laurent

Prix de l'abonnement
Canada $1.00
Etats-Unis $1.50
à notre journal

LE 4ème EMPRUNT DE LA VICTOIRE

ASSEMBLEE PUBLIQUE A RIVIERE-DU-LOUP

Le Comité d'organisation du 4e Emprunt de la Victoire pour le comté de Rivière-du-Loup a inauguré sa campagne, dimanche dernier, dans l'après-midi, par une grande assemblée publique au théâtre Princesse de notre ville. La réunion, très nombreuse, était présidée par le président du Comité, le Dr Antonio Paradis, maire de Rivière-du-Loup.

Après avoir remercié l'assistance d'être venue en aussi grand nombre, le Dr Paradis fait de nouveau appel à la bonne volonté des citoyens pour le succès de ce nouvel emprunt. Pour assurer au plus tôt la victoire, dit-il, il faut que tout le monde fasse sa part et la nôtre, aux civils de l'arrière, c'est de fournir les fonds nécessaires au maintien de notre effort de guerre.

Le Dr Henri Provencher, président de la Chambre de Commerce, fait à son tour appel à la bonne volonté générale. Il peut y avoir des personnes qui s'effraient de ce qu'ils appelleront l'énormité du montant demandé et peuvent se demander : Où prendra-t-on l'argent? Ce n'est pas si difficile que cela. N'oublions pas que l'argent des premiers emprunts a été dépensé au pays et qu'en conséquence l'argent est plus en abondance actuellement qu'au début de la guerre, et qu'un milliard est maintenant plus facile à trouver que cinq cents millions ne l'étaient il y a trois ans.

Aujourd'hui que nous avons surmonté les terreurs du début de la guerre et que nous sommes désormais sur le chemin de la victoire, c'est l'heure d'unir tous nos efforts pour en hâter la venue en fournissant les fonds requis.

Le Dr Alphonse Couturier, grand Chevalier du conseil local des Chevaliers de Colomb, est aussi heureux d'apporter son faible concours à cette oeuvre patriotique. "Jusqu'au bout, jusqu'à la victoire finale, jusqu'à la destruction complète de nos ennemis", que ce soit là, dit-il, notre motto, notre devise jusqu'au jour du succès. Prêtons pour aider nos soldats, nos marins et nos aviateurs à détruire les ennemis de nos libertés, de notre patrie et de notre religion.

M. Roméo Gagné, président du comité de la ville de Rivière-du-Loup, rappelle le beau succès de la dernière campagne de la Croix-Rouge dont il était le président, et qui a largement dépassé l'objectif qui avait été fixé à notre district. Il espère que le même résultat se produira pour le présent emprunt si nous avons à coeur de défendre les quatre classes de la Charte de l'Atlantique : 1.—Liberté de parole; 2.—Liberté de religion; 3.—Libération de besoin; 4.—Libération de la peur. Au gros comme au petit épargnant qui forment le front intérieur de supporter de nos deniers l'effort de notre front extérieur et nous aurons la garantie de conserver ces quatre libertés.

Il signale, en terminant la nécessité de la récupération pour le soutien de notre effort de guerre et, comme nous sommes à la veille des grands ménages, il demande à tous de conserver tous les déchets et rebuts, quelqu'ils soient, et de les déposer dans les caves ou les hangars. Vers la fin de mai, une semaine sera consacrée à ramasser tout ce qui aura été ainsi mis de côté et à compléter le nettoyage. Si l'on a besoin de plus de renseignements, on n'aura qu'à téléphoner chez Méthot & Gagné qui fourniront les informations requises.

M. le magistrat H.-R. Fiset est d'abord heureux de féliciter les organisateurs de la campagne de souscription de la Croix-Rouge, particulièrement MM. Roméo Gagné, P. Demers et J.-N. Dubé, pour le beau succès obtenu, et il souhaite qu'il en soit de même pour la présente campagne.

Le gouvernement, dit-il, nous demande de mobiliser nos dollars pour la victoire. Ce ne sera pas difficile si tous veulent se rendre compte de la gravité de la situation si nous venions à perdre la guerre. Nous sommes heureux de n'en pas connaître les horreurs dans notre pays même, mais pour les éviter, nous avons tous intérêt à prêter l'argent dont nous pouvons disposer, quelque minime que soit le montant, sacrifiant au besoin notre confort, pour égaler les sacrifices de nos vaillants soldats sur les champs de bataille. C'est par l'union de notre effort que nous saurons les éviter.

M. Charles-Eugène Dubé, ancien maire, est encore heureux d'apporter son modeste appui à la campagne de l'emprunt. Il ne s'agit pas, dit-il, de savoir si l'on a eu tort ou raison d'entrer en guerre. Quand la maison est en feu, quelle qu'en soit la cause, il n'y a qu'une chose à faire d'abord, c'est d'éteindre le feu. Songeons à nos familles, songeons à nos enfants, songeons aux malheurs de notre ancienne mère-patrie, la France, et travaillons tous ensemble à restaurer la paix et la félicité dans l'univers en vainquant nos ennemis, les uns en première ligne de bataille, les autres en leur fournissant les armes dont ils ont besoin.

Me L.-P. Lizotte, C.R., député de Kamouraska aux Communes, est toujours heureux de venir rencontrer ses concitoyens de Rivière-du-Loup dont il eût l'honneur d'être, pendant plusieurs années, le premier magistrat. Et il est heureux de constater dans l'assemblée la présence d'un grand nombre de dames, ce qui est d'un excellent augure pour le succès de la campagne.

Il sait que dans une assemblée il y a toujours des diversités d'opinion et que tout le monde n'est pas du même avis sur les moyens de la gagner, mais ce dont il ne doute pas, c'est que tout le monde s'accorde sur un fait, c'est qu'il faut la gagner coûte que coûte. Autrement la vie en notre beau pays ne vaudrait pas la peine d'être vécue.

Nous sommes en guerre, continue-t-il, et une guerre imposée. Il ne faut pas l'oublier. Nous ne nous en ressentons jusqu'à présent que par les quelques restrictions que nous devons nous imposer, mais nous ne connaissons pas l'avenir. Il nous faut nous protéger, protéger nos côtes, vêtir, nourrir, transporter nos soldats outre-mer, et pour cela il faut des fonds.

Il y a 25 ans ,nous pouvions encore nous en procurer en Angleterre ou aux Etats-Unis. Aujourd'hui, ces deux pays ont besoin de toutes leurs disponibilités, et nous n'avons d'autres ressources pour soutenir notre effort que nos propres épargnes.

Nous ne sommes pas en guerre pour sauver l'Angleterre, comme on le dit parfois, mais pour sauver la civilisation contre la barbarie, la liberté contre l'esclavage. C'est une raison de sécurité que nous avons de prêter notre capital à l'Etat qui, ne l'oublions pas, à première hypothèque sur tous les biens du pays et qui est en conséquence la personne la plus solvable à laquelle nous pouvons prêter.

Me Léo Bérubé, C.R., est aussi heureux de saluer la présence d'un grand nombre de dames dans l'assistance, ce qu'on peut considérer comme le gage du succès. "Ce que femme veut ,Dieu le veut", dit un vieil adage, auquel on pourrait ajouter "mari aussi le veut".

Devant l'urgence des événements qui se précipitent, ajoute-t-il, il nous faut savoir faire face à la situation, et cela jusqu'au bout. Au moment d'entrer dans l'offensive, il faut dire comme Joffre : "Le moment n'est plus de regarder en arrière; une troupe qui ne pourra plus avancer devra se faire tuer sur place".

L'heure est donc venue de consolider nos efforts pour attaquer et vaincre l'ennemi. Notre devoir est de figurer chacun à son poste. Le nôtre est de fournir les fonds nécessaires : faisons-le généreusement et sans arrière-pensée.

D'ailleurs, le placement que l'on nous demande de faire n'offre-t-il pas toutes les garanties que pourrait exiger un homme d'affaires : 1° Sécurité du capital; 2° Rendement satisfaisant; 3° Négotiabilité. C'est le placement de tout repas si nous gagnons la guerre, comme tout serait perdu, si nous venions à la perdre.

L'entrée des Américains en sol africain a marqué le tournant de la guerre. Avant peu, ce sera l'invasion du sol européen pour l'arracher à l'emprise du nazisme. Faisons tous notre part pour pouvoir tous participer au triomphe final, quelle qu'en soit l'heure.

Deux films du plus haut intérêt furent ensuite donnés et terminèrent la réunion : "Le glaive de l'Esprit" qui donnait une excellente idée des dévastations causées à Londres par les bombardements aériens et "Piège à Nippons" dont la teneur était principalement la construction de la route de l'Alaska.

Exposition artisanale au mois de juillet

A RIVIERE-DU-LOUP

Les multiples lettres que nous recevons depuis un certain temps soulignent, dans des termes qui conviennent, l'importance de l'organisation de l'Exposition Artisanale de Rivière-du-Loup, qui, chaque année, attire un nombre de plus en plus considérable d'admirateurs et d'acheteurs. Ce sont ces lettres, jointes à l'émulation de plus en plus grande qui existe chez les artisans, qui ont décidé les organisateurs de maintenir cette foire artisanale, afin de répondre aux désirs de ceux qui ont une préférence marquée pour les travaux exécutés à la main.

L'inauguration aura lieu en juillet prochain, en l'Hôtel de Ville de Rivière-du-Loup, et la date d'ouverture sera connue plus tard.

Il est intéressant de constater aujourd'hui avec quelle fierté l'on trouve plus chic de s'habiller avec des étoffes et des toiles fabriquées par nos cultivateurs. De plus, nos hôteliers décorent, meublent leurs établissements avec les produits de nos artisans. Et ils ont raison : c'est de bonne prévoyance.

La guerre finie, le tourisme américain qui viendra séjourner parmi nous trouvera autre chose —quelque chose de différent—de ce qu'il a chez lui et il prolongera son séjour au bénéfice de ceux qui auront compris.

Il serait donc superflu pour nous de vouloir démontrer l'utilité, à une époque comme la nôtre, d'organisations semblables à l'Exposition Artisanale de Rivière-du-Loup afin d'encourager nos populations urbaines et villageoises à acheter les produits de nos artisans.

Créer et organiser un marché, voilà ce qui importe. En puisant dans l'artisanat pour l'habillement, la décoration, l'ornementation, nous procurerons un supplément de bénéfice à chaque cultivateur qui s'occupe d'artisanat, ce qui lui permettra d'améliorer la qualité de son travail, tout en lui faisant aimer de plus en plus la ferme.

Le Syndicat d'Initiative de Rivière-du-Loup-Témiscouata.

LA CHAMBRE DE COMMERCE DE RIVIERE-DU-LOUP

Nous avons eu, la semaine dernière, l'assemblée régulière mensuelle de la Chambre de Commerce.

Doit-on conclure que les citoyens de Rivière-du-Loup commencent à s'intéresser à leur ville, à leurs propres affaires, car l'assistance était assez nombreuse. Cependant ce n'est pas assez, à mon avis, car j'ai déjà préconisé que notre salle du Conseil (qui peut contenir confortablement au moins cent personnes) ne devrait pas être suffisamment vaste pour contenir tous ceux qui devraient assister à nos assemblées. Et j'emploie le mot "devraient" dans le sens d'obligation morale, dans le sens que c'est un devoir pour chacun.

Une résolution a été adoptée, à la demande de la Municipalité du Village de St-Siméon, sur la côte nord, comté de Charlevoix, pour favoriser la construction d'un chemin de fer conduisant de la Malbaie à Chicoutimi. Nous y sommes intéressés parce que nos facilités de communications avec la région du Lac St-Jean seraient plus faciles et plus rapides, ce qui augmenterait l'encouragement à notre service de bateau.

Nous avons eu une causerie de plus intéressante sur la pasteurisation du lait, donnée par le chef de notre Unité Sanitaire à Rivière-du-Loup, le Dr Sarto Sirois.

Il a commencé par réfuter certains préjugés au sujet de la pasteurisation du lait, puis nous a exposé le procédé et ses avantages, en particulier pour le producteur (le laitier) et le consommateur.

L'avantage du consommateur consiste en l'élimination presque totale des dangers de contamination par le lait, et cela sans payer ce produit plus cher que le prix actuel.

Pour le producteur (ici le cultivateur), il obtient avec la pasteurisation le même prix pour son lait, et suppression de l'obligation de distribuer le lait à domicile, (donc plus de temps à lui pour ses travaux), de conserver et satisfaire sa clientèle. De plus il aura la garantie que toute sa production sera vendue pourvu qu'elle sera dans des conditions de propreté convenable.

Le conférencier nous a exposé que tous les centres qui l'ont adoptée ont été pleinement satisfaits. Toronto ne distribue que du lait pasteurisé depuis 1915 et on en est très satisfait; et si les torontois n'avaient pas trouvé la chose avantageuse, il y a longtemps qu'ils auraient répudié ce système, en gens pratiques comme ils sont.

Même chose à Drummondville, la pasteurisation est obligatoire dans les limites de la ville, et tous s'en trouvent bien, laitiers comme consommateurs.

Le président a remercié M. Sirois de son exposé très clair et l'assemblée s'est ajournée.

NOTAIRE DUGAL

Saint-André

Notes locales.—

M. et Mme Léopold Michaud et leurs enfants, Alain et Huguette, de Ste-Anne, ont passé le jour de Pâques chez M. Alfred Michaud et Mme Albert Marquis.

M. Mendoza Michaud, de Lauzon en visite chez M. et Mme Alfred Michaud.

M. et Mme Bruno Rivard, de Québec, ont passé le jour de Pâques chez M. J.-A. Bélanger.

Mme Omer Roy, de Rivière-du-Loup, en visite chez M. et Mme Antonio Ouellet.

M. et Mme Léo Gendron et leur fillette Nicole, ainsi que M. et Mme Robert Gendron, de passage à Rivière-du-Loup à l'occasion de Pâques.

M. Léonce Dionne, de Lauzon, en visite chez ses parents, M. et Mme Eliud Dionne.

M. et Mme Georges-Henri Bouchard et leur fillette, de Ste-Anne, en promenade chez M. et Mme Thomas Michaud.

M. Alexis Lévesque, de St-Anselme, et M. Wilfrid Lévesque, de Québec, ont passé le jour de Pâques chez M. Alexis Lévesque.

M. Ludovic Garneau en visite chez sa mère, Mme Félix Garneau.

Mlle Marie-Jeanne Bélanger et sa nièce, Monique Bélanger, de Montréal, en visite chez M. Herma Bélanger.

M. Claude Fortin, de Rivière-du-Loup a passé quelques jours chez M. J.-A. Bélanger.

M. Henri Raymond et son fils Lucien ont passé le jour de Pâques à St-Denis.

Mme Léonce Dionne a passé le jour de Pâques à Rivière-du-Loup, au chevet de son mari qui est actuellement à l'hôpital.

M. Lucien Paradis, de Montréal, a passé quelques jours chez sa mère, Mme Ludger Paradis.

Mlle Auréa Bélanger est retournée dans sa famille a l'Isle-Verte, après avoir passé quelque temps chez son oncle, M. Georges Landry.

Le soldat Pierre-Paul Lévesque, de Valcartier, en fin de semaine chez son père, M. Edouard Lévesque.

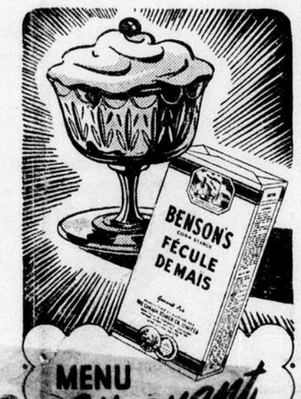


BUVEZ Coca-Cola GLACÉ
TRADE-MARK 122F

A vendre

Radio cabinet en très bon ordre, ainsi qu'un cheval trotteur "Kaye Harvester" marque 2.15, 8 ans (a droit dans les classes 2.20), trois harnais dont deux "Dan Patch", buggy sur caoutchouc, cutter, emphargres et couvertes. S'adresser à LORENZO EMOND, 5-A, rue Lévis, Rivière-du-Loup.

-Encouragez- nos Annonceurs



MENU Attrayant à PRIX ÉCONOMIQUE!
Desserts délicieux
BENSON'S
CORN STARCH
FÉCULE DE MAÏS
GRATIS! — Demandez la brochure "Recettes Economiques." Envoyez votre nom, votre adresse et les mots "Recettes Economiques" au Service de l'Economie Domestique de la Compagnie Canada Starch, Département 2-R, casier postal 129, Montréal.
ND-13

RATION-ACTUALITÉS

Rationnement de la viande:

Des tableaux, indiquant la valeur en coupons de rationnement de chaque morceau de viande, seront bientôt publiés dans les journaux et fournis aux marchands vendant la viande au détail. Le tableau fera clairement connaître le nombre de coupons qu'il faut remettre pour chaque morceau des viandes rationnées. Il est devenu nécessaire de réduire d'environ 15% la consommation de la viande au Canada. Ce qui permet d'accorder approximativement deux livres par personne, par semaine, tout compris, viande et os. Les coupons supplémentaires bruns "A" du carnet de rationnement No 2 serviront pour le rationnement de la viande.

Coupons de beurre:

Le coupon de beurre No 7, qui est devenu valable le 24 avril, le sera jusqu'au 31 mai. Le coupon No 8 devient valable le 1er mai et le coupon No 9 le 8 mai. Les deux seront périmés le 31 mai.

Coupon de sucre supplémentaire:

Les dates de l'arrivée de la rhubarbe sur le marché varient dans les différentes parties du pays, mais cela n'empêche pas les ménagères de se servir, dès à présent, de leur coupon supplémentaire (bleu) "B" No 1 pour se procurer une livre supplémentaire de sucre pour la rhubarbe. Ce coupon sera périmé le 31 mai. Votre marchand n'a pas le droit de vous demander d'acheter de la rhubarbe de lui quand vous utilisez ce coupon de sucre supplémentaire.

Cas d'urgence en temps de guerre:

Les succursales du Service du rationnement peuvent fournir tous les renseignements voulus à toute personne demandant des vivres rationnés dans des circonstances survenant comme cas d'urgence en temps de guerre. Des mesures particulières ont été prises pour faire face à de telles situations, et n'importe qui peut, en s'adressant aux succursales du rationnement, obtenir tous les renseignements nécessaires de même que des formules de demande.

Munitions pour armes portatives:

La fabrication des cartouches pour les besoins civils est réduite au tiers environ de la quantité ordinaire. Cinquante pour cent (50%) de la quantité fabriquée est destiné aux régions éloignées de l'extrême Nord, où les gens dépendent pour beaucoup de la chasse pour se nourrir et gagner leur vie. Toute personne peut utiliser les munitions qu'elle possède actuellement, mais elle ne peut en acheter d'autres, sans compléter un certificat établissant qu'elle est un acheteur autorisé. L'état d'approvisionnement est tel qu'il n'y a pas de munitions d'armes portatives disponibles pour fins sportives.

Troc ou échange de denrées rationnées:

Les ordonnances sur le rationnement expliquent comment on peut se procurer les denrées rationnées. Les consommateurs ne peuvent obtenir des denrées rationnées que par la remise de coupons, que les marchandises soient payées comptant ou qu'elles soient échangées pour d'autres effets. Tout troc ou échange de denrées rationnées est considéré comme un achat. Les commerçants de denrées rationnées, tels que décrits par les ordonnances, sont les seules personnes de qui l'on peut obtenir des denrées rationnées.

Cette rubrique paraîtra chaque semaine dans ce journal afin de vous tenir au courant des choses relatives au rationnement. Découpez-la et conservez-la pour y référer au besoin.

SERVICE DU RATIONNEMENT

LA COMMISSION ... POUR ET ... COMMISES EN TEMPS DE GUERRE

FORMATION DES COMITES DE PRODUCTION

COMTE DE TEMISCOUATA

Dans chacune des paroisses du comté de Témiscouata, les colons ont compris la nécessité de se former un comité de production intensive et à cette fin, ils se sont réunis, sous la présidence de leur curé, dans le but d'en choisir les membres.

Chaque comité, une fois formé, a prié l'agronome divisionnaire et l'inspecteur de colonisation de l'endroit de bien vouloir servir d'animateurs à ce mouvement.

Voici donc la liste des colonies qui se sont donné un tel comité, avec le nom des membres qui en font partie :

Saint-Elzéar

Président honoraire : M. le curé Herménégilde Roy; Vice-président: M. Jean Massé, maire; Secrétaire : M. Onil Morin, marchand; Directeurs : MM. Albert Dumont, Charles Castonguay, Régent Dufour.

Saint-Juste du Lac

Président honoraire : M. le curé Cléophas Morin; Président actif : M. Anthony Bégin; Vice-président: M. Eugène Michaud; Secrétaire : M. Jos.-C. Ouellet; Assistant secrétaire : M. Aimé Gagné; Directeurs: MM. Georges Caron, Joseph Boulanger, Maurice Caron, Adélard Roy, Michel Ouellet, Désiré St-Pierre, Pierre Dufour.

Saint-Goddard de Lejeune

Président honoraire : M. le curé Lazare Lebel; Secrétaire : M. Wilfrid Savoie, inspecteur; Directeurs: MM. Omer Bérubé, Arthur Breton, Jean-Bte. Morin, Victor Albert.

Saint-Benoît de Packington

Président honoraire : M. le curé Omer Berger; Président actif : M. Georges Lavoie; Vice-président : M. Elias Beaulieu; Secrétaire : M. Albert Lebel; Directeurs : MM. P.-E. Caron, Lucien Beaulieu, Adélard Dumont, Télesphore Dubé, Alfred Beaulieu.

Saint-Emile d'Auclair

Président honoraire : M. le curé Léon-D'Anjou; Président actif : M. Wilfrid Lachance; Vice-président : M. Joseph Fortier; Secrétaire : M. Adélard Tardif; Assistant secrétaire : M. Nelson Gagnon; Trésorier : M. Philippe Philippon; Directeurs : MM. Paul-André Tardif, Emile Morin, Oscar Grégoire, Adolphe Lavoie, Herménégilde Bouchard, Aristide Bouchard, Charles Bérubé, Ludger Lavoie.

Les Etroits

Président honoraire : M. le curé Léopold Desbiens; Président actif : M. Charles Dickner; Vice-président : M. Jean-Paul Rousseau, maire; Secrétaire : M. Ferdinand Ouellet; Directeurs : MM. Joseph Boulanger, industriel, Joseph Hamel, Léo-Paul Lavoie.

Saint-Jean de la Lande

Président honoraire : M. le curé Edouard Lepage; Président actif : M. Edmond Comeau; Vice-président : M. Gratien Belzil; Secrétaire : M. Léonard Martin; Directeurs : MM. Wilfrid Nadeau, Napoléon Bolduc, Alfred Thériault, Valentin Beaulieu, Roland Lemieux, Gratien Pelletier.

Saint-Michel de Squateck

Président honoraire : M. le curé J.-E. Roussel; Vice-président : M. Eugène Beaulieu, maire; Secrétaire : M. Jos.-Etienne Lebel; Directeurs : MM. Albert Ouellet, Ernest Chouinard, Joseph Roy, Wilfrid Beaulieu, inspecteur.

Saint-Athanase

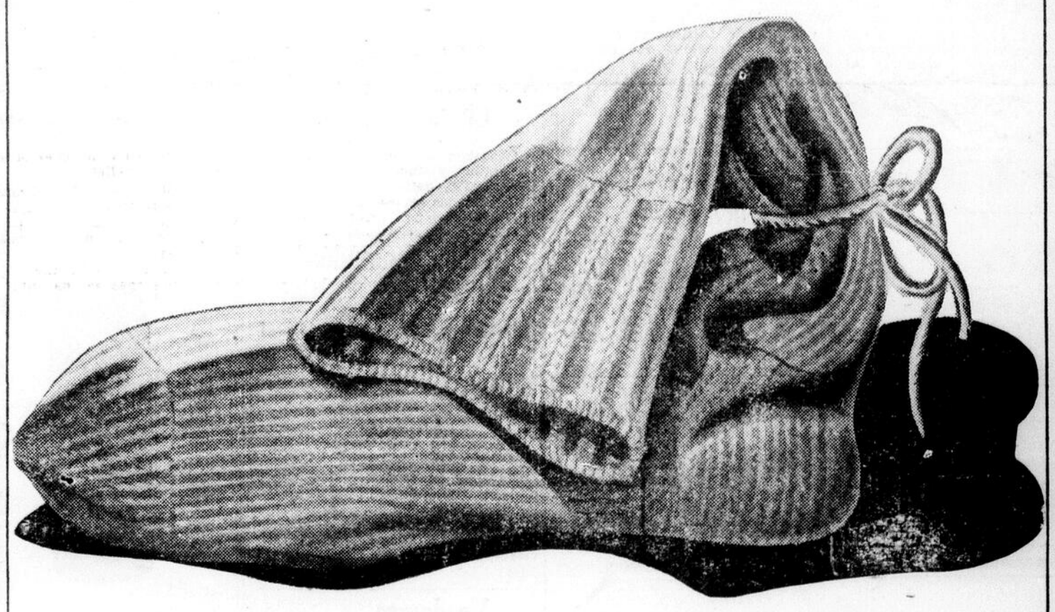
Président honoraire : M. le curé Jean-Charles Hudon; Président actif : M. François Morin; Vice-président : M. Jean Lapointe; Secrétaire : M. Adrien Lemieux; Directeurs : MM. Antoine Rousseau, Ferdinand Fournier, Pierre Boucher, Gaudiose Patry.

Saint-Cyprien

Président honoraire : M. le curé Philippe Langlois; Président actif : M. Camille Dubé; Secrétaire : M. Elias Tremblay; Directeurs : MM. Louis Lemieux, Napoléon-Ls. Dubé, François Paré, Alfred Denis, Alphonse Dubé, Joseph Dumais.

La plupart de ces membres font partie des organisations paroissiales de l'U. C. C., des coopératives agricoles ou des caisses populaires.

PENSEZ AU VIEUX BAS DE LAINE



Nos pères nous ont légué une tradition bien française, le bas de laine. De semaine en semaine, de saison en saison, nos économies s'y entassent. Arrive un malheur, et nous savons où puiser pour traverser la crise. Souvent le bas de laine, gonflé de toutes les petites joies que nous nous sommes refusées pour le remplir, nous offre une joie plus grande encore: celle de faire instruire nos enfants, de bâtir la maison de nos rêves, d'assurer la sécurité de nos vieux jours . . .

Mais le bas de laine, ce n'est en somme qu'un symbole, une image. Il y a un moyen plus sûr et plus profitable d'économiser pour l'avenir: c'est d'acheter des Obligations de la Victoire. L'argent que nous mettons ainsi au service de la patrie fructifie et s'accroît tous les ans, car un placement dans les Obligations de la Victoire rapporte deux fois plus qu'un dépôt oisif à la banque.

L'Obligation de la Victoire, tout comme le billet de banque, porte la garantie du Canada; c'est un titre négociable, facile à vendre au besoin, et il n'existe pas de meilleur gage pour garantir un emprunt.

Pratiquons donc, surtout en temps de guerre, la vertu française de l'épargne. Pensons au vieux bas de laine ou, plutôt, à la version moderne du bas de laine: les Obligations de la Victoire. Enfin, n'oublions pas que l'épargne des peuples conquis, l'ennemi l'a confisquée au profit de sa monnaie d'occupation. Il n'y a d'épargne possible que chez les peuples libres. Pour rester libres et conserver nos biens, achetons, et plus que jamais, des Obligations de la Victoire.

ACCUEILLEZ BIEN LE VENDEUR DU 4e EMPRUNT DE LA VICTOIRE ET CONFIEZ-LUI VOTRE COMMANDE

Vous pouvez également adresser votre commande par la poste aux Quartiers Généraux de l'Emprunt de la Victoire de votre localité, acheter des Obligations à la banque la plus proche, chez un courtier, à une société de prêts ou de fiducie, ou encore demander à votre patron d'effectuer des retenues régulières sur votre salaire. Mais, quelque méthode que vous employiez, n'oubliez pas d'acheter plus d'Obligations de la Victoire de

DEUX MANIÈRES
1. AU COMPTANT 2. À TEMPÉRAMENT

JUSQU'AU BOUT ACHETEZ DES

OBLIGATIONS de la VICTOIRE

LIWF. E. COMITE NATIONAL DES FINANCES DE GUERRE

Ration de la viande: ses raisons et la quantité de la ration

L'honorable J.-L. Ilsley, ministre des Finances, a créé toute une sensation en annonçant à la Chambre des Communes le rationnement de la viande à raison de deux livres par personne par semaine. Cette nouvelle a sur le coup étonné les Canadiens vu que notre production de viande s'est considérablement accrue depuis quelques années.

Mais malgré les efforts remarquables des éleveurs canadiens en vue d'accroître au maximum leur production, le progrès de leur rendement ne s'avère pas suffisant pour compenser l'augmentation de notre consommation et de nos exportations. On sait que nos forces armées outre-mer deviennent de plus en plus importantes et partant, requièrent des approvisionnements de viande plus considérables. La demande de la Croix-Rouge, des navires et de certains autres services militaires s'est aussi accrue.

D'autre part, par suite de difficultés de transport et, dans le cas des Etats-Unis, d'impossibilité de remplir ses obligations contractuelles, le Canada s'est vu dans l'obligation d'accroître ses exportations de viande aux Nations Unies afin de suppléer à la déficience des livraisons des autres pays. Il est manifeste que ces expéditions accrues ne contribueront pas à augmenter la ration de nos alliés mais à la maintenir à son bas niveau actuel, soit une livre par personne par semaine.

Une fois déduites de nos approvisionnements les quantités fournies à nos forces armées ou à nos alliés, il est probable que nous posséderons moins de viande que l'an dernier, bien que la demande, dans le cas de cette denrée, sera vraisemblablement plus considérable par suite de l'augmentation du pouvoir d'achat.

Vu la possibilité d'une demande accrue et d'un approvisionnement stationnaire ou réduit, la distribution équitable de cette denrée ne peut manquer de présenter de graves difficultés et la rareté temporaire et locale attribuable à une mauvaise distribution qui s'est produite en 1942, se transformerait en rareté permanente pour des régions importantes du pays. Or le rationnement constitue la méthode de distribution la plus juste qui soit. De cette façon tous les Canadiens recevront leur part de viande. Les riches ne pourront pas accumuler des provisions de cette denrée tandis que les pauvres seront sûrs d'obtenir une portion de viande suffisante à une saine alimentation.

Les Canadiens consomment actuellement en moyenne 2½ livres de viande par semaine. Pour répondre à nos besoins militaires et aux exigences des Nations Unies, il est nécessaire de réduire cette consommation de 13 à 20 pour cent. Ceci établira approximativement la consommation canadienne à deux livres par personne par semaine.

Les personnes à revenus assez considérables souffriront du rationnement plus que les petits salariés. La ration de ces personnes, habituées à acheter des morceaux de choix, sera réduite parfois de 50 pour cent. L'administration des vivres à la Commission des Prix et du Commerce a consulté son comité consultatif sur la nutrition pour savoir si cette ration serait suffisante à la saine alimentation de tous les Canadiens, y compris les personnes qui dépensent beaucoup d'énergie physique. Ce comité d'experts en nutrition répondit dans l'affirmative et fit remarquer que les Canadiens consomment habituellement beaucoup de



L'Honorable J.-L. ILSLEY, Ministre des Finances.

lait, d'oeufs, de fromage, de poisson et de volaille. Ces vivres ont une valeur nutritive qui ne le cède en rien à la viande : ils contiennent tous des protéines provenant des animaux. Nos provisions de ces denrées sont adéquates. Si les Canadiens maintiennent leur consommation de ces denrées, une ration de viande de deux livres est plus que suffisante pour toute personne quelle que soit son occupation. On n'accorde pas une ration particulière aux travailleurs de l'industrie lourde comme on le fait en Allemagne parce que la quantité octroyée uniformément à tous répond à tous les besoins particuliers. A preuve, la ration spéciale (double de celle des consommateurs ordinaires) accordée en Allemagne aux ouvriers qui dépensent beaucoup d'énergie physique est inférieure à notre ration de deux livres.

Cette ration de deux livres de viande telles que découpées de la carcasse, c'est-à-dire les os compris, est la même que celle octroyée aux Etats-Unis. Les coupes de viande contenant plus de 50 pour cent d'os ne seront pas rationnées, de même que les viandes délicates telles que le foie, le coeur, les rognons, etc.

Afin de conserver les approvisionnements de viande et d'éviter les inégalités de traitement au détriment des personnes qui ne fréquentent pas souvent les restaurants, on se propose d'établir des journées maigres dans tous les restaurants, les hôtels et les maisons de pension.

Grains de sagesse

L'apostolat par la bonté est le meilleur de tous.
(Père de Foucauld)

— V —

Tout ce qui gêne l'homme le fortifie, et l'effort le rend meilleur.
(Bossuet)

— V —

Dieu laisse parfois flotter les rênes de sa Providence; il ne les abandonne jamais.

— V —

La religion est une mère. On la quitte au premier succès, elle nous attend à la première larme.
(Mgr Baunard)

Aide domestique demandée

Pour s'occuper du ménage seulement. Bon salaire à personne fiable et active. S'adresser à **MME LIONEL KIROUAC, Warwick, Qué.**, en donnant tous les détails concernant expérience et salaire exigé.
51-p.-p.

L'urée, un produit chimique synthétique relativement nouveau, est employé aujourd'hui pour empêcher le fendillement du bois de charpente et du bois d'oeuvre pendant le séchage; on s'en sert également pour traiter le bois de façon à le plier et à le façonner pour les emplois de guerre.

SERVICE SÉLECTIF NATIONAL

Les hommes nés entre 1902 et 1924 inclusivement, lorsqu'ils demandent des permis de recherche d'emploi, doivent prouver qu'ils se sont conformés aux Règlements de la Mobilisation.

UNE ordonnance en vertu des règlements du Service sélectif national (emplois civils) a effectué des changements quant à la délivrance de permis de recherche d'emploi.

Après le 30 avril 1943, tout homme né entre 1902 et 1924 inclusivement, et ayant 19 ans révolus, pourra se voir refuser un permis, à moins qu'il ne prouve de façon satisfaisante, par un des documents suivants, qu'il s'est conformé aux Règlements de la mobilisation:

(a) *Un certificat de libération des forces de Sa Majesté (guerre actuelle); ou* (b) *un certificat de refus délivré médical du registraire d'une commission de mobilisation; médical du régistraire d'une commission de mobilisation; ou* (d) *un certificat de sursis du registraire d'une commission de mobilisation; ou* (e), *s'il est né entre 1902 et 1916 inclusivement, une déclaration statutaire à l'effet qu'il n'est pas "célibataire" aux termes des règlements de mobilisation.*

Les documents (a), (b) et (e) ne sont pas requis, lorsqu'on demande un permis pour la première fois, après le 30 avril 1943, à moins que ne l'exige un agent du Service sélectif national. Les documents (c) et (d) doivent être produits chaque fois qu'on demande un permis.

(1) *Les personnes du sexe masculin qui demandent des permis par la poste doivent envoyer avec leur demande les attestations mentionnées ci-dessus, sauf (e).*

(2) *L'agent du Service sélectif* PEUT *délivrer un permis sans avoir au préalable reçu d'attestations, lorsque les services de l'individu sont immédiatement requis, ou lorsque le permis est demandé par la poste, mais en pareil cas il faut remettre plus tard—généralement dans* LES TROIS JOURS *de la délivrance du permis—les preuves voulues, à l'agent du Service sélectif national.*

Tous les hommes nés entre 1902 et 1924 inclusivement, et ayant 19 ans révolus, sont exhortés à coopérer avec leur bureau de Placement et du service sélectif. Apportez vos documents.

Le Ministère du Travail

HUMPHREY MITCHELL, *Ministre du Travail*

A. MACNAMARA, *Directeur du Service sélectif national*

NOS WS



LA FEMME DE MAURICE EST UNE *"PERLE"* . . .

Le ménage Dupeyrou marche sur les roulettes. M. Dupeyrou est un mari prévoyant et aimable. De son côté, Madame Dupeyrou est bien dévouée, elle ne néglige rien et elle sait qu'une bonne alimentation ajoute à la bonne humeur d'un mari mais elle FAIT MIEUX encore . . . elle surveille sa santé. Maurice travaille durement; dès qu'il se plaint de fatigue, elle voit à ce qu'il se procure un traitement de PILULES MORO. De cette façon il conserve non seulement ses forces et son endurance au travail mais il évite le manque d'appétit, la nervosité, les douleurs de dos ou de reins dont se plaignent des milliers de travailleurs. Tous les hommes qui emploient les PILULES MORO disent que c'est un bien bon tonique.

"Je souffrais du mal de dos depuis assez longtemps, ce qui m'occasionnait d'être fatigué et m'empêchait de dormir assez souvent. Ma digestion se faisait difficilement. Je me suis mis à prendre les PILULES MORO et ce tonique m'a fait beaucoup de bien en général, le digère mieux maintenant, mes douleurs ont bien diminué et je me sens plus fort et plus capable . . ."

(Signé)—LOUIS LALONDE
40, rue Cossette, Valleyfield, P.Q.
Témoin (Signé)—Y.P.

Pilules Moro par la poste: 50c la boîte ou 3, $1.25.

PILULES MORO

Cie Chimique FRANCO Américaine Limitée, 1566, rue S.-Denis, Montréal.

Logement à louer

Logement de six appartements, avec chambre de bain. Grande cave, dépense, hangar et jardin. Dans St-François-Xavier. S'adresser à **3, rue St-Cyrille.**
51-p.

Bureau à louer

Présentement occupé par le notaire S.-P. Dugal, libre pour le 1er mai. S'adresser à **W.-H. MARTINETTE, 342 Lafontaine.**
48-49-50-51

A vendre

Chaise de barbier avec "stand" et miroir, à vendre. En très bon ordre. S'adresser au **No 21, rue Lafontaine, Rivière-du-Loup, Station.**
48-49-50-51-p.

Tapis crochetés

Désirons tapis crochetés — n'importe quelle quantité. Achetons comptant. Meilleurs prix payés. Ecrire **COMPAGNIE LA FAYETTE, Boîte 1404, Place d'Armes, Montréal.**
49-50-51-p.-p.

Chambre à louer

Chambre à louer pour homme seulement. S'adresser à **MME GEO.-ED. COTE, 18, Avenue Hôtel-de-Ville, Rivière-du-Loup.**
48-49-50-51-p.

Filles demandées

On demande une cuisinière et une fille de table bilingue, pouvant fournir des références. S'adresser à **L'HOTEL VICTORIA, Trois-Pistoles.** Cette annonce a été autorisée par le Service Sélectif à Rivière-du-Loup.
51-52-p.-p.

A vendre

Autobus en parfait ordre. Capacité 16 passagers. Photos sur demande. Pour tout autre renseignement, adressez-vous à **ACHILLE CHARTIER, 7 Côte St-Jacques, Rivière-du-Loup.**
50-51-52-1

Mesdames . . .

Faites renaître votre foyer avec les beaux jours du printemps en le peinturant ou en le tapissant. **J.-A. DIONNE ,16½ rue Lévis, Téléphone 3993, B. P. 168, Rivière-du-Loup.**
50-51-52-1-p.

Dame demandée

Occasion avantageuse pour occuper vos loisirs tout en gagnant bon salaire. Travail intéressant. Vous qui êtes ambitieuse et distinguée, écrivez à **CASIER 416, Rimouski, Qué.**
50-51-52-1-p.

La Croix-Rouge canadienne

DIGNE DE MENTION

La province de Québec, au cours de la dernière campagne de la Croix-Rouge, a été la première à atteindre son objectif; elle l'a fait en moins de 16 jours.

Les souscriptions à la Croix-Rouge se font de plus en plus considérables dans notre province. En 1940, notre objectif étant de $1,000,000, nous avons recueilli $1,248,403. En 1942, nous excédions de $125,686 l'objectif de $2,000,000. Enfin, cette année, l'objectif ayant été porté à $2,250,000., la souscription atteignit $2,263,159.

Comment Combattre LES DOULEURS RHUMATISMALES

Les douleurs rhumatismales sont souvent causées par l'acide urique qui se trouve dans le sang. Les reins devraient débarrasser le sang de cette impureté. Si les reins ne remplissent pas leur tâche, et que l'excès d'acide urique reste, il en résulte de l'irritation et des douleurs atroces dans les muscles et les articulations. Soignez les douleurs rhumatismales en gardant vos reins en bon état. Prenez régulièrement des Pilules Dodd's pour les Reins—le remède favori depuis un demi-siècle. 109F

Pilules Dodd pour le Rein

Avis aux radiophiles

Dès l'ouverture des chemins je commencerai l'émission des licences de radio dans toutes les paroisses du comté de Témiscouata. Comme il m'est impossible de faire une deuxième visite veuillez s. v. p. préparer le paiement d'avance. Vous pouvez vous procurer une licence en envoyant un bon de poste ou un chèque accepté à l'adresse ci-dessous : **A. MERETTE, 27 rue Delâge, Rivière-du-Loup, Station. Téléphone 309.**
50-51-1-2-p.

Terre à vendre

Terre à vendre, située à deux milles de l'église, sur le 2ème rang, voisin de l'école. Terre pouvant garder douze vaches laitières, 3 chevaux. Bonnes conditions pour acheteur sérieux. Veuillez vous adresser à **JOSEPH CHOUINARD, cult., St-Epiphane.**
50-51-p.-p.

A louer

Logement à louer au No 31 rue Alexandre, à St-Ludger de Rivière-du-Loup. S'adresser à **LEOPOLD BOUCHER, St-Alexandre.**
48-49-50-51-p.



SOIF EXIGE

Methot & Gagné ENR.

RIVIÈRE-DU-LOUP.

Dr CAMILLE LÉVEILLÉ

MÉDECIN VÉTÉRINAIRE

287, rue Lafontaine
En face du "Saint-Laurent"
Tél. 423 : Jour et Nuit
RIVIERE-DU-LOUP.

RENDEZ LES MURS ET PLAFONDS de votre logis clairs, agréables et artistiques avec



Alabastine et Alatint

Procurez-vous les produits de la gamme Alabastine chez

Arthur-L. Pelletier, Enrg.

QUINCAILLERIE

127 rue Lafontaine, Rivière-du-Loup, Station.

Le magasin qui sert sa nombreuse clientèle depuis plus de trente ans.

ARPENTAGES

ROLAND CHAMBERLAND
ARPENTEUR GEOMETRE - INGENIEUR FORESTIER
Bornage — Subdivision — Description technique
Inventaire forestier.
28, rue de la Cour — En face du Palais de Justice. — Tél. 155
Boîte Postale 101 — RIVIERE-DU-LOUP.

Dr D. SAINDON
Médecin - Chirurgien à l'Hôpital
BUREAU:
136 RUE LAFONTAINE
RIVIERE-DU-LOUP, CENTRE.
TEL. 145

TEL: Bureau 139 Résidence 208
LÉO BÉRUBÉ
AVOCAT
Bureau : 5 de la Cour
Résidence : 4 Domaine
RIVIERE-DU-LOUP

Dr A. Couturier
Médecin-Chirurgien
Ex-étudiant des Hôpitaux de New-York
Ex assistant des Hôpitaux de Montréal
BUREAU:
2 à 4 P.M. - 6½ à 8 P.M.
Dimanche excepté
Spécialité : UROLOGIE
(Maladies des reins et de la vessie).
Tél. 4103 — St-Ludger
Rivière-du-Loup.

MEUBLES
Réparations de meubles de tous genres, rembourrage de fauteuil divans, chesterfield, etc., etc.
Tournage et découpage.
Spécialité:
Réparation de matelas.
Prix les plus bas.
R. L. LEVESQUE
Tél. 334. — 38, Hôtel de Ville
RIVIERE-DU-LOUP.
Aussi meubles à vendre

LOUIS DUGAL, B.A., L.L.B.
AVOCAT
2, rue de la Cour.
(Edifice de la Pharmacie Belle)
Tél. 168-2 — C. P. 415
RIVIERE-DU-LOUP, P. Q.

Corsets "Spencer"
Nous créons un dessin spécial pour vous. Démonstration gratuite à domicile. Votre corset gardera sa forme tant qu'il durera. Tous genres de corsets, ceintures pour dames, hommes et enfants, brassières, corsets-supports orthopédiques, maternité, chirurgicaux, etc. **MLLE ROSE-AIMEE d'ANJOU, corsetière recommandée, 12, rue Amyot, Rivière-du-Loup. Tél. 274-4.**
48-49-50-51-52-p.

M. Chs-Eugène Albert
Organiste à St-François-Xavier
Professeur d'orgue et de piano
Professeur de télégraphe.
à l'usage des Chemins de Fer
Studio: 41 rue Delâge.
Rivière-du-Loup, Station.

Filles demandées
On demande des filles de table, de chambre et pour ouvrage général. Pour plus amples informations, veuillez vous adresser au **Bureau du Service Sélectif National, 20 ,rue de la Cour, Rivière-du-Loup.**
48-j. n. o.

A vendre
Bon cheval âgé de 8 ans, ainsi que deux express en bon ordre, instruments pour la culture. Beaux châssis neufs avec leur cadre. Propriété encore à vendre. Le tout à de bonnes conditions. S'adresser à **MME Vve ADELARD LANDRY, 4, rue Pelletier (rue des Clarisses), Rivière-du-Loup, en bas.**
48-49-50-51-p.

Lisez le Saint-Laurent

Poussins d'Acadie
RACES R.B. — N.H. — R.I.R.
Nous vous offrons tous les avantages de notre contrôle R. O. P. de onze années. Valeur exceptionnelle à prix modérés.
Livraison garantie
Demandez notre catalogue.
LE POULAILLER MODELE
Saint-Basile, N.-B.

Terre à vendre
Une terre de 90 arpents, bien bâtie, avec installation d'aqueduc, gros roulant, engin à gazoline, moulin à battre et toute la machinerie nécessaire pour travailler sur la ferme. Le tout à vendre à très bonnes conditions. S'adresser à **M. LUDGER BOUCHARD, rue Principale, Cabano.**
44-j. n. o.

Terres à vendre
J'ai à vendre plusieurs belles terres situées dans les paroisses suivantes : Packington, Notre-Dame du Lac, Cabano, Squateck, Biencourt, Lac des Aigles, St-Juste, St-Louis, St-Honoré, St-Hubert, St-Elzéar et St-Athanase. Plusieurs de ces terres sont à vendre avec le roulant et d'autres sans roulant. A vendre à sacrifice. Pour prix et conditions, s'adresser à **NAPOLEON LETOURNEAU, Cabano,** qui s'engage à conduire gratuitement les acheteurs sérieux.
51—6-p.

Terre à vendre
Plusieurs belles terres à vendre dans le village de St-Hubert et les alentours; aussi le long du Chemin Taché, dans St-Cyprien et St-Jean de Dieu et le long du Chemin du Lac Témiscouata. Plusieurs de ces terres sont avec roulant, à vendre à sacrifice. Pour prix et conditions, s'adresser à **Alfred Saindon, St-Modeste,** qui s'engage à conduire gratuitement les acheteurs sérieux. **Téléphone 716-6.**
15—52

Maison à vendre
Excellente maison seule, à vendre à Ste-Hélène de Kamouraska Grandeur : 20 x 25, deux étages et demi, avec annexe 12 x 9, à deux étages. Bonne cave. Véranda en avant avec balcon au deuxième. Deux minutes de l'église et de la gare, sur le chemin principal. Pour visiter, s'adresser sur place chez **M. ISIDORE TARDUF, peintre.**
43 8 fs p.

Terre à vendre
Une terre de 146 arpents, sur le grand chemin; maison et grange neuve, eau courante. Pour informations s'adresser à **M. JOS. CLOUTIER, marchand, Notre-Dame-du-Lac, P. Q.**
41 j. n. o.

Impôt sur le revenu
Henri Pettigrew, B.S.C.
VERIFICATEUR
Rapport de l'impôt sur le revenu
Vérification municipale et scolaire
43 rue Fraser — Tél. : 3334
RIVIERE-DU-LOUP.

Académie Commerciale BEAULIEU
RIV.-DU-LOUP
Académie bilingue et privée acceptée par le Département de l'Instruction publique; classe qui depuis 9 ans est sous la direction du Prof. J.-B. Beaulieu, possédant diplôme supérieur d'enseignement de l'E. N. Laval de Québec, certificat de "French 6" and "Public Speaking S 10" du Harvard University, Cambridge, Mass.
260, rue Lafontaine Tél. 3864
Pour informations, 2 à 4 hrs.

DOUCET & GENDRON Enr.
COURTIERS D'ASSURANCE
Incendie - Garantie - Vie - Accidents
1 rue de la Cour, Rivière-du-Loup
TEL. 832

CARTES D'AFFAIRES

Dr Antonio Paradis
CHIRURGIE
Rayon X à l'Hôpital.
Bureau à 2 heures p. m.
Tous les jours,
Dimanche excepté.
RIVIERE-DU-LOUP, Centre.
Téléphone : 158.

Casgrain & Lizotte
AVOCATS & PROCUREURS
7, rue de la Cour.
RIVIERE-DU-LOUP.
Léon Casgrain, C. R., M. P. P.
L.-P. Lizotte, C. R., M. P.

Dr J. O. Benoit
MEDECIN - CHIRURGIEN
29, rue Lafontaine.
RIVIEIE-DU-LOUP, Station.
Opérations à l'Hôpital.
Bureau : 2 à 5 heures p. m.
6 à 8 heures p. m.

Léon Paradis
AVOCAT & PROCUREUR
2, rue de la Cour.
Rue de l'Eglise.
RIVIERE-DU-LOUP.

A LOUER

Horace Cimon
AVOCAT
16, rue de l'Eglise
RIVIERE-DU-LOUP.
Téléphone : 2652.

Del 141
Dr J. André Lessard
CHIRURGIEN DENTISTE
100 LA FONTAINE
Rivière-du-Loup

Dr H. Provencher
CHIRURGIEN-DENTISTE
Bureau :
162, rue Lafontaine.
RIVIERE-DU-LOUP, Centre.

B. P. 122 — Tél : 3034
Dr L. Pelletier
CHIRURGIEN-DENTISTE
331, rue Lafontaine.
RIVIERE-DU-LOUP.

Tél. 234 — C. P. 86
C. R. Anctil
ASSURANCES GENERALES
Feu, Vie, Automobiles, Accidents, Maladie, Etc.
RIVIERE-DU-LOUP, Station.
39, rue Lafontaine.

Lucien Bédard
NOTAIRE
SYNDIC LICENCIÉ
Case Postale 190 - Téléphone 3
4, rue de la Cour - Rivière-du-Loup, P. Q.

Casier Postal: 7 — *Téléphone* {*Bureau :* 226 *Résidence:* 4733
DAVID E. RIOUX
AVOCAT ET PROCUREUR
65, rue Lafontaine, - Edifice Levasseur,
RIVIERE-DU-LOUP, STATION.

J. B. LAVOIE, L. L. L.
AVOCAT
RIVIERE-DU-LOUP
Bureau : 309 Lafontaine
(Ancien restaurant L'Oiseau Bleu)
Résidence : 20 Iberville

Dr J. E. PELLETIER, Spécialiste
De l'Hotel-Dieu de Québec.
YEUX, OREILLES, NEZ, GORGE.
Bureau à la Rivière-du-Loup,
au No. 329, rue Lafontaine,
le premier samedi et le troisième samedi de chaque mois.
Opérations à l'Hôpital.
Téléphone 3034

BLAISE FOURNIER B.A., LL. B.
AVOCAT - PROCUREUR
EDIFICE BANQUE PROVINCIALE
319 Lafontaine
Bureau à Notre-Dame-du-Lac tous les samedis

Pour vos impressions de toutes sortes adressez-vous à
L'Imprimerie "Le Saint-Laurent"
Rivière-du-Loup, P. Q.

Le ministère des Munitions

EN GARDE CONTRE LES EXPERIENCES HASARDEUSES

M. Jean-François Pouliot mit le ministre en garde contre ce qu'il a appelé "l'extravagance de certaines compagnies" qui, selon lui profitent de leurs contrats de guerre pour faire des expériences hasardeuses aux frais du gouvernement. Il demande qu'on remédie à cet état d choses. Il est aussi d'opinion que certains services ou divisions du ministère font double emploi et qu'on pourrait en réduire le nombre.

"Je dis cela dans un esprit de collaboration, affirme M. Pouliot. Je crois que, par exemple, les services juridiques se multiplient; il y a un service juridique au ministère des munitions et il existe une division d'examen des contrats dont le travail pourrait être fait par le service juridique".

Dans le même ordre d'idées, M. Pouliot, scrutant un tableau préparé par le ministère et indiquant les cadres administratifs du ministère exprime l'opinion qu'il y a plus d'un double emploi. Il trouve aussi que les compagnies de la couronne se multiplient un peu trop rapidement à son avis et que plusieurs d'entre elles semblent avoir le même champ d'action.

LE CAS DES REGISSEURS

Poursuivant l'étude de tout le système administratif du ministère des munitions, M. Pouliot passe en revue les principaux régisseurs et il cite longuement les compagnies dont ces hommes sont les directeurs, tout en contrôlant les affaires du gouvernement en divers domaines. Il signale la même objection, en ce qui concerne l'organisation des 25 compagnies de l'Etat.

"On ne peut blâmer un homme qui travaille fort dans ses affaires, dit M. Pouliot, de retirer des profits raisonnables. Mais je ne puis concevoir comment un homme qui travaille pour le gouvernement dans la ligne de ses affaires personnelles peut oublier complètement ses propres intérêts, oublier le travail de toute sa vie ,tout simplement pour servir le pays d'une façon désintéressée, surtout quand ces hommes se contrôlent eux-mêmes".

M. Pouliot dit que ce système est ni plus ni moins que le fascisme. "Ces hommes, dit-il, sont retranchés dans les compagnies d'Etat. Quand ils ne sont pas leurs propres contrôleurs, ils sont les amis des contrôleurs. Par conséquent, jamais il n'y a quelque chose à blâmer".

LE CONTROLE DES REGISSEURS PAR LE PARLEMENT

Le député de Témiscouata réclame un contrôle rigoureux du Parlement sur les activités de ces gens, affirmant que jamais le comité parlementaire n'a fait enquête sur les affaires multiples du ministère des munitions et approvisionnements.

Le leader C. C. F., M. Coldwell, approuve une bonne partie des remarques de M. Pouliot. "Tout en admettant, dit-il, qu'il fallait improviser et aller le plus vite possible au début de la guerre, je crois que l'organisation du ministère est devenue une menace pour la démocratie en notre pays. Cette organisation est trop éloignée du contrôle parlementaire".

M. Coldwell dit que le gouvernement a été justifié d'appeler ces hommes, au début de la guerre alors que les membres du service civil n'avaient pas l'expérience des problèmes qui leur étaient soumis. "Mais plusieurs de ces contrôleurs ne sont nommés que pour la façade, et le travail réel est accompli par les fonctionnaires ordinaires, tandis que ce sont les contrôleurs qui ont le dernier mot sur tout".

M. Coldwell dit que le ministre des munitions devrait accepter les suggestions de M. Pouliot : se débarrasser des gens qui ne sont pas utiles et qui peuvent difficilement séparer leurs intérêts personnels des intérêts publics.

M. Coldwell, comme M. Pouliot, demande que ces régisseurs soient changés pour être remplacés par des hommes plus jeunes et qui ne sont pas reliés aux puissantes compagnies qu'ils peuvent être tentés de servir au détriment du pays.

LE BARRAGE DE SHIPSHAW

Comme le député de Témiscouata, M. Coldwell demande que le comité parlementaire des dépenses de guerre fasse porter son travail cette année, sur les contrats accordés par le ministre des munitions.

Il dit que les députés n'entendent parler de ces contrats qu'une fois qu'ils sont exécutés, et il cite le développement hydroélectrique de Shipshaw.

M. Howe réplique que le gouvernement n'a pas à exploiter cette affaire, puisqu'il n'a pas contribué à ce développement.

M. Coldwell : — Le gouvernement n'a pas contribué à ce développement, mais le gouvernement ou un gouvernement est allé jusqu'à aliéner à fond et à perpétuité l'une des plus vastes ressources d'énergie électrique du continent américain, et probablement les plus vastes du Canada.

M. Howe : — Cela a été fait il y a plusieurs années.

Le leader de la C.C.F., a dit qu'en temps de guerre il faut accorder des pouvoirs presque dictatoriaux au gouvernement, mais qu'il faut que les députés puissent étudier ces choses à fond.

LES SECRETAIRES PARLEMENTAIRES

Pour la décentralisation

M. Jean-François Pouliot, libéral de Témiscouata, s'oppose également à la mesure. Il dit que si le Canada suit l'exemple de la Grande-Bretagne à ce sujet, nous aurons 68 secrétaires parlementaires.

Comme le leader conservateur, M. Pouliot réclame la nomination de nouveaux ministres et la décentralisation administrative par la création de nouveaux ministères, il dit que le premier ministre est également président du conseil et secrétaire d'Etat aux affaires étrangères, ce qui constitue 3 portefeuilles.

M. Pouliot cite le cas du ministre des finances qui travaille d'une façon inhumaine. Le moyen de lui aider ce n'est pas de nommer un secrétaire parlementaire mais de lui laisser les finances et de le libérer de l'administration de la commission des prix et du commerce, pour la confier à un autre ministre. Il suggère la nomination de M. Cyrus MacMillan, son voisin de bureau, "qui possède une indiscutable envergure comme adjoint du premier ministre".

Le député ajoute que certains ministres devraient disparaître du cabinet.

(Compte-rendu de "La Presse")

Achetez les Obligations de la Victoire

"SALADA"

L'entraînement des V. A. D. à l'hôpital Ste-Anne

Ste-Anne des Monts. — La Section Sainte-Anne de l'Association Ambulancière St-Jean, sous la présidence de Mme (Dr) J.-Emile Rioux, qui assistait récemment à l'assemblée annuelle de l'Association Ambulancière St-Jean pour se documenter sur place, va de succès en succès. En effet, le 3e cours (pour le Médaillon) donné par le Dr J.-Noël Coutu, Chef de la Brigade de Ste-Anne et Médecin-Assistant à l'Hôpital, sont terminés et les examens ont été passés avec succès par tous les membres.

Grâce à la gracieuse offre des Religieuses de St-Paul de Chartres, qui dirigent l'Hôpital, toutes les membres qui ont suivi les trois cours de "Soins des malades à la maison" et de "Secours aux Blessés", commenceront cette semaine leur stage à l'hôpital pour leur qualification de V. A. D. (Détachement des Aides Bénévoles). Elles y seront reçues par groupe de 4 à 5 à la fois et recevront leur enseignement de la R. S. Hélène, G.M.G., Supérieure de l'Hôpital Ste-Anne, et des Religieuses Gardes-Malades, chargées des divers services de chirurgie, de médecine, etc...

A cause de cette initiative louable des Religieuses de l'Hôpital et avec le concours dévoué des Médecins de cette institution, la Gaspésie sera dotée de l'une des premières sections de V.A.D. de la province. Cette section de V.A.D. aidée de la Brigade volante organisée à Ste-Anne des Monts et dans les autres endroits stratégiques sous la présidence du Dr J.-Emile Rioux, Chirurgien en Chef de l'Hôpital Ste-Anne et Président, assurera les premiers secours aux blessés ou naufragés en cas de sinistres et verra au transport des grands malades à l'hôpital.

Grâce à ces organismes créés par l'Association Ambulancière St-Jean sur le littoral nord de la Gaspésie, qui a pour Chef-Lieu Ste-Anne des Monts, les Gaspésiens se sentiront mieux protégés contre les épidémies, les torpillages, les naufrages ou autres fléaux que peut apporter notre état de pays en guerre.

LA PULPE ET LE PAPIER EN TEMPS DE GUERRE

Comment l'industrie de la pulpe et du papier aide à l'emprunt de guerre



POUR MENER A BIEN LE NOUVEL EMPRUNT DE GUERRE LE GOUVERNEMENT SE SERVIRA DE JOURNAUX, REVUES, PANNEAUX-RÉCLAMES, AFFICHES... TOUS DES PRODUITS DE L'INDUSTRIE DE LA PULPE ET DU PAPIER.

POUR IMPRIMER DES OBLIGATIONS D'UNE VALEUR TOTALE DE $1,100,000,000, IL FAUDRA 75,000 LIVRES DE PAPIER.

SANS LE PAPIER, les emprunts de guerre seraient impossibles . . . le pays ne pourrait fonctionner normalement . . . l'effort de guerre perdrait de son ampleur. Les employés de l'industrie de la pulpe et du papier souscrivirent de façon magnifique aux emprunts précédents, et on peut se fier à eux pour faire toute leur part cette fois encore.

En temps de paix... la plus grande industrie manufacturière du Canada

L'INDUSTRIE CANADIENNE DE LA PULPE ET DU PAPIER

972 IMMEUBLE SUN LIFE MONTREAL

Imposantes funérailles de M. Roger Lamarre

DE L'ISLET STATION

Ste-Anne de la Pocatière, (D. N. C.) — Un beau témoignage de sympathie et d'estime a été rendu le 20 avril dernier à la famille de M. Joseph Lamarre, du C. N. R., et Mme Lamarre, née Marie Kirouac à l'occasion de la mort de leur fils Roger, survenue le 16 à L'Islet, à l'âge de 30 ans.

Une foule nombreuse et recueillie de parents et d'amis du défunt ont tenu à lui rendre un dernier hommage en assistant aux funérailles.

A l'église, la cérémonie fut des plus imposantes. La messe de requiem et les motets de circonstance ont été rendus par la chorale paroissiale. C'est M. le curé J.-E. Donaison qui fit la levée du corps et M. Labbé, vicaire, chanta le service, assisté de MM. les abbés Donaison et Lemieux, comme diacre et sous-diacre.

Le char funèbre était conduit par M. Paul Thibault, de St-Eugène, et la croix était portée par M. Ovila Bernier, de L'Islet Station. La dépouille mortelle était portée par les amis du défunt, MM. Honoré Gendron, Paul-H. Lamarre, Georges Morin, Paul Dubé, Léopold Bélanger et Camille Gamache, de L'Islet.

Au départ de la maison mortuaire, le deuil était conduit par le père du défunt, M. Joseph Lamarre, employé du C. N. R.; son frère, Emery, de L'Islet Station; ses soeurs, Mme Ulric Thibault (Alida) et Mlle Marie-Paule Lamarre, de L'Islet; son beau-frère et sa belle-soeur, M. Ulric Thibault et Mme Emery Lamarre; son oncle, M. Joseph Kirouac, de St-Cyrille de L'Islet; son neveu, M. Arsène Thibault, de L'Islet; ses cousins et cousines, MM. Augustin, Arsène, Léo, Sylvio et Jean-Paul Chouinard, de Québec; Ludger Latulippe, de Québec et Arsène Thibault, de L'Islet.

Le défunt laisse aussi dans le deuil sa mère, Mme Joseph Lamarre; ses tantes, Mmes Vve François Gamache, de Québec, et Mme Vve Eugène Parent, de St-Prime du Lac St-Jean; son oncle, M. Pierre Garneau, du Lac St-Jean, ainsi qu'un grand nombre de cousins et cousines et autres parents du défunt.

Dans la nef, à la suite des parents, nous avons pu remarquer une foule considérable d'amis du défunt, entr'autres, Mlle Adèle Gamache, de L'Islet, amie intime de M. Lamarre.

La sépulture a été faite dans le lot de famille au cimetière paroissial.

"Le Saint-Laurent" offre à la famille en deuil, l'expression de ses plus sincères sympathies.

Beau succès

Ste-Anne de la Pocatière, (D. N. C.) — M. l'abbé Gérard Bossé, M. Sc., et professeur d'horticulture à l'Ecole Supérieure d'Agriculture de Ste-Anne de la Pocatière, vient d'obtenir, avec très grande distinction, son diplôme d'architecte paysagiste.

M. l'abbé Bossé avait commencé l'étude de la décoration des parterres et des parcs lors de son stage au Michigan State College à Lansing, où il a obtenu son titre de maître en sciences, et il a complété ses connaissances en architecture paysagiste sous la direction de l'American Landscape School Iowa.

Nos félicitations et nos meilleurs voeux au nouvel architecte paysagiste.

Cabines à louer

Meublées ou sans meubles, de un ou plusieurs appartements, eau courante, bain ou douche. Chauffage. Pouvant servir de petit logement pour la saison d'été. — Aussi chambre seule ou avec suite de salon ou bureau d'affaire, avec pension si désiré. S'adresser au No 82, rue Fraser, Rivière-du-Loup. 51-52-1-2-p.

Saint-Vianney

M. Albert Héon, du camp de Joliette, était en visite dimanche dernier chez ses parents, M. et Mme Alphonse Héon ainsi que chez son frère et belle-soeur, M. et Mme Wilfrid Héon.

Naissance

En la paroisse des Saints Anges de Lachine, a été baptisé Joseph-Wilbrod-Fernand-René, enfant de M. et Mme Roméo Ouellet (Gilberte Sirois, fille de Jean-Baptiste Sirois, de Rivière-du-Loup). Parrain et marraine : M. et Mme Wilbrod Martineau, oncle et tante de l'enfant. L'enfant fut porté de l'hôpital à l'église par Garde Pauline Caron, fille de M. Joseph Caron, de Rivière-du-Loup, garde-malade à l'hôpital de Lachine, de Montréal, et remis à Mme Edouard Boivin, grand'mère de l'enfant.

Prochain mariage

Samedi, le 1er mai, en l'église de St-Patrice de Rivière-du-Loup sera béni le mariage de M. Léopold Malenfant, de Rivière-du-Loup, fils de M. Wilfrid Malenfant, décédé et de Mme Malenfant, à Mlle Juliette Cloutier ,fille de M. et Mme Napoléon Cloutier, de Rivière-du-Loup.

20 lbs de sucre 0.75

MENAGERES, qui êtes à court de sucre pour vos pâtisseries, tartes, gâteaux, beignes, thé, café, lait, cocoa, limonade, salade aux fruits, etc., aidez le rationnement en employant notre substitut de sucre, (500 fois plus sucré). Une bouteille vaut 20 livres de sucre. Produit garanti. Emballage soigné. Livraison rapide. Frais de poste et taxe compris. 1 BOUTEILLE : 0.75; 6 BOUTEILLES : $4.25; 12 BOUTEILLES : $8.00. Adressez vos commandes avec bon, mandat, etc., "LES BONS PRODUITS ENRG.", Casier Postal, 1351, QUEBEC. 51-j. n. o.

Naissance

M. et Mme Alfred Giguère (Angella Ouellet), de Québec, annoncent la naissance d'une fille, Céline, le 1er avril.

Encouragez nos Annonceurs

On s'attend à une grosse demande de volailles

Le rationnement des viandes, qui entre en vigueur le 1er mai, n'affectera pas la volaille, et les agents de la Division des volailles du Ministère fédéral de l'Agriculture, font remarquer à ce sujet que la demande de volailles, qui est déjà considérable, se développera encore sûrement dans de grandes proportions. Comme les stocks de volailles en entrepôt frigorifié sont restreints, il faudra nécessairement augmenter la production pour satisfaire cette demande croissante.

Le Ministère de l'Agriculture dit que la production des volailles n'exige que peu de temps; bien nourris et bien soignés les poulets peuvent atteindre le poids du marché au bout de deux mois. La production de poulets de broche légers ne prend que quatre mois. Autrefois, les producteurs de volailles n'élevaient qu'un lot de volailles par an, mais l'an dernier, beaucoup d'éleveurs ont produit deux lots : le premier a été vendu au commencement de l'été et le second en automne et pendant la saison de Noël.

Cette pratique devrait être maintenue cette année afin de pouvoir répondre à la demande de volailles.

Mais la volaille n'est pas le seul produit de la basse-cour; il y a aussi les oeufs, pour lesquels il existe une demande sans précédent, disent les agents du Ministère. Nous avons un gros contrat d'exportation à remplir avec la Grande-Bretagne, et tout porte à croire que la demande d'oeufs augmentera avec le temps.

Jamais il n'a été plus nécessaire qu'aujourd'hui d'épurer judicieusement les basses-cours afin d'augmenter la production.

"Correspondance"

Pour trouver votre idéal?.... Vous marier? vous distraire, faire des connaissances, etc., faites partie de notre club et abonnez-vous au Carnet Social, $1.00 par année. Ecrivez pour détails et listes des membres au CLUB NATIONAL DE CORRESPONDANCE, Casier Postal 1722, QUEBEC. 51-j. n. o.

Terre à vendre

Une belle terre de 165 arpents dont 146 arpents faits à la charrue bien bâtie et située à commodité Eau courante, instruments, etc. A vendre avec tout le roulant à d'excellentes conditions à un homme sérieux. 7 bâtisses de logées sur la terre. Raison de vente : vieillesse S'adresser à PAUL OUELLET, cultivateur, Notre-Dame du Lac (Troisième nord), Co. Tém. 51-52-1-2-p.-p.

Le stramoine, qui a été introduit au Canada dans des graines potagères, est une plante narcotique vénéneuse, appartenant à la même famille que la belladonne on la trouve dans les terres incultes. Parmi les différents noms donnés à cette mauvaise herbe, les mieux connus sont "pomme épineuse" et "herbe aux sorciers"; les Indiens l'appellent la "plante de l'homme blanc".

Perdu

Un porte-monnaie a été perdu du magasin Fernand Pineau à aller à la Belle Brug. Récompense promise à [illegible] qui le remettra au bureau du "Saint-Laurent" ou à M. [illegible] LAVESQUE, Tél. 3783. 51-p.

Naissance

M. et madame Claude Parrot ont le plaisir d'annoncer la naissance de leur fille Michelle. Parrain et marraine : M. et Mme J.-E. Côté, grands-parents de l'enfant. Porteuse : Mlle Cécile Rioux, cousine.

Encouragez nos Annonceurs

PAINKILLER PERRY DAVIS

EN USAGE DEPUIS PRES DE 100 ANS

le meilleur remède de famille

SERVEZ-VOUS EN POUR CRAMPES & REFROIDISSEMENTS FAITES-EN USAGE POUR ENTORSES, CONTUSIONS ETC



Jusqu'au Bout

ACHETEZ DES OBLIGATIONS de la VICTOIRE

CONTRIBUTION DE JOHN de KUYPER & SON

Préférée pour sa Qualité!

une délicieuse et nourrissante céréale chaude pour le déjeuner



SI C'EST OGILVIE-C'EST BON!



The OGILVIE FLOUR MILLS COMPANY LIMITED

Le courrier de Tante Odile

Adressez toute correspondance à:
TANTE ODILE
Au soin du "Saint-Laurent"
974 rue Roy est, appartement No. 7
MONTREAL.

Brun aux yeux noirs de Rivière-du-Loup. — Votre chiffre chanceux est 1. Votre teinte chanceuse est orange et parfois or. Votre jour chanceux est le samedi. En affaires, vous êtes prédisposé à être chanceux, surtout lorsque ces affaires concernent le gouvernement. Votre écriture me dit que vous êtes de caractère obstiné et persévérant.

Blonde aux yeux bleus. — Voici au chapitre de votre chance : dans les chiffres, ce sont 7 et 9. Comme teinte, le rouge et votre jour est le mardi. Votre horoscope dit que vous êtes trop prompte et trop colèreuse. Votre graphologie vous dit vive, primesautière et despote domestique.

Question. — S. v. p. me dire si une servante, en récompense du cadeau que sa maîtresse lui a fait à sa fête, dites-moi s. v. p. ce qui conviendrait le mieux de lui présenter. Si je n'en donne pas, que dois-je faire? **Blonde.**

Réponse. — Une servante n'est certainement pas tenue de faire un cadeau de fête à sa maîtresse. Des souhaits de fête bien exprimés et gentiment débités le matin de l'anniversaire sont indiqués et une perfection dans le travail ce jour-là seront beaucoup plus goûtés de la dame en question.

Soleil d'Aurore. — Vous devriez peser 115 livres. Du côté de la chance, 3 et 9, le rouge et le mardi vous sont favorables. Vous êtes généreuse, bonne et tendre pour les petits, les déshérités et les faibles. Que veut dire "initiative sentimentale"? Cela veut dire une personne qui fait les premiers pas, les premiers gestes en matière amoureuse.

Blonde aux yeux bleus de l'Isle-Verte. — Manque d'imagination. Caractère volontaire. "Conscience élastique" veut dire une personne dénuée de préjugés, une personne qui commet le péché en se convainquant qu'il n'en est pas un ou qu'il est adouci par des circonstances atténuantes destinées à la seule dite personne. Est-ce que vous avez eu votre graphologie d'une autre personne? Tant qu'à distraite et légère, prenez la peine de chercher ces mots dans votre dictionnaire. Pour vous dire votre poids normal, vous omettez votre âge. Vous donnez ainsi une preuve de votre légèreté et de votre distraction.

Gabrille Beaulieu. — Votre écriture vous donne un caractère agressif et chicanier. 27 décembre vous donne 8 et 9 comme chiffres chanceux et le samedi vous est favorable. Le mariage pourrait s'offrir avec un partenaire plus vieux que vous et de tempérament tout à fait différent. Les Gabrielle : messagère; les Léopold : ont des convictions légères. Leur bonne foi est souple.

Coeur affectueux de St-Hilaire Station. — Votre horoscope dit que vous êtes trop intellectuel pour que l'amour vous chavire. Votre écriture me dit que vous aimez commander vos intimes et que vous aimez beaucoup l'argent.

Yvonne Lapierre. — Votre écriture vous donne un coeur généreux mais une nature qui se prodigue beaucoup trop. Vous êtes dépensière. Les Yvonne sont spirituelles, moqueuses et pleines d'entrain et de gaieté, très taquines, et aiment à causer. Vous êtes changeante et 3 et 4 sont vos numéros chanceux.

Adrienne Sirois. — Vous paraissez plus dépensière que vous ne l'êtes. Vous dépensez pour vous avec joie mais vous n'êtes pas aussi généreuse pour les autres. Les Adrienne sont d'intelligence moyenne et assimilatrice. 8 est votre chiffre chanceux.

Les forces spirituelles sont seules capables de donner aux hommes comme aux nations le pouvoir de remplir noblement leur tâche.
(Général Weygand)

SALON DE COIFFURE "Chez Rose"

Mesdames, Mesdemoiselles,

- Votre coiffure révèle votre personnalité et vos goûts, qu'ils soient vulgaires ou raffinés.
- Aujourd'hui, la coiffure a pris une importance si considérable qu'une femme n'est pas excusable de négliger sa coiffure.
- Les cours spéciaux que je prends tous les hivers me mettent en mesure de satisfaire à toutes les exigences des modes nouvelles.
- Attention spéciale donnée aux coupes modernes de cheveux, permanentes, teintures et décoloration.
- Avant de faire quoi que ce soit pour vos cheveux, venez me consulter et je me ferai un plaisir de vous renseigner.
- Le moyen d'avoir une belle chevelure est à votre disposition. Les coiffures d'un goût douteux n'ont plus d'excuses.

Mes prix sont des plus populaires et j'ai choisi avec minutie les produits que je mets à votre service et qui vous donneront la plus grande satisfaction.

Merci à la distinguée clientèle qui m'a si bien encouragée dans le passé et dont je sollicite de nouveau le patronage.

ROSE NADEAU, Prop.
Notre-Dame-du-Portage.

Nouveau livre de recettes

Nous accusons réception d'un nouveau livre de recettes que vient de publier "The Canada Starch Co., Limited", de Montréal, à l'intention des ménagères canadiennes.

Il ne peut faire de doute qu'avec le rationnement actuel du beurre, du sucre, de la crème fouettée, des fruits importés, de la viande, etc., plusieurs des anciens livres de recette ont perdu beaucoup de leur utilité. Cependant, il n'en est pas moins possible de préparer encore des repas nourrissants en modifiant la manière de les apprêter. Mais encore faut-il savoir comment s'y prendre.

C'est dans ce but que cette compagnie, qui possède un service d'économie domestique sous la direction de Mlle Marie Gélinas, a publié une brochure qui permettra aux ménagères de préparer encore des repas appétissants avec les aliments dont l'achat lui est permis, et dont elle pourra faire choix au besoin des recettes nouvelles que cette brochure lui apporte.

On pourra se procurer gratuitement cette brochure de recettes en s'adressant au bureau de "The Canada Starch Company Limitd", Edifice Sun Life, Montréal.

Décès de Mme J.-R. Edouard

Nous regrettons d'annoncer la mort soudaine à Québec, le 18 avril, de madame J.-R .Edouard, née Marie-Marguerite Dumais, à l'âge de 62 ans et 7 mois. Elle était la fille de feu Joseph Dumais, de l'Isle-Verte.

Elle laisse dans le deuil ses deux enfants adoptifs, Thérèse Côté, de Québec, et Lorenzo Côté, de Rivière-du-Loup; sa soeur, Mme E.-F. Gagnon, de Sherbrooke; ses frères : Joseph Dumais, de St-Cyprien, Charles Dumais, ingénieur, de Charny, Octave Dumais, conducteur, de l'Isle-Verte, Paul-Emile Dumais, peintre-décorateur, de Québec. Son époux l'avait précédé il y a trois ans.

Elle faisait partie du Tiers-Ordre et des Dames de la Sainte-Famille. D'une grande âme charitable, elle faisait beaucoup de biens aux communautés.

ACHETEZ DES OBLIGATIONS de la VICTOIRE, nouvelle émission

LIBÉRATION DE LA FAIM



QUE FAITES-VOUS POUR L'OBTENIR?

Pensez à la situation épouvantable des peuples européens, affamés et réduits en esclavage par la "race supérieure". C'est vraiment ce qu'on peut appeler "être dans le besoin". En achetant des Obligations de la Victoire, vous contribuez à nous éviter ce triste sort. En conséquence, pourquoi ne pas mettre de côté quelques réceptions, éviter toute dépense inutile, et même vous priver de quelques nécessités. Est-ce trop demander? Sûrement non, si l'on réfléchit un peu à ce qui nous arriverait si nous étions vaincus. Combattez *jusqu'au bout* avec vos dollars: vous contribuerez ainsi à écarter de notre pays le spectre de la famine.

Achetez des **OBLIGATIONS de la VICTOIRE**
Jusqu'au bout

COMMANDITEE PAR
DESJARDINS LIMITÉE
Manufacturiers de Machines Agricoles
ST-ANDRÉ DE KAMOURASKA, P. Qué.

La colonne de beauté
dirigée par
Cousine Blanche
Diplômée de l'Université de Beauté de Paris



VOS YEUX...

Mon article de l'autre semaine n'épuisait pas, je vous l'ai dit, le sujet des soins à donner aux yeux. Donc, je vous disais que les yeux, en raison de leurs nombreuses facultés, sont les plus merveilleux indices du caractère féminin. Ils peuvent chanter une douce mélodie ou clamer une ronde infernale... ils sont sensés être le livre ouvert dans lequel chacun peut lire. C'est à dessein que j'ai dit "sensé", car de nos jours, grâce à de savants artifices on peut changer l'expression de ses yeux.., leur faire dire ce qu'on veut!

Déjà je vous ai parlé du massage de l'oeil, des exercices nécessaires à la vue et d'un moyen simple de repos r la vue fatiguée. Ce qui ressortait surtout de mon dernier article c'est le fait qu'avec de l'acide borique, de l'eau et une oeillère, le tout ne coûtant que quelques sous, on peut remédier à la plupart des menus "troubles" des yeux. Continuons-en l'énumération.

Si les yeux sont rouges ou congestionnés, appliquez plusieurs fois dans les vingt-quatre heures des compresses d'eau boriquée à 30 grammes par litre d'eau. Si vous avez de l'inflammation à l'oeil à la suite de la pénétration d'un corps étranger (poussière, charbon, sable, cil, cendre, etc.), retirez d'abord le corps étranger, sans frotter, puis lotionnez l'oeil avec de l'eau boriquée froide au même dosage qu'indiqué ci-dessus.

Si vous avez les yeux cernés, massez le dessous des yeux en appuyant de dedans en dehors avec les deux doigts médius, après application d'eau boriquée. Ceci ne s'applique qu'au cas où les cernes sont le résultat de fatigues ou de veilles. Dans le cas où ils sont occasionnés par des troubles organiques, il faut d'abord remédier à la cause et pour cela c'est à son médecin qu'il faut s'adresser.

Les blépharites (bord des paupières rouge, épais, gonflé, avec croûtes ou secrétions collant et fermant les yeux le matin, démangeaison) et les conjectivités (courant d'air, froid, etc.), se traitent également avec des lavages à l'eau boriquée chaude.

Voilà je crois, une chronique qui répondra à la plupart de vos questions au sujet des soins à donner aux yeux, aux sourcils, aux cils. Si, par hasard, une question à laquelle vous ne trouvez pas ici réponse, vous vient en tête, n'hésitez pas à me l'écrire, je suis toujours heureuse de renseigner mes lectrices qui me prouvent par leurs lettres que ce courrier est vraiment lu et apprécié.

Si vous désirez des renseignements sur l'obésité, la maigreur, le développement du buste, l'enlèvement des poils follets, votre poids normal, les mesures proportionnelles à votre grandeur, les soins du visage, les soins des mains ou autres questions de ce genre n'hésitez pas à m'écrire en incluant un timbre de 4c pour frais de poste et je vous ferai parvenir dans le plus bref délai la réponse que comporte votre question ou l'imprimé à ce sujet. Adressez simplement vos lettres à Cousine Blanche, 294 ouest, rue Ste-Catherine, Montréal. Notez bien que ce service ne coûte rien aux lectrices de ce journal, ni ne les oblige en rien.

Naissance à Québec

M. et Mme Charles Côté (Josette Lajoie) ont l'honneur de faire part à leurs parents et amis de la naissance de leur fille, née à l'hôpital St-Sacrement, le 22 avril, et baptisée en l'église du Saint-Coeur de Marie, le 25, sous les prénoms de Marie-Yvette-Claudette. Parrain et marraine : M. et Mme Paul Côté, oncle et tante de l'enfant. Porteuse : Mlle Mary Lajoie, tante de l'enfant.

Quand ils ont rejeté la justice, que sont les royaumes du monde, sinon de vastes brigandages?
(S. Augustin)

UN PETIT DÉTAIL QUI EN DIT LONG!



"Sais-tu que tu étais une très jolie femme il n'y a pas si longtemps" avait dit M. Z à sa femme un jour qu'ils regardaient ensemble une ancienne photo.

Ce "tu étais . . il n'y a pas si longtemps" avait fait sursauter Madame Z. qui de fait, avait vieilli beaucoup plus vite que son mari. Fatiguée par les maternités et la tâche parfois lourde que toute mère de famille a à remplir, elle n'avait plus le même entrain à l'ouvrage et son teint si frais et si beau, autrefois, était devenu terne. Mais Madame Z. en femme avisée ne se découragea pas. "Si j'essayais un tonique" pensa-t-elle "pour refaire mes forces; si je prenais les bonnes PILULES ROUGES, elles ont fait tant de bien à tant de femmes !" Sans tarder elle commença à faire usage des bonnes PILULES ROUGES et les résultats furent que quelques semaines plus tard, Madame Z. était de nouveau jolie, pimpante et pleine d'entrain.

L'histoire de Madame Z. peut bien être la vôtre, madame !

N'hésitez pas, au premier signe de: faiblesse, pâleur, manque d'appétit, fatigue, douleurs de dos, de reins, périodes douloureuses ou irrégulières, troubles internes essentiellement féminins (symptômes ou conséquences de l'ANEMIE), prenez, vous aussi, les bonnes PILULES ROUGES. Depuis près de 50 ans, elles sont le tonique préféré de milliers de jeunes filles et de femmes !

"J'étais jeune femme, mère de famille, je travaillais très fort et je suis devenue épuisée. Je me suis adressée au médecin recommandé par "LA FRANCO", qui, après m'avoir fait un examen médical très attentif me conseilla de prendre les PILULES ROUGES. J'en ai pris pendant plusieurs mois et graduellement mes malaises disparurent et mes forces revinrent. J'ai été très satisfaite des résultats obtenus par l'usage des PILULES ROUGES . . ."

(Signé)—Mme C. MELOCHE
East Rockland, Ont.
Témoin (Signé)—Y.P.

Pilules Rouges par la poste: 50c la boite ou 3, $1.25.

PILULES ROUGES
POUR LES FEMMES PALES ET FAIBLES
Cie Chimique FRANCO Américaine Limitée, 1566, rue S.-Denis, Montréal.

Squateck

Baptêmes.—

Le 1er avril a été baptisée Marie-Alma-Huguette, enfant de M. et Mme Gérard Beaupré (Blanche Viel). Parrain et marraine : M. et Mme Charles D'Amboise, oncle et tante de l'enfant.

Le 2 avril a été baptisé Joseph-André-Albert, fils de M. et Mme Emile LeBel (Elisabeth Paradis). Parrain : M. Jean-François LeBel; marraine : Mlle Françoise LeBel, frère et soeur de l'enfant.

Le 5 avril a été baptisée Marie-Blanche-Pierrette, enfant de M. et Mme Léopold Lepage (Marie-Anne Michaud). Parrain et marraine : M. et Mme Alphonse Michaud, grands-parents de l'enfant.

Le 6 avril a été baptisé Joseph-Gérald, enfant de M. et Mme Adrien Malenfant (Rolande Lemieux). Parrain et marraine : M. et Mme Jos. Desrosiers, petits cousins de l'enfant.

Le 6 avril a été baptisé Joseph, Albert-Gabriel, enfant de M. et Mme Félix Durand (Elise St-Pierre). Parrain et marraine : M. et Mme Maurice Laplante.

Le 6 avril a été baptisé Joseph-Ghislain-Amable, enfant de M. et Mme Alfred Caron (Annette Bourgoin). Parrain et marraine : M. et Mme Amable Bourgoin, grands parents de l'enafnt.

Décès.—

Est décédée le 3 avril, Marie Pelletier, épouse de M. Georges Santerre. Elle était âgée de 73 ans et 3 mois.

A la famille en deuil, nos plus vives sympathies.

Belle soirée.—

Un groupe d'amis se réunissaient le 7 avril, à la demeure de Mme Arthur Leclerc à l'occasion de la fête de Mlle Rita Beaulieu.

De nombreux cadeaux lui furent présentés, suivis d'une adresse.

La soirée se termina par de la musique et du chant.

Tous se séparèrent le coeur content et emportant avec eux un bon souvenir de cette soirée.

Va et vient.—

M. Roger Sirois, de Cacouna, était en visite la semaine dernière chez sa mère, au Squateck.

Rivière Trois-Pistoles

Madame Raymond Malenfant et les familles Joseph Malenfant et John Franck remercient bien sincèrement tous ceux qui leur ont témoigné des marques de sympathies à l'occasion de la mort de M. Raymond Malenfant soit par offrandes de messes, bouquets spirituels, tributs floraux, cartes de sympathie, visites ou assistance aux funérailles.

REMERCIEMENTS POUR SYMPATHIES

M. Charles Dumont, de Cacouna, ses frères et ses soeurs remercient sincèrement tous ceux qui ont bien voulu leur témoigner des marques de sympathie soit par offrandes de messes, bouquets spirituels, cartes de sympathie, visites ou assistance aux funérailles de Dame Vve Pierre Dumont.

Les hommes de peu de foi attendent la paix pour agir. Le vrai chrétien, l'apôtre, sème dans la tempête pour recueillir dans le beau temps.
(Lacordaire)

Encouragez nos Annonceurs

8 AGRANDISSEMENTS
Envoyez-nous vos films ou dix négatifs pour obtenir non seulement un ou deux agrandissements gratis mais tous vos portraits agrandis double grandeur. Seulement 40c plus 5c de poste et taxe.
PHOTO POSTALE
Boite Postale 522 Sherbrooke
Québec.

La Semaine PROVINCIALE

L'HONORABLE M. GODBOUT EST L'HOTE DES ETUDIANTS

Samedi soir, le 17 avril, l'honorable monsieur Adélard Godbout était l'hôte d'une section des Etudiants Libéraux de Laval au Club de Réforme de Québec. Le Premier Ministre a prononcé une allocution qui a vivement impressionné les quelques deux cents étudiants venus présenter leurs hommages au Chef du Gouvernement de la Province en compagnie des officiers de l'Association Générale des Etudiants de Laval, des officiers des diverses Facultés et Commissions de l'Université.

Le premier ministre, s'adressant aux jeunes étudiants, leur dit: "Vous êtes tout l'avenir du Canada français. Vous êtes l'espoir de demain. Dans vos yeux se lisent l'intelligence et l'initiative. Les rapports que nous recevons démontrent que vous serez des chefs non seulement dans ce qu'on voudrait rétrécir mais dans tout le Canada. Vous devez exercer une influence dans les professions que vous embrassez, dans les territoires où votre action se fera sentir, dans toute la province et dans tout le Canada, notre patrie. C'est sur toute la terre canadienne que doit s'exercer l'influence canadienne-française et catholique. C'est également dans tout le Canada que doit s'exercer le patriotisme des Canadiens français. On leur rend un mauvais, un très mauvais service, lorsqu'on veut limiter leur action à la province seule. Les Canadiens français ont des qualités particulières. Je ne les crois pas inférieurs aux autres races. Si nous essayons de réduire notre influence au territoire québécois, nous manquerons à notre rôle. Nous devons regarder au-delà de la frontière de la province de Québec. Les Canadiens français ont une mission providentielle à remplir et ils doivent l'exercer auprès des autres races venues s'établir en ce pays.

Nous devons coopérer à l'avenir du Canada. Nous sommes ici pour vivre ensemble. Deux races en particulier doivent exercer une influence prépondérante. Vous ne pouvez pas faire que nous soyons seuls au Canada. Ce serait neutraliser l'influence qu'on a le droit d'exercer. Je suis Canadien français d'abord. J'aime mes compatriotes, et les aimant, je veux qu'ils comprennent bien l'influence que le Canada français est appelé à jouer dans la société qui nous entoure et à côté des sphères supérieures que nous voyons".

"Ce n'est pas pour nous endoctriner que nous vous parlons ainsi", dit le premier ministre. "C'est pour vous renseigner. La doctrine libérale doit être l'expression de tous les groupes. JE COMPRENDS QUE JE SERAIS APPLAUDI SI J'ALLAIS EN CERTAINS MILIEUX POUR PRECHER L'ISOLEMENT. Il faut être en garde contre ce nationalisme étroit qui dit aux jeunes de ne penser qu'à eux. Je pense à vous autres, je pense aux miens et je pense à l'avenir de la province lorsque je parle ainsi. Soyez en garde contre ce nationalisme qui prépare des désillusions".

Les paroles de l'honorable monsieur Godbout furent saluées par de longs applaudissements et monsieur Jules-Aimé Breton, président de l'Association générale des Etudiants de l'Université Laval se fit l'interprète de ses confrères pour remercier le premier ministre de ses "paroles admirables de sens patriotique". Monsieur Breton prononça ensuite une brève allocution et montra que l'étudiant ne peut se désintéresser de la politique tout comme des problèmes d'ordre économique et social. M. Breton termina en disant que si la jeunesse est présomptueuse et tapageuse, elle n'est point ingrate et qu'elle saura, en temps et lieu, le prouver d'une façon non équivoque au Chef du Gouvernement.

CREATION D'UN "CREDIT MARITIME"

Le premier souci du Gouvernement Godbout, lors de son avènement au pouvoir, en 1939, était la restauration du crédit et de la réputation financière de la Province.

Cet assainissement des finances s'est réalisé au moyen d'une formule financière bien simple mais dont les gouvernements libéraux ont le secret : en proportionnant les dépenses aux revenus.

Cette sage administration permettra maintenant une aide financière plus grande, dont les pêcheurs en eau salée de la Gaspésie, de la Côte-Nord et des Iles-de-la-Madeleine seront les premiers à bénéficier. En effet, l'honorable M. Valmore Bienvenue présentera au cours de la session actuelle un projet de loi en vue de créer un "Crédit Maritime" du genre du crédit agricole ou du crédit urbain.

Après avoir amélioré le sort de l'ouvrier en lui assurant des conditions de travail plus favorables et une rémunération plus équitable; après avoir protégé le capital humain en versant des pensions aux aveugles et des allocations familiales de soutien à la veuve et à l'orphelin; après être venu en aide au colon et cultivateur par des versements généreux d'octrois, de primes et la dispensation intelligente du Crédit Agricole, voilà que le Gouvernement Godbout entend, maintenant que la situation financière le permet, étendre son aide aux pêcheurs, qui ont besoin de barques, de filets et d'autres agrès pour se livrer comme il convient à leur besogne.



● La soupe de bon goût, la soupe pour vous! Chaque paquet vous donne 4 grosses portions d'une soupe dorée, délicieuse, qui a le goût du poulet.

Vous apprécierez sa commodité et sa rapidité. Vous ajoutez simplement le contenu du paquet à 4 tasses d'eau bouillante . . . vous faites cuire pendant 7 minutes . . . et vous avez une soupe délicieuse, appétissante. Partout, les cuisinières s'accordent à dire que le mélange Lipton, soupe aux nouilles, donne une soupe comparable à la meilleure soupe cuite lentement chez soi.

Et n'oubliez pas, il n'y a pas de disette de mélange Lipton, soupe aux nouilles. Vous pouvez en acheter autant de paquets que vous désirez. Demandez-en plusieurs paquets à votre épicier dès aujourd'hui.



"Si je dois faire ma part — VOUS DEVEZ FAIRE LA VÔTRE..."



Le convoi est arrivé . . . trois navires ont été coulés . . . et demain nous repartons veiller sur d'autres navires, chasser le sous-marin.

"Vous êtes peut-être fatigués . . . vous voudriez vous reposer un peu, travailler un peu moins et dépenser un peu plus. Si j'étais au pays, je penserais peut-être de même.

Mais ici, en plein convoi, vous ne pouvez avoir de ces idées-là. Malgré la fatigue, il faut continuer.

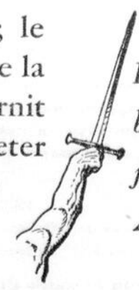
Nous savons combien ces navires de ravitaillement sont importants—sans eux, pas de victoire possible. Il faut qu'ils arrivent à bon port.

Jour et nuit, dans le brouillard et la tempête, dans un vent qui glace jusqu'à la moelle, nous devons monter une garde vigilante . . . et quand l'Allemand paraît, il faut tirer juste et tirer le premier.

Nous ne nous croyons pas des héros . . . nous faisons simplement notre part . . . c'est dur, peut-être, mais nécessaire.

Seulement, si nous devons faire notre part, vous devez faire la vôtre. Fournissez-nous les armes en quantité suffisante pour que nous soyons plus forts que l'ennemi.

Voilà votre tâche; le nouvel Emprunt de la Victoire vous fournit l'occasion de vous jeter dans la mêlée."



Il y a encore de durs combats à livrer . . . battez-vous de toutes vos forces; prêtez jusqu'à la limite de vos moyens . . . Achetez des Obligations de la Victoire...

Voici les commanditaires de ce message

Méthot & Gagné Enr.

Embouteilleurs autorisés de **Coca – Cola**

Téléphone : 106
26, rue Fraser
RIVIERE-DU-LOUP

Fabricants des Liqueurs Douces **Me – Ga**

Prêtez pour la Victoire . . . Préparez l'après-guerre

Réglons ce problème dès maintenant

Contre la disette de céréales qui a sévi dans l'Est au cours de l'hiver, de nombreux groupes de cultivateurs ont protesté récemment. Le ministre fédéral de l'Agriculture leur a écrit une lettre, dans laquelle il explique les raisons du retard dans les livraisons de grains de l'Ouest. "Ce retard, dit-il en ce qui concerne ces derniers mois, n'est pas dû comme vous paraissez le croire, au détournement des grains pour l'exportation, mais plutôt à l'impossibilité où se sont trouvées les Compagnies de chemin de fer de faire circuler tous les wagons nécessaires au transport à partir de la tête des Lacs. On m'informe, en effet, que le grain destiné aux Etats-Unis part de l'Ouest directement vers le sud et qu'il est transporté dans des wagons fournis par des compagnies américaines. Le grain destiné à l'Est du Canada doit être transporté entièrement par voie ferrée en hiver, à partir de la tête des Lacs jusqu'aux points de livraison de l'Est". Et M. Gardiner conclut que nos commerçants et nos cultivateurs devraient s'arranger pour faire transporter, en été et par la voie des Lacs, la plus grande partie des grains de l'Ouest dont ils ont besoin.

La **Terre de chez nous**, hebdomadaire agricole, ne croit pas un mot des explications du ministre fédéral de l'Agriculture. "Cette lettre, commente-t-elle, est un tissu de fausse tés". Elle prétend que nous ne manquions pas de wagons, puisque les compagnies de chemins de fer canadiennes ont eu, cet hiver, jusqu'à quinze à dix-huit mille wagons aux Etats-Unis, tandis que les compagnies américaines de chemin de fer n'ont jamais, au cours de la même période, fait circuler plus de six mille wagons au Canada. "Ce sont des wagons canadiens, continue la **Terre de chez nous**, qui ont servi à transporter le gros de nos exportations de grains aux Etats-Unis au détriment des cultivateurs de l'Est, et cela a été toléré, parce que cela faisait l'affaire du cartel des grains et de M. Gardiner".

Voilà deux déclarations contradictoires. Qui a raison? Lorsque M. Gardiner a fait, au cours de la session, une déclaration semblable à celle qui est contenue dans la lettre mentionnée plus haut, les députés de l'Est l'ont acceptée. Après Pâques, il vaudrait la peine de tirer l'affaire au clair.

Mais il y a autre chose. La Terre de chez nous prétend qu'il fut impossible, l'été dernier, pour les cultivateurs, de faire venir par la voie des Lacs la plus grande partie des grains de l'Ouest dont ils avaient besoin, parce que la Commission du transport maritime, relevant du ministère du Transport, a refusé aux compagnies de navigation la permission d'amener à Montréal des cargaisons de grains d'alimentation. Seules, les grosses meuneries de Montréal, selon cet hebdomadaire, ont réussi à faire venir quelques cargaisons de blé devant être transformé en farine pour la Grande-Bretagne.

Si l'affirmation de la **Terre de chez nous** est fondée, la première chose que le ministère de l'Agriculture et celui du Transport devraient faire, c'est de collaborer, afin de fournir aux cultivateurs de l'Est les grains de l'Ouest dont ils pourront avoir besoin au cours de l'hiver prochain. Le ministre fédéral de l'Agriculture demande aux cultivateurs et aux commerçants de l'Est de faire venir ces grains pendant l'été par voie des Lacs. A l'apparence, la Commission du transport maritime interdit le transport de ces grains en quantité suffisante. Il y a là évidemment quelque chose qui ne va point.

Ce n'est pas l'hiver prochain, mais dès maintenant, qu'il faut prendre les moyens d'éviter la répétition de ce qui s'est passé cet hiver. Si ces grains doivent être transportés par la voie des Lacs, qu'on l'autorise. Si on refuse la permission, il faudra, l'hiver prochain, être certain d'avoir le nombre requis de wagons pour amener ces grains dans l'Est. Gouverner, c'est prévoir. Qu'on se mette donc à l'oeuvre. Une nouvelle lettre du ministère fédéral de l'Agriculture n'excusera pas mieux son imprévoyance l'hiver prochain, si la même disette revient, que la lettre citée ne le fait. Les députés fédéraux des circonscriptions agricoles de l'Est pourraient s'occuper utilement du règlement de ce problème, d'ici la fin de la session.

Camille L'HEUREUX

"Le Droit"

Prix plus élevés payés pour le lin à filasse

L'Office des produits spéciaux a annoncé dernièrement que le Ministère anglais des approvisionnements et la Corporation de crédit du Ministère de l'Agriculture des Etats-Unis, ont consenti à augmenter de 10c par livre ou de 24 p. c., à partir du 15 septembre 1943, le prix payé pour la filasse de lin teillée, rouie à la rosée, pour chacune des catégories Canada 1, 2, 3 et 4; la différence de valeur dans les catégories restera la même qu'à l'heure actuelle. Les nouveaux prix seront de 55, 41, 53 et 47 cents par livre, respectivement, f. o. b. au point d'expédition du producteur. Cette nouvelle prime accordée pour encourager les producteurs à augmenter leur plantation en 1943 et pour dédommager jusqu'à un certain point des frais croissants de production et de main d'oeuvre en ces deux dernières années.

Au Canada, tout le lin teillé qui est produit, est employé uniquement pour les fins essentielles de guerre, et plus de 90 p. c. est exporté au Royaume-Uni et aux Etats-Unis. Ce qui reste est conservé pour les fins essentielles de guerre au Canada. Il s'est cultivé 47,000 acres de lin à filasse l'année dernière au Canada, et la valeur de la production était de $3,892,000.

Les nouveaux prix encourageront les cultivateurs canadiens qui demeurent à une distance raisonnable d'une linerie, à cultiver plus de lin à filasse.

Laiterie mise à l'amende

La Laiterie Fédérale Ltée, 4329, rue Adam, Montréal, s'est reconnue coupable d'avoir enfreint les articles 2 7et 28 des règlements établis en application de la Partie 2 de la Loi sur l'industrie laitière; elle a été condamnée à une amende de $50. et les frais se sont montés à $8.30. Cette laiterie avait mis en vente du beurre de deuxième qualité dans des enveloppes destinés au beurre de la première qualité. L'accusation a été portée par un agent de la Division des produits laitiers du Ministère fédéral de l'Agriculture.

Il faut savoir croire à la vertu des germes, même quand on ne voit pas les fruits.

(Guizot)

L'amour du sol natal, l'amour de la famille, l'amour du travail, l'amour du bien, ce sont ces vertus qui rendent les nations fortes.

(Albert Ier de Belgique)

Emprunt de la Victoire dans Kamouraska

Ste-Anne de la Pocatière, (D. N. C.) — Le travail d'organisation du quatrième emprunt de la victoire dans la région de Kamouraska est terminée quant à ce qui regarde l'Unité O-11 de la division O-1. Les organisateurs de ce district sont MM. Emile Garneau et Henri Gravel.

Mardi le 20 avril il y eut à St-Pascal de Kamouraska, une importante réunion des seize solliciteurs de la région en la salle paroissiale. Ont adressée la parole, MM. J.-E. Garneau et Henri Gravel.

Dans l'après-midi des vues cinématographiques expliquant le travail du solliciteur et lui donnant d'intéressants conseils, ont été présentées.

L'objectif du comté de Kamouraska a été fixé à $180,000.00.

Voici la liste des solliciteurs de chaque paroisse avec le montant de leur objectif :

Ste-Anne de la Pocatière, $28,000.00, Antoine Frève; St-Pascal, $25,000.00, Elisée Gagnon; St-Alexandre, $20,000.00, Art. Soucy; Ste-Hélène, $16,000.00, G. St-Pierre; St-Pacôme, $15,000.00, Jos. Lévesque; St-Philippe, $12,000.00, A. Marquis; Rivière-Ouelle, $12,000.00, A. Lizotte; Mont-Carmel, $10,000.00, J.-E. Bérubé; St-Eleuthère, $8,000.00, Nap. Paradis; Kamouraska, $8,000.00, Ludger Francoeur; St-André, $6,000.00, Arm. Martin; St-Denis, $5,000.00, G. Guimont; St-Germain, $5,000.00, J. Dionne ;St-Onésime, $3,000.00, J.-H. Lemieux; St-Joseph, $1,000.00, J.-E. Soucy.

L'objectif pour le prochain emprunt pour les comtés de Rivière-du-Loup et de Témiscouata a été fixé à $425,000.00. Pour la Cité de Rivière-du-Loup, le montant à atteindre sera de $150,000.00.

Sa situation est bien grave

Le Lieutenant WILFRID-ROSAIRE MICHAUD ,de l'Armée Royale Canadienne, outre-mer, et avocat à la Cour d'Enquête, lequel est officiellement porté gravement blessé en Angleterre, souffrant d'une fracture du crâne.

Ce jeune homme est le fils de madame Vve Wilfrid Michaud et le frère de Paul-Emile Michaud, commis de bureau au Canadien National et bien connu dans notre ville.

Le Ministre des Finances du Dominion du Canada
met en souscription publique

LE QUATRIÈME

EMPRUNT DE LA VICTOIRE

$1,100,000,000

Daté du 1er mai 1943 et portant intérêt à compter de ce jour, et réparti en deux tranches, au choix de l'acheteur, ainsi qu'il suit:

A quatorze ans
Obligations 3% échéant le 1er mai 1957
Rachetables à partir de 1954
L'intérêt payable les 1er mai et 1er novembre
Coupures des titres au porteur:
$50, $100, $500, $1,000, $5,000, $25,000
Prix d'émission: 100%

A trois ans et demi
Obligations 1¾% échéant le 1er novembre 1946
Non rachetables avant l'échéance
L'intérêt payable les 1er mai et 1er novembre
Coupures des titres au porteur:
$1,000, $5,000, $25,000, $100,000
Prix d'émission: 100%

Le principal et l'intérêt sont payables en monnaie légale du Canada; le principal, à toute agence de la Banque du Canada, et l'intérêt, semestriellement, sans frais, à toute succursale au Canada d'une banque à charte.

Les titres pourront être enregistrés quant au principal ou quant au principal et à l'intérêt, tel qu'établi dans le prospectus, par l'entremise de toute agence de la Banque du Canada.

Les souscriptions à l'une quelconque ou aux deux tranches de l'emprunt pourront être acquittées en entier dès la signature de la formule de souscription, aux prix d'émission dans chaque cas, *sans* l'intérêt couru. La livraison des titres au porteur, à coupons, se fera sans retard. Les souscriptions pourront aussi être acquittées à tempérament, plus l'intérêt couru, ainsi qu'il suit:

10% au moment de la souscription; 18% le 1er juin 1943; 18% le 1er juillet 1943; 18% le 2 aout 1943; 18% le 1er septembre 1943; 18.64% sur les obligations 3% OU 18.37% sur les obligations 1¾% le 1er octobre 1943.

Le dernier versement, exigible le 1er octobre 1943, comprend le solde du principal plus .64 de 1%, dans le cas des obligations 3%, et .37 de 1% dans le cas des obligations 1¾%, soit l'intérêt couru lors du dit versement.

Le Ministre des Finances se réserve le droit d'accepter ou de répartir, en tout ou en partie, les souscriptions à l'une quelconque ou aux deux tranches de l'emprunt, dès que le total des souscriptions dépassera $1,100,000,000.

Le produit de l'émission sera affecté par le gouvernement aux dépenses de guerre.

Les souscriptions pourront s'effectuer par l'entremise de tout solliciteur attitré, du Comité national de finance de guerre ou de tout représentant de ce comité, de toute succursale au Canada d'une banque à charte, ou de toute banque d'épargne, société de fiducie ou de prêt autorisées, qui tiendront à la disponibilité du public des formules de souscription et des exemplaires du prospectus officiel exposant les détails de l'emprunt.

Les registres de l'emprunt, ouverts le 26 avril 1943, se clôtureront le ou vers le 15 mai 1943, avec ou sans préavis, à la discrétion du Ministre des Finances.

Ministère des Finances,
Ottawa le 26 avril 1943.

Une profession de foi

NOUS avons foi dans le Canada. Nous avons foi dans son passé. Nous croyons que le courage des pionniers et l'esprit qui a inspiré la Confédération ont unifié le continent grâce à un vaste réseau de rubans d'acier et ont posé les bases de la grandeur et de la solidarité nationales.

NOUS avons foi dans son présent dans le rôle qu'il joue pour soustraire le monde à la tyrannie, dans ses jeunes gens qui le servent dans les trois armes, dans ses travailleurs qui recherchent pour leur labeur une autre récompense que leur salaire, dans toute la nation qui aspire à la Victoire.

NOUS avons foi dans son avenir. Nous sommes persuadés qu'il exercera une influence croissante et qu'il aidera à façonner le monde de demain. En tournant leurs yeux vers lui, les hommes trouveront de nouvelles raisons de confiance et d'espoir.

NOTRE foi ne repose pas uniquement sur les statistiques de ses opérations bancaires et de ses chargements de fret, ni sur l'ampleur de ses richesses inexploitées, ni même sur l'oeuvre de guerre, immense et glorieuse, de ses quelque douze millions d'habitants.

NOTRE foi se nourrit du sol même où nous vivons librement, de cette terre à laquelle nous sommes attachés par toutes les fibres de notre être. Notre foi est née de la splendeur des Rocheuses au soleil couchant, de l'azur mystérieux des aubes laurentiennes, de la quiétude d'un sous-bois de l'Ontario, de l'appel lointain des horizons des Prairies, du concert de la vague sur la côte de l'Atlantique et du murmure des marées sur les plages du Pacifique. Notre foi chante tous les jours dans les épopées de nos trois armes.

OUI, notre foi, c'est la foi dans un peuple, dans les millions d'êtres obscurs ou connus que nous croisons tous les jours et qui, par un effort commun, par un esprit de renoncement et une ferveur unanimes, moulent aujourd'hui les traits de la grande nation qui émergera de la Victoire.

NOUS avons foi dans le Canada.

Chaque obligation de la victoire que vous achetez est un acte de foi dans le Canada

PACIFIQUE CANADIEN — CANADIEN NATIONAL

Vient de paraître

La nuit de la Saint-Jean

Roman par Georges DUHAMEL de l'Académie Française.

La CHRONIQUE DES PASQUIER, l'insurpassable chef d'oeuvre de Georges Duhamel, est l'histoire d'une famille bourgeoise française racontée en huit romans aussi captivants les uns que les autres et dont chacun constitue un livre complet qui peut être lu seul.

LA NUIT DE LA SAINT-JEAN, le quatrième roman de cette CHRONIQUE DES PASQUIER dont Les Editions Variétés ont entrepris la publication au Canada, met en vedette un Juif français, Justin Weill, jeune homme malheureux à cause de son origine.

Comme préambule à ce roman, Laurent Pasquier écrit :

"J'étais encore aux armées quand, en décembre 1918, Mme Simon Weill m'écrivit une lettre fort triste dans laquelle il était question des papiers personnels de son fils, mon ami Justin. "J'ai trouvé", disait-elle, "bien des choses qui vous concernent, mon cher Laurent, vous et ceux de votre famille. Je pense vous donner une grande preuve d'affection en vous offrant certains de ces précieux souvenirs".

"Ces cahiers, je les ai donc trouvés chez moi pendant l'armistice, en 1919, quand j'ai pu revenir à Paris. Il est superflu de dire que je les ai lus, avec beaucoup d'émotion parfois, beaucoup d'intérêt toujours. C'est en effet non pas un roman, mais la matière d'une succession de romans.

"J'ai longtemps rêvé sur ces pages et, toutes réflexions faites, j'en ai recopié, dans mes mémoires personnels, un fragment considérable".

Dans ces pages brûlantes, écrites pour la plupart sous le feu de l'ennemi, vous retrouverez, avec l'histoire de Justin Weill, tous les membres de la famille Pasquier, tels que vous les aimez et tels que la vie les a façonnés.

NUIT DE LA SAINT-JEAN vous apportera d'agréables surprises.

Un volume de 216 pages. Prix $1.25, par la poste $1.35. En vente dans toutes les bonnes librairies et aux Editions Variétés, 1410, rue Stanley, Montréal.

Les insignes de licenciement

OTTAWA. — Les soldats à la retraite ou licenciés de l'Armée active canadienne sont instamment priés de communiquer avec la section des insignes du ministère de la Défense nationale, à Ottawa, et de donner le lieu actuel de leur domicile afin qu'on puisse leur faire parvenir leur insigne de licenciement (War Service Discharged Badge).

On est présentement dans l'impossibilité d'atteindre plusieurs milliers d'hommes qui ont quitté le service avant février 1942, époque à laquelle on a créé cet insigne. Les parents et les amis de ces anciens soldats sont priés d'informer ceux-ci de l'existence de cet insigne particulier.

L'insigne, en forme d'écusson, est surmonté d'une couronne et porte trois feuilles d'érables rouges sur fond argenté avec l'inscription "General Service". L'insigne porte au revers un chiffre de série permettant d'atteindre son propriétaire en cas de perte.

Une prime pour le lait concentré

Le Ministère fédéral de l'Agriculture annonce qu'une prime de 25c les 100 livres pour le lait sera payé aux fabricants de produits concentrés de lait entier pour le lait acheté pour la concentration en mars et avril 1943. On estime que le montant total payé sera de $350,000.

Terres à vendre

J'ai en mains 3 terres à vendre, sur la route nationale, entre Cabano et Notre-Dame du Lac; bien bâties, eau courante dans bâtisses et dans les pâturages. Une réserve de bois sur chacune, labour fait pour une bonne semence et tout ce qu'il faut pour nourrir un bon nombre d'animaux. Situées tout près des écoles dans les meilleurs sols de la paroisse. Que tout homme sérieux vienne me voir pour visiter ces terres. **J.-F. SIMARD, Notre-Dame du Lac, Co. Tém.**
51-52-p.-p.

Habits SUR Mesures

C'est notre grande spécialité.
PLUS DE 30 ANS D'EXPERIENCE.

SOYEZ CHICS
POUR LE PRINTEMPS

Hâtez-vous de venir
donner vos mesures
pour un

HABIT OU PALETOT

Nos échantillons sont variés et de toute beauté.

Notre assortiment de hardes faites est au grand complet.

MAGASIN TOULCH Inc.
RIVIERE-DU-LOUP, STATION.



Missions de la Congrégation des Pères du Saint-Esprit

Elle s'appellerait Marie-Anne...

Que les desseins du bon Dieu sont admirables! J'avais reçu d'un séminariste par l'intermédiaire de son Directeur — car il avait voulu garder l'anonymat — une médaille et une pièce de cinq francs, avec prière de donner l'une et l'autre à une enfant bien noire et bien abandonnée, que je baptiserais et confirmerait au pays du Gabon: elle s'appellerait Marie-Anne, en souvenir de sa toute petite soeur qu'il aimait bien. Et si l'enfant avait une maladie mortelle, la chose n'en vaudrait pas moins, car son âme, nouvellement baptisée, serait placée là-haut dans de bonnes conditions pour voir et pour prier.

Or, quelques jours après mon arrivée dans ce pays, j'allai visiter la mission du Cap Estérias, où, le dimanche suivant, le zèle du P. Monnier et du P. Pacé avait rassemblé beaucoup de monde, trop de monde pour les dimensions de l'église. Il y eut Baptême et Confirmation : des enfants, des mûrs, des vieux, des vieilles, tous les âges de la vie, toutes les espérances et toutes les déceptions.

Trois jours à l'avance, on s'était préparé. Et pendant qu'on faisait le catéchisme à cette vénérable, on me dit qu'elle était la plus ancienne et la plus respectée de toute la tribu des Bengas.

J'interroge à ce sujet un chef; baptisé autrefois, ce vieux chef n'avait point reçu le sacrement de Confirmation, ayant dû voyager beaucoup et, dans les voyages, ayant oublié sa théologie; enfin un disciple pareil à ceux que saint Paul rencontra un jour à Ephèse :

—Avez-vous reçu l'Esprit-Saint avec foi?

—L'Esprit-Saint? Nous n'en avions pas encore entendu parler...

On l'introduisit donc, ce pauvre brave homme, et quand je l'interrogeai sur sa vie civile, il me répondit, avec quelque orgueil, qu'il avait vu naître tous ceux qui l'entouraient.

—Tous?

—Tous..., excepté une vieille femme, mais si vieille, si vieille qu'elle ne se souvient plus avoir été jeune.

Assertion qui me parut d'abord hasardée, mais qui fut bientôt confirmée par un enfant de la bande, très au courant des choses de la tribu :

—Paraît, fit-il, qu'elle remonte à la création du monde, pour le moins.

—Où est-elle?

—Toujours à la porte de sa case et son menton branle au soleil...

On fit chercher cette vénérable relique des temps anciens, dont les enfants de l'école continuaient à dire qu'elle avait échappé au Déluge universel par miracle. Elle répondait entièrement à la description: une tête dévastée, et rien dessus, absolument rien **Pour réparer des ans l'irréparable outrage.**

Plus un cheveu, plus une dent. Seulement deux petits yeux, perdus dans un système très compliqué de rides étranges, une grande bouche vers le bas et, au milieu de la face, — comme c'est du reste le cas ordinaire dans l'espèce humaine — **un nez, mais, par exemple, un nez majuscule...**

Elle n'était point baptisée. Instruite à peu près autant qu'il fallait l'être, elle avait toujours craint que, à son âge, l'Eau du bon Dieu ne la fit mourir; et les Missionnaires avaient attendu.

—Seulement, ajouta-t-elle, quelque chose m'a dit, la nuit dernière que l'heure était venue de recevoir cette eau, et, après, je me suis vue vivre sans fin...

—Alors, c'est le Baptême que tu veux?

Elle sourit délicieusement, et agitant sa vieille tête sur son long bâton:

—Oui, dit-elle. Mais comme je ne dois plus cesser de vivre, il me faudrait encore un grand linge, une marmite et une pipe.

Le P. Pacé fit le calcul, scrupuleusement vérifié par le P. Monnier et l'on trouva que le tout monterait bien jusqu'à cinq francs l'un dans l'autre.

Et subitement je me rappelai ce que m'avait dit M. Marti du grand séminaire de Coutances: "Cinq francs, puis cette médaille, puis cette chaînette, le tout en bon argent, pour baptiser, et confirmer une petite enfant, malade et abandonnée, sous le nom de Marie-Anne, et aux intentions d'un séminariste, futur Missionnaire".

La fille était là, suffisamment abandonnée, puisque tous ses parents étaient morts, suffisamment malade, puisque son corps tombait de vétusté, et suffisamment enfant.

Ayant donc été solennellement baptisée avec les autres, je la confirmai comme les autres, la première:

—Marie-Anne, je te marque du signe de la Croix, et te confirme du Chrême du Salut. Au nom du Père, du Fils, et du Saint-Esprit.

Elle répondit: Ainsi soit-il!

* * *

On avait donné son grand linge, la médaille, la chaînette, et ainsi vêtue tout à neuf, elle se sentait déjà rajeunie de cent ans.

Vint l'allocution finale:

—Mes enfants, dit le P. Monnier, il ne vous manque plus rien maintenant, pour être de parfaits chrétiens...

—Père, interrompit la vieille, il me manque encore, à moi, la marmite et la pipe!

On les lui donna.

* * *

Et voici maintenant la fin de l'histoire. Deux jours après, on trouva la pauvre femme étendue sur le chemin sans vie. En voulant aller à la fontaine, elle était tombée : la pipe aussi était là, cassée en deux, et la marmite fêlée.

On recueillit le tout pour l'enterrer ensemble. Et au service solennel qui se fit à l'église, tout le monde admira combien l'aïeule avait eu la vue claire en voyant que son Baptême la ferait vivre sans fin...

Mgr A. Le ROY, s. c. sp.,
Archevêque de Carie.

La Commandante de la compagnie no 9 du Corps féminin de l'Armée Canadienne, le Capitaine Marcelle Paradis-Paul, de Québec, est arrivée en notre ville de retour d'un séjour en Angleterre, où elle a suivi des cours à l'école d'enseignement supérieur de Backshot.

Tableau sur les coupes de viande

En annonçant le rationnement de la viande, le ministre des Finances déclara que la ration serait approximativement de deux livres par semaine. Les communiqués de la Commission des Prix et du Commerce insistèrent sur le mot approximatif, et avec raison. En effet, lorsque l'on parle d'une ration de deux livres, il s'agit de deux livres de viande telles que découpées d'une carcasse, c'est-à-dire les os compris.

Or les coupes de viande n'ont pas toute la même teneur en os; certaines, telles que le filet, ne contiennent pas d'os, tandis que d'autres, les côtes par exemple, en ont beaucoup. On se rend compte, j'en suis sûr, du problème qui surgit de ce fait .Si l'on veut que le rationnement soit efficace, que chacun reçoive une part égale de viande, il faut que chacun puisse se procurer avec ses coupons une quantité uniforme de viande à l'exclusion des os, quel que soit le morceau que l'on achète.

A cette fin, on est obligé de classifier les coupes de viande selon leur teneur en os de telle sorte que l'on ne pourra se procurer avec un coupon qu'environ trois-quarts de livre de viande de la catégorie des morceaux désossés tandis que l'on achètera avec un coupon environ une livre et un quart de viande de la classe des coupes contenant relativement beaucoup d'os.

Cette classification des morceaux de viande est extrêmemnt difficile à faire. Pour l'effectuer la Commission a eu recours à des experts dans le dépeçage de la viande. Il ne leur faut pas seulement classifier selon leur teneur en os les morceaux de boeuf, de veau, de mouton et de porc mais encore la viande fraiche, cuite, fumée ou salée. Cela implique beaucoup de calcul et de précision, et c'est pourquoi ce travail est long. Mais on espère, une fois ce travail terminé offrir aux consommateurs et aux détaillants un tableau complet des morceaux de viande indiquant de façon claire la quantité de chacun de ces morceaux que l'on pourra se procurer avec un coupon. On sait qu'un coupon de viande vaut une livre, et que deux coupons deviendront valides à chaque semaine. Grâce à ces tableaux qui seront affichés dans les magasins et distribués aux consommateurs, il sera très facile d'organiser ses achats de viande.

Il faut se rappeler que certaines viandes ne sont pas rationnées. Les viandes délicates, telles que le foie, la cervelle, les rognons, etc. demeurent en dehors du système de rations, de même que les morceaux dont la teneur en os est de 50 p. c. ou plus.

Le dernier livre de
RINGUET

Le monde était leur empire

Ringuet qui a ému tous les lecteurs avec 30 ARPENTS, les surprendra et les émerveillera avec son nouveau livre UN MONDE ETAIT LEUR EMPIRE que viennent de lancer Les Editions Variétés.

Le spirituel causeur du programme R. S. V. P. se révèle aujourd'hui comme un historien et il est certain que ce nouvel ouvrage dépassera l'éclatant succès de 30 ARPENTS.

Telle que présentée d'ordinaire, l'histoire du Nouveau Monde et celle du Canada commencent à l'arrivée des Européens en Amérique; des millénaires qui ont précédé cette date insigne, on ne dit jamais rien. Pourtant la terre d'Amérique existait et vivait de sa vie propre depuis très longtemps déjà. Des hommes l'habitaient dont cette terre était la patrie, une patrie large et vivante que des étrangers venus d'Orient allaient leur ravir.

C'est l'histoire de ces hommes d'autrefois, de ces civilisations extraordinaires mais à jamais disparues que nous raconte Ringuet.

Comme dans un film magnifique, UN MONDE ETAIT LEUR EMPIRE déroule, devant nos yeux étonnés, les images colorées de la vie des Mayas, des Incas, des Indiens d'Amérique. Vous verrez grandir et mourir des empires qui ont compté parmi les plus grands. Vous assisterez, éblouis et charmés, à la naissance du Nouveau Monde.

UN MONDE ETAIT LEUR EMPIRE, un livre d'un intérêt passionnant, écrit avec un respect scrupuleux d'authenticité, plaira à ceux qui demandent du neuf. Cet ouvrage est le point de départ nécessaire de toute culture propre à notre Continent.

C'est un livre indispensable aux bibliothèques familiales et scolaires.

Ringuet nous avait habitués aux surprises; encore une fois, il ne nous déçoit pas.

Un volume de 360 pages, contenant plusieurs illustrations hors-texte et cartes, publié par Les Editions Variétés. Prix $1.50; par la poste $1.60. En vente dans toutes les bonnes librairies et aux Editions Variétés, 1410, rue Stanley, Montréal.

Encouragez nos Annonceurs

Saint-Honoré

Naissances.—

Le 14 mars, a été baptisée Marie Thérèse-Claudette, enfant de M. et Mme Roland Rioux (Anne-Marie Rossignol). Parrain et marraine: M. et Mme Paul Rossignol, grands parents de l'enfant. Porteuse : Mlle Thérèse Rossignol, tante de l'enfant.

Le 11 avril a été baptisée Marie-Noëlla, enfant de M. et Mme Cyrille Rossignol (Marie-Louise Bourgoin). Parrain : M. Paul Rossignol, frère de l'enfant; marraine : Mlle Emilienne Rossignol, soeur de l'enfant. Porteuse : Mlle Thérèse Rossignol, tante de l'enfant.

Le 16 avril a été baptisé Joseph-Benoît-Willer, enfant de M. et Mme Cyprien Rossignol (Rose-Anna Michaud). Parrain et marraine : M. et Mme Joseph Rossignol, oncle et tante de l'enfant.

LA LIBERTÉ DE RELIGION



QUE FAITES-VOUS POUR LA CONSERVER?

Les paroles et les bonnes intentions ne suffiront pas à la maintenir: lutte, travail, argent, voilà les trois armes de notre civilisation chrétienne. Pour vous qui restez au Canada, combattre *jusqu'au bout* signifie épargner le plus possible et mettre toute votre épargne dans les Obligations de la Victoire. C'est à ce prix que vous aiderez à la sauvegarde de nos institutions les plus sacrées. Evitez donc les dépenses inutiles; pensez-y deux fois avant d'acheter ce que vous jugez nécessaire. En cette année décisive, chaque cent a son importance. L'avenir sera tel que vous l'aurez préparé. Faites *votre* part pour la défense de la liberté de religion, pour vivre plus tard dans la paix et l'abondance.

IV

Achetez des **OBLIGATIONS de la VICTOIRE**

Jusqu'au bout

COMMANDITEE PAR

LA FILATURE DE L'ISLE-VERTE Enrg.

LEON THERIAULT, Prop.
ISLE-VERTE, P. Q.

MESSAGE PUBLIC AUX DEPOSANTS

de la BANQUE DE MONTREAL

En cette heure de péril national, notre pays exige plus que jamais de ses citoyens. Et avec raison, car nous n'avons jamais été en face d'une crise comparable à celle que la guerre a fait surgir à nos portes.

Vous, nos déposants, avez répondu loyalement et de plusieurs manières, et nous, à la Banque de Montréal, nous sommes particulièrement fiers de votre façon splendide d'acheter des Obligations de la Victoire. Nous sommes fiers, aussi, de tout ce que notre Banque a pu rendre de services à ses déposants et au Canada. Pendant une période de 125 années, qui a été marquée par les affres de huit guerres, notre Banque a constamment poursuivi sa marche, avec l'indéfectible assurance que le Canada triomphant allait connaître un avenir plus brillant que tout l'éclat de son passé. Cette foi a toujours été justifiée . . . elle est encore aussi grande que jamais.

Aujourd'hui, en pleine crise nationale, nous vous conjurons d'appuyer l'effort de guerre de la nation, en puisant dans votre épargne et votre revenu jusqu'à la limite de vos moyens, afin d'acheter des Obligations de la Victoire. Il nous fera plaisir de vous garder ces titres en lieu sûr, à très peu de frais. S'il vous faut de l'argent à un moment quelconque, les Obligations de la Victoire peuvent garantir un emprunt à la banque, que vous pourrez obtenir d'une façon simple et expéditive.

Votre pays a besoin que vous l'aidiez MAINTENANT en appuyant le Quatrième Emprunt de la Victoire.

BANQUE DE MONTREAL

Sainte-Hélène

Funérailles de M. Jean Sirois.—

Un beau témoignage de vénération et d'estime a été rendu le 20 avril, en l'église de Ste-Hélène de Kamouraska, à la mémoire de M. Jean Sirois, décédé le 16, à Ste-Hélène. Le défunt qui était l'époux de Dame Blandine Thiboutot, est décédé à l'âge de 72 ans.

Une foule nombreuse de parents et d'amis ont fait escorte à la dépouille mortelle de la maison mortuaire à l'église, et de là au cimetière paroissial, lieu de l'inhumation.

A l'église, la cérémonie religieuse fut des plus solennelles et des plus imposantes. La levée du corps fut faite à la maison mortuaire et présidée par M. l'abbé Louis Morneau, vicaire. Le service a été chanté par M. l'abbé Alfred Thiboutot, du Collège de Ste-Anne, cousin du défunt, assisté de MM. les abbés Alphonse Pelletier, curé de St-Antonin et Louis Morneau, vicaire à Ste-Hélène.

Au choeur, nous pouvions remarquer M. l'abbé J.-B.-E. Martin, curé de la paroisse.

La dépouille mortelle était portée par MM. Herménégilde Ouellet, Xavier Picard, Arthur St-Pierre, François Picard, Wildry Landry et Georges Landry. La croix était portée par M. Israël Caron.

Le défunt était membre de la Ligue du Sacré-Coeur. Ses confrères, en grand nombre, accompagnèrent la bannière qui était portée par MM. Gérard Morneau et Charles Tardif. Les porteurs des rubans étaient MM. Albert Roy, Léo Michaud, François Beaulieu et Mastaï Lemieux.

Au départ de la maison mortuaire, le deuil était conduit par son frère d'adoption, Charles Dumas, son beau-père, Ludger Thiboutot; ses beaux-frères et belles-soeurs, MM. et Mmes Léger et Gérald Thiboutot, de Rivière-du-Loup, M. Robert Thiboutot, de Luceville, Mlles Marie-Paule et Gertrude Thiboutot, de Ste-Hélène; ses cousins et cousines, M. et Mme Ernest Sirois, Estcourt, Mmes David Moisan et Jean-Paul Pépin, de Québec, M. et Mme Jean-Ernest Sirois, Estcourt M. Elzéar et Mlle Sylviana Sirois, Québec, M. Joseph Lebel, Notre-Dame du Portage, M. et Mme Albert Thiboutot, Ste-Hélène, M. J.-D. Thiboutot, Ste-Hélène, M. et Mme Antonio Thiboutot ,St-André, M. Aristide Thiboutot, St-Joseph, Mme Arthur Laforest, St-Alexandre, Mlle Yvonne Sirois, Ste-Anne de la Pocatière, Mme Omer Beaulieu, St-André, Mme Jos. Beaulieu, L'Islet, Mlle Charlotte Marier ,St-Roch, M. Arthur Thiboutot, Québec, M. Zébédée Jean, St-Philippe de Néri, M. Alphée Beaulieu, Cacouna, M. et Mme Flavius Bérubé ,Ste-Hélène, MM. Roger, Simon, Hector, Aubert et Claude Thiboutot, Ste-Hélène, Mlles Berthe, Suzanne, Albertine, Rita, Annette Thiboutot, Ste-Hélène; ses neveux et nièces : M. et Mme Camille Rioux, Rivière-du-Loup, Roger, Jean-Léon, Jacques, Mariette, Suzanne et Aline Thiboutot, Rivière-du-Loup.

En plus des parents déjà mentionnés, le défunt laisse dans le deuil son épouse Dame Blandine Thiboutot, sa belle-mère, Mme Ludger Thiboutot; ses tantes, Mlles Eugénie Michaud, Elisabeth Thiboutot et Mme Soter Thiboutot, de Ste-Hélène; ses cousins et cousines: M. et Mme Jos. Dumais, Mme Georges Allain, Mme Frank Dignard, MM. Georges, Wilfrid, Joseph et Philippe Sirois, tous de Lewiston, Me.; ses neveux et nièces: M. et Mme Hervé Gaudet, Joliette, M. et Mme Walter Perry, Montréal, M. et Mme Glen Strout, M. et Mme Victor Duport, Détroit, Mich., M. et Mme Alphonse Martin, Québec, Claire et Renée Thiboutot, Rivière-du-Loup; un arrière-neveu Denis Rioux, de Rivière-du-Loup.

A la suite des parents nous avons pu remarquer plusieurs amis de la famille, entr'autres : M. Ferdinand Bélanger, Trois-Pistoles, M. et Mme J.-B. Bélanger, St-Simon, M. Jean-Léon Dumas, Isle-Verte, M. Nap. Létourneau, Montmagny, M. Edmond Chamard, St-Jean Port-Joli, Mlle Joséphine Michaud, St-Alexandre, Mme David Charrier, Rivière-du-Loup, Mme L.-P. Pelletier, Rivière-du-Loup, M. Etienne Beaulieu, N.-D. du Portage, M. et Mme Georges Tardif, St-Germain, MM. Jos. Dubé, Gérard, Ludger et Thomas Michaud, Mlle Cécile Michaud, M. Lucien Michaud, tous de St-André, M. et Mme Jean-B. Paradis, St-Alexandre, M. Isidore Charest, St-Joseph, Mme Alphonse Tardif, M. Romuald Bérubé, St-André, MM. Jos. Laplante et Alphonse Parent, St-Germain.

La famille a reçu en cette occasion plusieurs témoignages de sympathies, messages, offrandes de messes, bouquets spirituels et sympathies.

M. Charles-Eugène Albert, organiste de St-François-Xavier de Rivière-du-Loup touchait l'orgue.

La direction des funérailles avait été confiée à M. Léon Caron, entrepreneur de pompes funèbres, de Ste-Hélène de Kam.

A la famille éprouvée nous réitérons l'expression de notre profonde sympathie.

Les chevaux et les vaches évitent l'asclépiade jaune, appelée herbe papillon, mais on a vu des moutons s'empoisonner en mangeant de cette herbe dans les districts secs où l'herbe était rare. Cette herbe papillon appartient à la famille de l'asclépiade; elle est aussi connue sous plusieurs noms : racine de pleurésie, racine orange, racine du Canada, asclépiade jaune, et l'herbe aux soies.

Aux Etats-Unis pour conserver le fer-blanc et prévenir le manque de conserves on fait actuellement l'examen de cinq mille fabriques de crème glacée pour voir combien d'entre elles pourraient être utilisées pour la congélation rapide des légumes, des viandes et des fruits.

Lisez "Le Saint-Laurent"

Une nouveauté

Figures de danse

par Marcel VALOIS
avec plusieurs illustrations

Au cours des dix dernières années, la danse, art léger entre tous, a connu une période particulièrement brillante, riche de découvertes, remplie de luttes. La danse est devenue l'art le plus aimé, le plus désiré des hommes, dont elle rend l'existence plus belle et plus pure aussi.

Dans FIGURES DE DANSE que viennent de publier Les Editions Variétés, Marcel Valois évoque pour l'enchantement des lecteurs les fastes de la danse.

Dans les premiers chapitres de son livre, il donne queiques notions historiques, utiles à toute personne qui veut apprécier un ballet. Puis, il nous fait connaître les différentes tendances et influences qui ont animé les plus célèbres interprètes des chefs-d'oeuvre.

A notre ébahissement, il nous ramène aux temps d'une Anna Pavlova, d'un Morkine, d'un Nijinsky. Il nous rappelle la marche triomphale des Balles russes dont le succès partout a été inouï, étourdissant ,avec Lifar, les troupes de Diaghileff, de Basil, de Léonide Massine, du Ballet Théâtre.

Il passe en revue les diverses écoles, dont l'école allemande si bien défendue et représentée par Mary Wigman, les ballets Jooss, Trudi Schoop, l'école espagnole par Argentina et Ascudero, l'école orientale par Shan-Kar et Ted Shawn.

Enfin, devant nous, il exalte la grâce des Sakaroff, des Toumanova, des Slavinska et combien d'autres vedettes inoubliables dont l'art est si fragile.

FIGURES DE DANSE, c'est un rappel, c'est un dernier coup d'oeil lorsque le rideau se baisse pour ne plus remonter. Une symphonie, un poème continuent d'exister, même si personne ne les interprète. Un ballet, un pas de danse, n'existent que lorsqu'un être vivant et sachant danser les réalise... ou si un écrivain de talent les fait revivre dans un beau livre.

Un volume de 200 pages, publié par Les Editions Variétés. Prix $1.25, par la poste, $1.35. En vente dans toutes les bonnes librairies et aux Editions Variétés, 1410, rue Stanley, Montréal.

Le fumier de ferme est le meilleur de tous les engrais pour le maïs. La graine de maïs qui se trouve en contact direct avec les engrais chimiques peut en souffrir.

La Division de chimie du Service scientifique du Ministère fédéral de l'Agriculture, a préparé une recette au moyen de laquelle les ménagères pourront tirer un sirop de haute qualité de la betterave à sucre.

Le volume et la qualité d'une récolte sont réglés en grande partie par l'humidité et par la température ainsi que par la sorte et la qualité des engrais que l'on peut employer.

Les petites céréales, les betteraves fourragères, les graminées et les récoltes feuillues en général se trouvent bien d'applications d'engrais azoté, tandis que les navets sont spécialement avantagés par les engrais phosphatés.

Achetons des Obligations

La vie sédentaire et la CONSTIPATION



Au bureau, à la manufacture... manque d'exercice; d'où constipation.

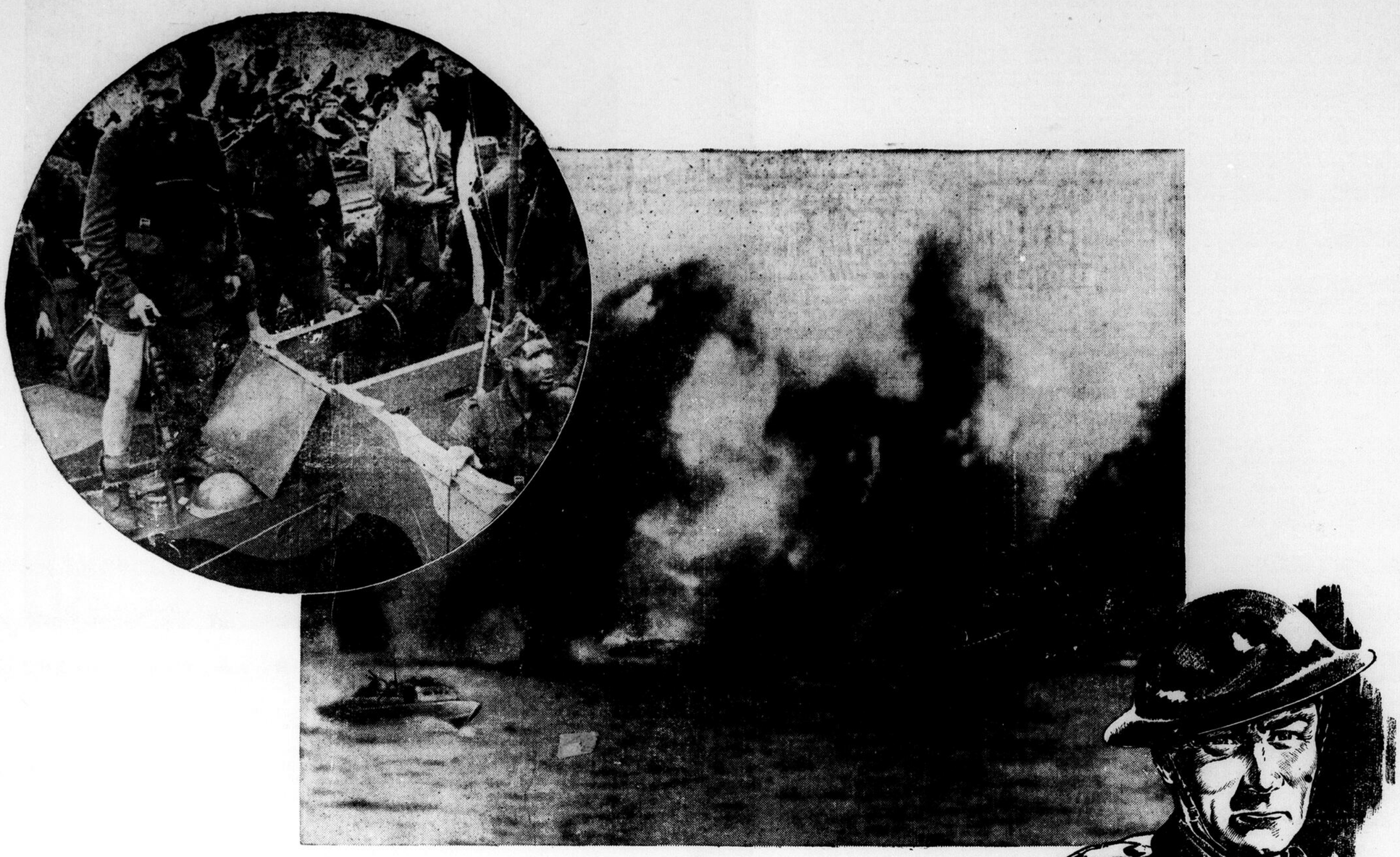
Votre système empoisonné vous empêche de donner votre meilleur rendement : vos facultés sont alourdies, vous devenez irascible.

"Une ou deux ROBOL ce soir", et demain matin vous serez une personne normale. Faute de ce soin, combien de gens se sont vu préférer la personne gaie, habile, active.

TABLETTES ROBOL CONTRE La CONSTIPATION

25 cents la boite.

Cie Chimique FRANCO Américaine Ltée, 1565, rue St-Denis, Montréal.





"Ne vous y trompez pas...
LA TÂCHE EST LOIN D'ÊTRE FINIE"

"Il y a des Canadiens qui semblent penser que la guerre est gagnée. Ces gens-là ne sont pas sérieux — ce sont des rêveurs. . . .

Je ne suis qu'un simple soldat; j'en sais peut-être moins que d'autres sur la guerre. Mais j'étais à Dieppe et je sais comme la bataille a été dure. Et ne me dites pas qu'il n'y en aura pas beaucoup d'autres pareilles.

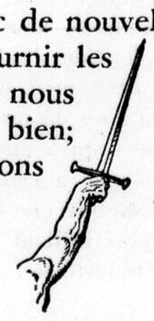
Battre l'Allemand n'est pas une partie de plaisir; et nous aurons besoin de toutes nos forces pour y arriver.

Il faudra aussi de l'argent, beaucoup d'argent, parce que nous aurons besoin de plus de canons, de plus de chars d'assaut, de plus de navires, de plus d'avions.

Les soldats allemands s'étaient préparés depuis longtemps à cette guerre. Ce sont des batailleurs et ils croient qu'ils vont gagner la guerre. Mais ils ne nous font pas peur, à nous du corps des commandos, et vous pouvez être sûrs que nous ne laisserons pas les autres gagner la guerre à eux seuls.

Mais nous avons besoin d'outils, comme l'a dit Churchill, pour terminer la tâche; oui, pour terminer la tâche . . . car la guerre n'est pas encore gagnée.

Achetez donc de nouvelles Obligations de la Victoire pour nous fournir les armes. Nous nous en servirons bien; nous vous ferons honneur."



Il y a encore de durs combats à livrer... battez-vous de toutes vos forces; prêtez jusqu'à la limite de vos moyens . . . Achetez des Obligations de la Victoire...

Voici les commanditaires de ce message

Ernest Pelletier & Cie Ltée

INDUSTRIELS

CABANO - - - Cté Témis.

Prêtez pour la Victoire ... Préparez l'après-guerre